

HABITAT
VENDRE SA MAISON
SOI-MÊME F 1

100 ANS
VERS UN NOUVEAU
SIÈCLE



ARTS SPECTACLES
DÉNICHEUR DE
TALENTS D 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE SAMEDI 15 JUIN 1996

Les retombées de « l'effet Villeneuve » : 50 millions\$ pour la semaine



Jacques Villeneuve a profité des essais libres d'hier pour se familiariser avec le circuit (notre photo), en plus de travailler les réglages de sa voiture en vue de la course de demain. Seulement huitième chrono de la journée, il a néanmoins exprimé sa satisfaction du travail accompli à sa sortie de la voiture, après la séance d'après-midi (pages C1 et C3). Par ailleurs, « l'effet Villeneuve » fait du Grand Prix de Montréal l'attraction touristique la plus payante de l'année pour la Métropole. Les détails en page A 25.

Six ans de pen

Une sentence sévère pour le policier St-Germain

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — « Nous aurons beaucoup de choses à dire à la cour d'appel », a laissé tomber Me Éric Downs, l'avocat du policier Marc St-Germain, quelques minutes seulement après que le juge Jean-Claude Beaulieu eut condamné ce dernier à une surprenante et sévère peine de six ans de pénitencier.

Dès le début du prononcé de la sentence, tous savaient que le policier de 28 ans n'échapperait pas à l'emprisonnement. En effet, le juge Beaulieu lui a ordonné de prendre place au banc des accusés alors que, jusque-là, St-Germain avait toujours été assis aux côtés de ses avocats.

Il a simplement baissé les yeux en entendant le chiffre six. Puis, esquissant une légère moue, il a remis son portefeuille à Me Michel Lebrun, son autre avocat, avant de prendre le chemin des cellules.

Pendant ce temps, son épouse s'est effondrée en larmes, soutenue par ses parents. Après que le public eut quitté la salle d'audience, Mme Marie-Chantal Forgues, la veuve du policier Yves Bossé mort dans l'accident d'octobre

Son épouse
s'est
effondrée
en larmes

1994, à Trois-Rivières, s'est approchée de l'épouse de l'accusé pour lui dire quelques mots de réconfort. Tous les parents des quatre policiers morts dans l'accident ont ensuite pu s'esquiver par une autre porte et se réfugier dans les bureaux des procureurs de la Couronne afin d'échapper aux journalistes.

D'entrée de jeu, le juge Beaulieu a dit considérer juste et équitable le procès subi par St-Germain. L'offense de négligence criminelle causant la mort, dont le policier a été reconnu coupable, est grave et constitue l'une des infractions

Voir PEN en A2 ►

AUTRE TEXTE

Les appels s'accumulent A3



Le policier Marc St-Germain à son arrivée au palais de justice en compagnie de sa femme.

Deux fois plus cher

Des services
ambulatoires qui
vont coûter
11,9 millions\$

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — L'organisation des cliniques externes et services d'urgence offerts dans les quatre hôpitaux transformés coûte deux fois plus cher que prévu, révèle un rapport d'étape de la régie régionale. En juin 1995, on prévoyait dépenser 5 millions\$ pour l'organisation de ces services ambulatoires. Un an plus tard, on réalise qu'on dépensera plutôt 11,9 millions\$ à ce chapitre.

Le 20 juin 1995, la régie a décidé de maintenir des cliniques externes, des cliniques sans rendez-vous, des urgences dans quatre hôpitaux transformés en centre pour personnes âgées. L'organisation de ces services ambulatoires offerts à Chauveau, Christ-Roi, Jeffery Hale et Sainte Anne de Beauré coûte plus cher que prévu.

Même si le budget de ces établissements est passé de 76 millions\$ à 40,6

Voir CHER en A2 ►

LE MONDE

Clinton dans l'embarras

Le FBI accuse la Maison Blanche d'avoir abusé de sa « bonne foi ».

PAGE A 22

LA MÉTÉO



Maximum 24, Minimum 10

Ensoleillé avec quelques nuages et venteux. Demain, ensoleillé et venteux. Détails page A 15

QUÉBEC, 100e ANNÉE, NO 167

FLORIDE, 2,25\$ US

MONTREAL, OTTAWA 1,75\$ PLUS T.P.S. T.V.Q.
1,50\$ PLUS T.P.S. T.V.Q.

HONDA MARINE De 2 à 90 forces
garantie 2 ans

LAURENTIDES SPORTS SERVICE
VENTE - LOCATION PIÈCES - SERVICE

451, rue Raymond, Charlesbourg (N.-D.-L.)
849-2824

Un plan de survie pour la Presse Canadienne

L'heure de vérité a sonné pour la coopérative

LISE LACHANCE
Le Soleil

TROIS-RIVIÈRES — L'heure de vérité a sonné pour la Presse Canadienne, cette coopérative de nouvelles qui alimente 87 journaux à travers le Canada depuis 1917.

Au cours d'une réunion spéciale de son conseil d'administration, qui aura lieu mercredi prochain, à Toronto, l'agence étudiera un plan de redressement destiné à assurer sa survie. La décision finale quant à son avenir sera prise en septembre.

« Nous prévoyons une réduction de 7 millions\$ des dépenses relatives aux nouvelles, soit une chute de 30% du budget consacré à ce poste, ce qui représente l'abolition de 116 emplois et une diminution draconienne des services », a déclaré au SOLEIL le vice-président information des services de la Presse Canadienne, Jim Poling.

M. Poling espère néanmoins pouvoir limiter la coupe dans les nouvelles à 4 ou 5 millions\$ s'il peut

réussir à aller chercher la différence du côté de l'administration et des services techniques.

Le gestionnaire qui effectue une tournée pancanadienne en prévision de l'assemblée de mercredi, venait de recueillir les réactions des 11 membres du service français de la PC réunis jeudi, à Trois-Rivières, quand nous l'avons rencontré. Il a précisé que la baisse des services prévue dans le projet de restructuration se traduirait ainsi: l'instauration d'un service de base dont se-

Voir PLAN en A2 ►

AUTRE TEXTE



Jim Poling

De l'ordre dans les sentiers

Les jeunes de moins de 14 ans ne pourront conduire un VTT ou une motoneige

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

QUÉBEC — Le ministre des Transports, Jacques Brassard, veut mettre fin aux rodéos des véhicules tout terrain (VTT) et aux grands prix de motoneige dans les sentiers du Québec. La vitesse, les équipements de sécurité de même que l'âge des conducteurs seront bientôt contrôlés par une loi très stricte.

De 1989 à 1995, les accidents de motoneige ont fait 178 morts, dont 30 l'an dernier seulement. Durant la même période, 101 personnes sont mortes au guidon d'un VTT. En 1994, 688 motoneiges ont été impliquées dans des accidents, dont 372 ont fait des blessés.

Ces statistiques parlent d'elles mêmes pour le ministre Brassard, qui constate que le nombre d'accidents croît avec le gain de popularité des véhicules hors route.

Voir SENTIERS en A2 ►

LES RETOURNES

PEN

Aucune crédibilité

Suite de la Une

les plus sérieuses du Code criminel. « Manifestement, le jury ne vous a accordé aucune crédibilité », a dit le juge à St-Germain avant de passer en revue la preuve de la poursuite au procès. « Dans l'échelle servant à mesurer la

gravité d'un crime de négligence criminelle causant la mort, de poursuivre le magistrat, celui que vous avez commis se situe à un niveau très élevé. Vous aviez, contrairement au citoyen ordinaire, une connaissance accrue des conséquences de la conduite d'un véhicule moteur avec facultés affaiblies. Vous avez volontairement ignoré vos

devoirs et obligations de conducteur, entraînant dans la mort quatre adultes qui avaient le droit de vivre, comme vous. »

Toutefois, le policier, marié et père d'un garçon de 3 ans, n'est pas une personne criminalisée, a convenu le juge Beaulieu. N'eut été de quelques autres circonstances atténuantes, la peine aurait été « beaucoup plus élevée », a-t-il ajouté.

Parmi ces circonstances atténuantes, il a mentionné l'impact sur la famille de St-Germain, la publicité, la perte de son emploi et « toutes les circonstances inhérentes pour un policier

de se retrouver parmi la population carcérale ». Toute votre vie, vous devez vivre avec ce souvenir, a enfin noté le juge.

« D'autre part, a-t-il poursuivi, je dois tenir compte de vos connaissances acquises eu égard à votre statut, de votre consommation volontaire d'alcool dans la soirée, de la vitesse excessive, de votre comportement téméraire et déréglé, pour la vie et la sécurité d'autrui, et du décès de quatre personnes. » Outre la peine d'emprisonnement, le juge Beaulieu a imposé à St-Germain une interdiction de conduire durant six ans, à compter de sa libération.

CHER

Organisation

Suite de la Une

millions \$ c'est « un écart de 10,8 millions \$ de plus que le budget planifié le 20 juin 1995 ». Une partie de cet écart s'explique par les coûts d'organisation plus élevés pour les services ambulatoires.

Comment expliquer cet écart dans les prévisions? Remet-on en cause l'existence des services ambulatoires dans ces quatre hôpitaux? Les dirigeants de la Régie régionale étaient en réunion, hier, toute la journée. Personne n'a pu être joint pour commenter.

Ce rapport d'étape, préparé pour les directeurs des établissements de santé de la région, nous apprend aussi que le pavillon Saint-Sacrement ne génère pas les économies de 20,7 millions \$ escomptées, parce que les activités médicales y sont plus nombreuses que prévues.

Le maintien à Saint-Sacrement du Centre des grands brûlés et de la clinique des maladies du sein force la régie à maintenir les budgets de l'hôpital. Le déménagement de l'hématologie, de la greffe de moelle osseuse et du laboratoire d'hémo-immunologie est aussi remis en question. « Des travaux sont en cours en vue d'évaluer les impacts du transfert de cette activité au CHUQ... Des difficultés sont appréhendées », lit-on dans le rapport d'étape.

Seule la chirurgie vasculaire déménagera vers Saint-François d'Assise. Par ailleurs, l'hôpital a engagé 23 spécialistes plutôt que les 12 prévus initialement. Et seulement 88 lits (plutôt que 158) ont été fermés.

Côté accouchements, le Pavillon Saint-Sacrement est plus populaire

que prévu. L'hôpital prévoit effectuer 500 accouchements de plus que les 4000 prévus et demande à la régie les budgets pour ouvrir huit lits supplémentaires et huit places de plus en pouponnière. Coût: 250 000 \$.

« Cette demande devra être examinée en complémentarité avec le CHUQ et avec le projet d'aménagement de l'obstétrique du Pavillon Saint-François d'Assise estimé à 900 400 \$ », lit-on dans le rapport d'étape.

Mais si les économies sont moins élevées que prévu à Saint-Sacrement, il faudra économiser ailleurs. Les « hypothèses de décisions relatives à la cible de 20,7 millions \$ » sont dans la colonne des « étapes à venir » du document.

Curieusement, 749 lits ont été fermés dans l'ensemble des hôpitaux de la région: c'est 112 de plus que prévu, et deux ans avant la date prévue.

Des 82 médecins spécialistes de la région, 10 n'ont pas trouvé de place pour travailler dans les hôpitaux de la région. Ces médecins ont entrepris qui des poursuites judiciaires, qui des démarches auprès du protecteur du citoyen.

La Régie a fini par convaincre les hôpitaux de faire leur part pour « casser » ces médecins. L'hôpital de l'Enfant-Jésus accepte de nommer un obstétricien-gynécologue « à la condition que ce soit la dernière nomination », le CHUQ accueillera trois autres spécialistes (un physiatre, un urologue et un dentiste). Trois autres seront intégrés dans les hôpitaux transformés « pour y terminer leur carrière ». Il ne reste que deux anesthésistes, qui devront déménager, faute de place dans les hôpitaux de la région.

SENTIERS

Vitesse maximale

Suite de la Une

Il y avait 59 000 VTT au Québec en 1989, on en compte maintenant 140 000 tandis que le parc de motoneiges a augmenté de 50 % au cours de six dernières années.

Le projet de loi déposé hier amène l'interdiction aux jeunes de moins de 14 ans de conduire une motoneige ou un VTT et oblige ceux de moins de 16 ans à obtenir un permis d'aptitude (connaissance de base de la conduite et du véhicule).

De plus, la vitesse maximale autorisée pour les VTT sera établie à 50 km/h et à 70 km/h pour les motoneiges, mais seulement dans les sentiers où la signalisation le permet.

Pour circuler sur un terrain privé, il faudra d'abord obtenir l'autorisation expresse du propriétaire, indique également le projet de loi.

Par ailleurs, les clubs d'adeptes de VTT et de motoneige devront se munir d'une assurance de responsabilité civile d'une couverture minimale de deux millions \$. La même exigence s'applique pour les utilisateurs, qui devront avoir une assurance d'au moins 500 000 \$.

Au fil des ans, la motoneige est devenue une activité beaucoup plus disciplinée au Québec, notamment grâce à l'aménagement des 30 000 kilomètres de sentiers, souligne le ministre. Il ajoute toutefois que la vitesse excessive et la témérité des conducteurs font encore trop de ravages.

Avec les VTT, par contre, on se retrouve dans la même situation qu'il y a vingt ans dans le domaine de la motoneige, poursuit M. Brassard. « C'est très anarchique, on fait n'importe

quoi, on roule n'importe où dans des conditions très peu sécuritaires. »

En vertu de la nouvelle loi, les pilotes coupables d'excès de vitesse seront passibles d'amendes de 250 \$ à 500 \$. Les propriétaires de VTT ou de motoneiges qui laissent un jeune de moins de 14 ans utiliser leur engin écoperont quant à eux de 500 \$ d'amende.

Les minoues de sentiers ne seront plus tolérées, a aussi annoncé le ministre Brassard. Même s'il s'agit de véhicules hors route, les motoneiges et VTT devront être munis d'un phare blanc à l'avant, d'un feu de position et d'un feu de freinage rouge à l'arrière, d'un rétroviseur côté gauche, d'un système d'échappement, de freins et d'un odomètre.

DIFFICULTÉS

Jacques Brassard se dit conscient des difficultés d'appliquer une telle loi à travers champs et bois, mais il compte sur la collaboration des clubs d'utilisateurs pour développer des réseaux de sentiers sécuritaires.

Des amendes allant jusqu'à 1000 \$ sont prévues pour les clubs qui n'entretiennent pas et n'aménagent pas leurs sentiers selon les règles.

Il en va de même pour les contrôles, dit-il. La SQ a déjà une escouade de 26 motoneiges et 55 patrouilleurs, mais la discipline s'exerce aussi à l'intérieur des clubs. La Sûreté a d'ailleurs formé parmi les motoneigistes quelque 900 officiers de sécurité habilités à appliquer la loi.

Pour les clubs de VTT, le ministère est en discussion avec SAAQ pour subventionner les clubs de VTT à même les montants des immatriculations, comme cela se fait pour les clubs de motoneiges.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale.....	3 à 16
Le Québec et le Canada.....	17 à 21
Le Monde.....	26 23 et 28
Dossiers.....	25 et 26
Opinions.....	27

CAHIER B

Questions d'argent.....	1 à 16
Bourses.....	5 et 6
Carrières et Professions.....	7 à 12
Décès.....	13 à 15

CAHIER C SPORTS

Daniel Caza.....	1
André-A. Bellemare.....	5
Statistiques.....	2 et 4
Jeux et B.D.....	7

CAHIER D

Arts et spectacles.....	1 à 17
Votre agenda.....	16 et 17
Ce soir à la télé.....	16
La bonne table.....	18 à 20

CAHIER E

Partir.....	1 à 12
-------------	--------

CAHIER F

Habitat/ Déco.....	1 à 5
Annnonces classées.....	6 à 18
Mot fleché.....	14

SERVICES

Abonnements.....	686-3344
Annnonces classées.....	686-3311
Carrières et Professions.....	686-3270
Promotion.....	686-3342
Publicité Détaillants.....	686-3435
Publicité générale.....	686-3270
Rédaction.....	686-3394
Renseignements.....	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe Unimédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hughes-Rand, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

NUMÉROS CHANCEUX

MINI-LOTO

tirage du 14-06-96
884348 gagne 50 000\$
84348 gagne 5000\$
4348 gagne 250\$
348 gagne 25\$
48 gagne 5\$

SUPER 7

tirage du 14-06-96
1-14-17-18-21-25-41
(complémentaire) 43

EXTRA

080953

LA QUOTIDIENNE

tirage du 14-06-96
4-7-9
5-4-0-6

BANCO

tirage du 14-06-96
1-4-13-14-15-17-21-30-35-37-40-44-
49-52-57-59-61-63-64-67

PLAN

De base

Suite de la Une

raient exclus plusieurs domaines de couverture, le principal étant les nouvelles internationales qui accaparent 4 des 27 millions \$ dévolus à l'information; la création d'un « menu à la carte » où les journaux pourraient puiser, moyennant paiement additionnel.

C'est dans ce second volet que se retrouverait le secteur international, c'est-à-dire non seulement la politique étrangère et les grands événements internationaux, mais aussi les sports provenant d'outre-frontière, même quand une équipe canadienne dispute la partie. Cette hypothèse, si elle est retenue, signifie qu'en s'en tenant au service de base, les journaux verraient le nombre d'articles qu'ils reçoivent chaque jour passer de quelque 363 à une moyenne se situant entre 85 et 118. Il s'agit d'une coupe allant de 67 à 77 %. La proportion serait la même du côté français, de sorte que les sociétaires francophones ne recevraient plus 125 articles par jour, mais moins de 40.

Jim Poling croit qu'avec une telle amputation du service de base, les économies varieraient de 25 % à 50 % pour les journaux membres. En fait, estime le vice-président information des services de la PC, les petits journaux locaux sont sans doute ceux qui verraient leurs frais baisser le plus puisqu'ils se contenteraient probablement du service de base. La situation est différente pour les grands quotidiens qui, eux, doivent couvrir toute la gamme de l'information, notamment les nouvelles internationales. Mais, quoi qu'il en soit, pas question d'augmenter les coûts pour ces derniers par rapport à ce qu'ils paient déjà, assure Jim Poling. Une assurance qui ne tombera pas dans l'oreille de sourds puisque c'est justement sur ce point que se situe le problème. En effet, certains craignent que les exigences du groupe Hollinger quant à la réduction des coûts d'adhésion à la PC mettent en péril la survie de l'agence qui compte 87 sociétaires.

Hollinger, rappelons-le, vient de porter à 41 % sa participation dans Southam et contrôle ainsi 58 quotidiens canadiens (dont LE SOLEIL), soit les deux-tiers des journaux membres de la Presse Canadienne.

DIMANCHE 16 JUIN



Économisez 47 %

LA CHEMISE JACQUARDÉE

19.99

Carreaux texturés pur coton pour une chemise de grand confort exclusive au 31. Col boutonné, manches courtes, poche plaquée. Tons de bleu, vert. M.g.tg. Rég. 38.00*

LE TRENTE ET UN*

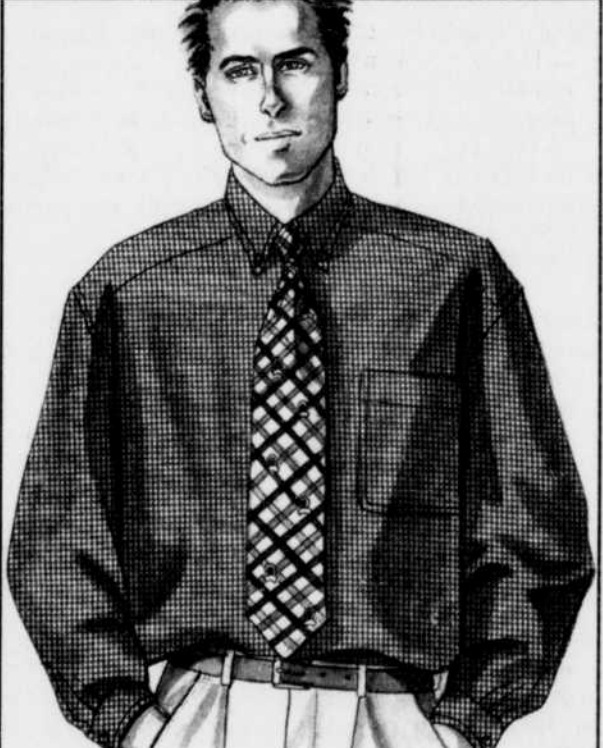


Économisez 45 %

LE POLO GOLFEURS BRODÉS

29.95

Puisque c'est un thème favori de papa, offrez-lui ce polo au trio de golfeurs brodés au devant. Il appréciera le confort du pur coton piqué. Noir, blanc, beige, jaune. M.g.tg. Rég. 55.00* Bermuda 29.95



Économisez 44 %

CHEMISE MICRO-CARREAUX

35.95

Pur coton jacquardé de haute qualité importé d'Europe, confection soignée, col boutonné, boutons nacrés, poignets à deux boutons. Tons de noir, marine, bleu. 37 à 45. Rég. 65.00*



Économisez 33 %

LES CRAVATES À MOTIFS

29.95

Un cadeau toujours apprécié, une cravate pure soie imprimée exclusive au 31, à offrir en différents motifs géométriques aux coloris mode du printemps. Rég. jusqu'à 45.00*

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

*Le prix régulier signifie le prix auquel cet article est habituellement vendu chez Simons et n'est pas une indication du prix auquel est vendue la majorité des articles en question.

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

Les appels s'accumulent déjà

Marc St-Germain libéré dès lundi?

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Vraisemblablement, Marc St-Germain sera remis en liberté dès lundi. Déjà, ses avocats ont déposé au greffe de la cour d'appel des requêtes comportant un total de 25 motifs.

À l'avis d'appel et à la requête pour permission d'appeler sur des motifs mixtes de droit et de faits, s'ajoutent des requêtes pour mise en liberté provisoire et pour sursis d'ordonnance d'interdiction de conduire. Elles seront toutes présentées lundi, et l'avocat du policier, Me Eric Downs, leur ajoutera probablement un appel sur la sentence de six ans de pénitencier prononcée, hier, par le juge Jean-Claude Beaulieu.

Il appert que le procureur de la Couronne, Me Yvon Lefebvre, n'a pas consenti à ce que la requête pour mise en liberté provisoire soit plaidée dès hier. Il semblerait toutefois que, lundi, il

ne s'opposera pas à la mise en liberté provisoire de St-Germain.

L'avis d'appel de St-Germain comporte 18 motifs, dont dix concernent les directives du juge Beaulieu au jury. Les autres vont de sa décision d'admettre la preuve d'alcoolémie et du processus de sélection du jury à ses décisions en cours de procès.

Quant à la permission d'appeler sur des motifs mixtes, la requête contient sept points, dont les rejets, par le juge André Trotier, des demandes de transfert du procès à Montréal et d'octroi d'une somme de 18 000 \$ pour les frais de transport et d'hébergement de St-

Germain, de ses avocats et de ses témoins experts. En fin d'après-midi, hier, Me Eric Downs et Me Michel Lebrun cachaient mal leur dépit à la suite du prononcé de la sentence. Entre autres, ils s'expliquaient très mal que le juge Beaulieu ait retenu, comme repère, la peine de cinq ans imposée en 1994 à Marc-André Houle, à la suite d'un accident ayant coûté la vie à une femme, à Stoneham.

L'accident était survenu après que l'individu eut voulu «faire peur» à l'automobiliste venant en sens inverse. L'homme était reconnu pour conduire régulièrement en état d'ébriété, ce qui, évidemment, n'était pas le cas de St-Germain.

Alors que le procureur de la Couronne, Me Yvon Lefebvre, avait simplement réclamé une peine d'au moins deux ans de pénitencier au juge Beaulieu, Me Downs lui avait suggéré, hier, l'imposition de 1500 heures de travaux commu-



C'est tout ce qui restait de l'auto conduite par St-Germain le matin de la tragédie.

nautaires. À la rigueur, l'avocat aurait bien accepté qu'aux travaux communautaires, s'ajoute une peine discontinue d'emprisonnement.

Plus tôt, Me Downs avait appelé à la barre M. Michel Campbell, le psychologue traitant de St-Germain depuis décembre 1994. Celui-ci a indiqué que le policier de 28 ans, dont la conjointe exerce le même métier, a connu des périodes de dépression sévère, marquées par des pensées suicidaires, depuis l'accident d'octobre 1994.

Sa situation financière rendue difficile par les procédures judiciaires, la perte de son emploi et la perspective de son incarcération ont provoqué un stress sérieux chez lui.

Touché et bouleversé par les conséquences de l'accident sur les familles

des victimes, St-Germain a développé son stress post traumatique.

Le docteur en psychologie a expliqué que le support de sa conjointe et sa grande implication auprès de son fils de 3 ans ont aidé St-Germain à surmonter le « choc terrible » qu'il a vécu, mais il a encore besoin d'aide. Pour le professionnel, personne, pas même St-Germain lui-même, ne gagnera quoi que ce soit dans son incarcération.

D'autre part, Me Downs a plaidé qu'il ne reste plus que la vie et sa famille à son client: «Un citoyen ordinaire ne perd pas sa job après une telle affaire!» Depuis octobre dernier, St-Germain est considéré inapte au travail policier par le psychiatre de la Société de l'assurance automobile, qui lui verse des indemnités.

91 \$ pour avoir fumé à la cafétéria

ANNIE MORIN
Le Soleil

■ SAINTE-FOY — La police de Sainte-Foy a réalisé un coup fumant, jeudi matin à l'édifice Marly: douze fumeurs qui occupaient la zone sans fumée de la cafétéria ont écopé d'une contravention de 91 \$.

Selon l'agent Martin-Guy Trépanier, porte-parole de la police de Sainte-Foy, les agents de la paix ont répondu aux plaintes répétitives de citoyens qui décrient les accrocs des fumeurs depuis le début de l'année. Le règlement municipal prévoit des amendes de 20 à 200 \$ pour ce type d'infraction. Le montant a été préétabli à 75 \$, excluant les frais administratifs de 16 \$.

En mars, les policiers s'étaient rendus à deux reprises au ministère du Revenu pour sensibiliser les fumeurs à la réglementation. Des billets de courtoisie avaient alors été émis. «On avait prévenu les fumeurs de notre visite», fait remarquer M. Trépanier.

Des interventions contre les fumeurs ont déjà été menées dans les restaurants de la ville, toujours à la demande de citoyens mécontents. Mais il s'agit d'une première quant au nombre d'infractions punies. «Si on a d'autres plaintes, on va y retourner», prévient l'agent Trépanier.

Des policiers en civil se sont d'abord rendus à la cafétéria de l'édifice Marly, sur le coup de 10h, pour identifier les contrevenants. Ces derniers ont identifié les contrevenants.

Leurs collègues en uniforme n'ont eu qu'à distribuer les contraventions à leur arrivée sur les lieux. Une tactique que certains employés comparent à une dénonciation.

La nouvelle s'est répandue en un rien de temps parmi les employés du ministère du Revenu. La rumeur avait amplifié à 50 les 12 cas rapportés par la police de Sainte-Foy.

Au lendemain de l'opération policière, les fumeurs ont déserté la cafétéria et se sont dirigés vers le seul endroit qui leur est destiné: dehors. Un fumeur qui préfère garder l'anonymat ne comprend pas pourquoi les fumeurs n'ont pas droit à un espace réservé qui ne soit ni trop loin ni trop froid.

Ce dernier se contenterait du stationnement comme seul refuge. «Avec le beau temps, c'est facile de faire respecter l'interdiction, mais quand vient la pluie et les froids hivernaux, on n'apprécie pas d'être confiné à l'extérieur», raconte-t-il.

Françoise Rouleau et Francine Lebel, qui fumaient habituellement en zone interdite, ont quitté la cafétéria pour s'installer dehors. «On n'a nulle part où aller, c'est pour ça qu'on fume en-



Il y a encore d'irréductibles fumeurs à la cafétéria de l'édifice Marly.

dedans. On ne fait pas ça pour écoeurer les non fumeurs», font-elles valoir. Parmi les personnes rencontrées par le SOLEIL, adeptes de la cigarette ou pas, aucune ne s'est plaint de la fumée qui flotte dans la cafétéria à l'heure du lunch. L'action répressive des policiers a été décriée de toutes parts puisque la réglementation qui prévaut dans les aires de travail, jugée primordiale, est scrupuleusement respectée. Il ne semble pas exister de rivalité entre les fumeurs et les non fumeurs. D'aucuns blâment une poignée d'irréductibles d'entretenir la polémique, d'autres affirment que ce sont les visiteurs qui logent les plaintes à la police.

Trois hommes réaniment un septuagénaire

Un véritable héros que ce Jacques Normand

CATY BÉRUBÉ
Le Soleil

QUÉBEC — Ce n'est pas à tous les jours que l'on a la chance de pouvoir sauver une vie. Un citoyen «ordinaire», aidé de deux autres citoyens tout aussi «ordinaires», a vécu cette expérience hier matin en réanimant un septuagénaire en arrêt cardio-respiratoire, qui s'était affaissé sur le trottoir.

Au volant de son automobile, Jacques Normand s'en allait au travail, en compagnie de son épouse, comme à tous les matins. Soudainement, il aperçoit, du coin de l'oeil, un homme étendu par terre, à l'intersection de la 80e rue et de la 10e avenue. «J'ai dit à mon épouse "je pense qu'il a besoin d'aide" et j'ai fait demi-tour. En m'approchant, j'ai vu qu'il était déjà bleu», raconte Jacques Normand.

«Deux autres hommes se trouvaient aussi sur les lieux. Nous avons pris son pouls: rien. Puis nous avons essayé d'écouter son coeur et de voir s'il respirait: rien aussi. J'ai dit: "vite, il faut faire quelque chose, il est en arrêt respiratoire"», poursuit-il.

Les trois hommes ont tout de suite commencé à prodiguer au malade un massage cardiaque et la respiration artificielle.

Après quelques minutes — Jacques Normand ne peut dire avec précision combien de temps s'est écoulé entre le début et la fin des manœuvres de réanimation — le coeur de l'homme a recommencé à battre. «Quand les ambulanciers sont arrivés sur les lieux, il reprenait des couleurs, vomissait et toussait. Ils l'ont pris en main et l'ont transporté à l'hôpital.»

Chacun des trois hommes est ensuite reparti de son côté pour vaquer à ses occupations, comme si de rien n'était. Enfin presque...

«C'est une expérience incroyable, extrêmement enrichissante. J'avais déjà vu des personnes mourir, mais voir quelqu'un de parti qui revient, c'est extraordinaire.»

Rencontré en après-midi par LE SOLEIL, Jacques Normand était très heureux d'apprendre que l'homme qu'il a secouru était hors de danger et qu'il demeurait à l'urgence de l'hôpital de l'Enfant-Jésus pour y subir des tests. «Quand il était inconscient, je lui disais qu'il

était trop jeune pour partir, qu'il devait revenir avec nous. Je ne sais pas s'il m'a compris, mais je suis très content qu'il soit vivant», dit M. Normand, visiblement heureux.

Le sauveur refuse de prendre à lui seul le mérite de cet acte héroïque. Il rappelle le rôle des deux autres hommes, un facteur et un passant, qui ont travaillé avec lui en équipe pour réanimer le septuagénaire.

Les trois hommes n'auraient probablement pas réagi de la sorte s'ils n'avaient pas récemment suivi des cours de secourisme.

Jacques Normand a suivi son cours à l'Institut du secourisme du Québec, il y a un peu plus d'un an. Designer d'intérieur, il possède son entreprise et a décidé de prendre le cours lui-même plutôt que de le demander à ses employés, pensant que cela lui servirait sans doute un jour.

«Je croyais utiliser ces connaissances pour des petites choses de la vie, comme quelqu'un qui s'étouffe ou se blesse à la maison. Je ne pensais jamais qu'un cours de trois jours me permettrait de sauver une vie.»

TROIS FOIS HÉROS

Jacques Normand raconte son histoire avec beaucoup d'humilité, avouant avoir été poussé à contacter LE SOLEIL par ses collègues de travail.

Refusant qu'on le qualifie de héros, le père de famille de 49 ans dit adorer la vie et vouloir pour les autres ce qu'il veut pour lui-même: vivre le plus longtemps possible.

L'aventure qu'il a vécu hier n'était pas son premier acte de bravoure. En 1983, Jacques Normand a participé à des recherches pour retrouver deux enfants perdus en forêt, au Lac des Plaines, où il possède une résidence d'été.

Le hasard avait voulu que ce soit lui qui retrace les garçons de 11 et 12 ans, qui étaient demeurés introuvables pendant quatre jours. L'un d'eux avait été trouvé dans un état comateux et gelé, alors que l'autre, complètement apeuré, avait été retrouvé un peu plus tard, très loin en forêt.

Quelques années avant, Jacques Normand avait également sauvé de la noyade un garçon de sept ans. Il avait réussi à le sortir des eaux du Lac des Plaines, lui évitant ainsi la mort.



Jacques Normand

Lumina Van 1996
7 passagers



Aucun comptant nécessaire

Air climatisé
3,4 V6 180 HP
Radiocassette AM-FM

279\$ /mois*

FOURNIER
CHEVROLET GEO OLDSMOBILE INC.

• Prix de vente 19 670\$. Obligation totale 16 740\$.
• Intérêt 6270\$. Taux 8,35% - 60 mois.
• Sous réserve de l'approbation du Service du crédit par la banque.
• La voiture achetée devra être remise à l'institution financière en remboursement du SOLDE du prêt à moins que l'emprunteur paie pour financer le SOLDE du prêt.
• Taxes, transport en sus.

Prêt rachat Royal

AUTOROUTE DE LA CAPITALE, BOUL. PIERRE-BERTRAND. TÉL. (418) 687-5170

Cap-Rouge a maintenant sa bibliothèque

Les résidents de Cap-Rouge pourront visiter leur nouvelle bibliothèque municipale, sise au 4705, rue de la Promenade-des-Soeurs, aujourd'hui et demain, entre 12 et 16h. La bibliothèque Roger-Lemelin a été inaugurée jeudi en présence de Michel Côté, député de La Peltre et représentant du ministère de la Culture et des Communications, Valéda Lemelin et sa famille ainsi que la mairesse Michèle Bouchard-Rousseau. Une collection de 30 000 documents est maintenant accessible à la population carougeoise. L'audio-visuel et l'informatique viennent se greffer au moyen de communication indélégeable qu'est le livre. La participation d'une équipe de 75 bénévoles à la gestion de l'édifice culturel permettra de réduire les dépenses de fonctionnement du conseil municipal. A.M.



LE SOLEIL, JACQUES DESCHÈNES

SAINTE-GERMAINE-STATION

Identité dévoilée

L'identité de la victime de l'accident mortel survenu à Sainte-Germaine-Station jeudi a été dévoilée hier. Il s'agit de Serge Venable, 45 ans, de Sainte-Germaine. Il circulait seul dans son véhicule, vers 20 h 40 jeudi, lorsqu'il a perdu la maîtrise de son automobile, en face du 414, rang 6, à Sainte-Germaine. Son véhicule, qui a fait plusieurs tonneaux, a terminé sa course dans un fossé. C.B.

SAINTE-FOY

10000\$ de hasch

Les policiers de Sainte-Foy ont accentué leur lutte au commerce de haschisch, jeudi soir, en saisissant pour plus de 10 000\$ de cette drogue lors de deux opérations différentes. La première perquisition a eu lieu au 2316, avenue Chapdelaine. Les agents y ont arrêté un homme et une femme en possession de 63 grammes de haschisch. Ils ont également visité un appartement de la rue Jean-Durand, où un homme dans la vingtaine a été trouvé en possession de 198 grammes de haschisch. Les trois personnes devaient comparaître hier au palais de justice de Québec pour possession de stupéfiants dans le but de trafic. C.B.

QUÉBEC

Descente dans une piquerie

Une piquerie située au 234, avenue des Oblats, dans le quartier Saint-Sauveur, a reçu la visite des agents de l'unité spéciale d'intervention de la sûreté municipale de Québec jeudi soir. Le locataire de l'appartement, un homme de 36 ans bien connu des milieux policiers pour sa présence fréquente dans des piqueries, a été arrêté. Il devait comparaître hier au palais de justice de Québec pour possession de stupéfiants dans le but de trafic, car les policiers ont saisi 44 sachets de poudre blanche, vraisemblablement de la cocaïne, dans son logement. Quatre femmes, qui vivent de prostitution, et trois hommes se trouvaient également dans l'appartement lors de la perquisition. Un homme et une femme ont été trouvés en possession de stupéfiants. Ils devaient eux aussi comparaître au palais de justice hier, mais pour possession simple de stupéfiants. C.B.

SAINT-GEORGES

Choisie parmi 4700 collègues

Reconnue par ses pairs comme l'infirmière de l'année en Chaudière-Appalaches, après avoir initié le transport adapté pour les malades, participé à la création d'un centre d'aide pour mères adolescentes, réalisé un programme de services en courte durée et s'être engagée sur le plan communautaire en Afrique, M^{me} Huguette Giroux, directrice des services internes à la clientèle et des soins infirmiers au Centre hospitalier de Saint-Georges de Beauce, a été élue aux valeurs humaines dans son travail. «Les années à venir ne seront pas faciles, indique-t-elle, mais il faut laisser les relents en arrière, parler de dynamisme et donner le meilleur service en fonction de ce que l'on doit faire.» M^{me} Giroux a été honorée parmi les 4700 infirmières et infirmiers, membres de l'Ordre régional. L.D.

RIVIÈRE-DU-LOUP

Six ans de prison pour Sony Garneau

Sony Garneau, 26 ans, a été condamné hier au palais de justice de Rivière-du-Loup à une peine de 6 ans de prison sur 14 chefs d'accusation dont complot, vol qualifié, bris de probation, déguisement et évasion de garde légale. L'un des dossiers concerne un vol qualifié qui s'est déroulé le 15 janvier 1995 au domicile d'un couple de personnes âgées de Rivière-du-Loup. Portant une cagoule et armé d'une carabine à plombs, Garneau a réussi à convaincre l'homme de lui ouvrir sa porte, prétextant une panne de voiture. Il s'est emparé du contenu du sac à main de la dame contenant 500\$, et a pris la fuite en emportant le petit coffre fort du couple. Les policiers ont procédé à son arrestation peu de temps après. L'argent a été retrouvé dans les poches de Garneau, et le coffre fort dans son véhicule. «Vous n'avez jamais respecté rien ni personne et vous présentez un risque sévère de récidive», a mentionné le juge André Plante. Sony Garneau, qui cumule plus de 40 infractions et condamnations depuis 1985, était en détention préventive depuis 17 mois, ce qui ramène la sentence à purger à 4 ans. M.L.

EATON

AVEZ-VOUS TROUVÉ CE QUE PAPA VEUT POUR LA FÊTE DES PÈRES DEMAIN?
SI CE N'EST PAS FAIT, VENEZ EN MAGASIN ET OBTENEZ JUSQU'À 25% DE RABAIS

sur tous les
vêtements mode, accessoires
et chaussures à prix courant
pour hommes et enfants
Solderie des manufacturiers comprise.

AVEC TOUT ACHAT DE 3 ARTICLES, OBTENEZ

25% DE RABAIS

À L'ACHAT DE 2, 20% DE RABAIS
À L'ACHAT DE 1, 15% DE RABAIS

La vente
prend fin
demain le
16 juin



Eaton. On veut être votre magasin.

À l'achat de 3 articles ou plus, obtenez 25% de rabais. Non valide en conjonction avec tout autre offre (y compris nos offres courantes «2 pour» et «3 pour»). Ne s'applique pas aux vêtements mode sport, chaussures athlétiques, fragrances, montres, lunettes de soleil pour hommes, toutes les chaussures athlétiques pour enfants, mobilier, jouets et articles sur roulettes. Tous les détails en magasin.

Les mamelles de la SRC

Faudra-t-il rogner dans le budget de sacs de vidanges de Pôpa, ou celui des dindes «butterball» de Moman? Reporter la diffusion de nouveautés de l'automne et de l'hiver à la télévision, comme le téléroman *Bouscotte* de Victor-Lévy Beaulieu, la série historique *Marguerite Volland* ou le téléroman quotidien *Virginie* de Fabienne Larouche? Ou encore, ratatiner le Téléjournal?

Ce ne sont encore que des hypothèses. Mais si jamais le plan démoniaque du président de Radio-Canada Perrin Beatty pour sauver le réseau anglais de la misère s'applique, les réseaux français de radio et de télé risquent de connaître une crise grave. Ce plan pourrait être imposé lundi au cours d'une réunion avec les vice-présidents des réseaux anglais et français.

Il manque 52 millions \$ à Toronto pour boucler le budget de la télé anglaise, dont 17 millions \$ seulement pour «canadianiser» la grille, c'est-à-dire pour sevrer la CBC encore accrochée aux mamelles de la télévision américaine. On irait donc prendre la moitié de ce fric manquant au réseau français. Allez hop! On change de mamelle.

Cette nouvelle hallucinante venue d'Ottawa s'est répandue jeudi comme une trainée de poudre. On était au abois jusqu'à Moncton.

Hier, le journal *L'Acadie nouvelle* sonnait l'alarme. Car il est impossible d'imaginer une ponction de 27 millions \$ sans attaquer les stations francophones des régions du pays. Moncton, Québec, comme les autres.

Le téléspectateur dira peut-être «Bof! Un coup

de ciseaux de plus ou de moins! Il est vrai qu'on en a l'habitude. Mais cette fois, le coup appréhendé est odieux. Il obligerait le réseau français, déjà sous-financé, à participer au sauvetage de la télévision anglaise. 27 millions \$, ce n'est pas des pinottes. Cette ponction forcerait la SRC à chambarder sa programmation d'automne, à mettre des émissions en inventaire. C'est parfaitement injuste. Car pendant qu'on produisait ici, avec des budgets globaux plus modestes, des émissions «canadiennes» de qualité comme *Omerta*, *Les filles de Caleb*, *Blanche*, *Scoop*, la CBC restait accrochée à des séries américaines comme *The Fresh Prince of Belair*, *Nanny*, *Central Park West*. Or, il faudrait maintenant payer pour le sevrage? C'est d'autant plus choquant qu'en dépit de ces importations américaines, les cotes d'écoute lamentables de CBC (moins de 10% des parts de marché contre 30% en français) ont privé la CBC de rentrées publicitaires. Les anglophones ont fait la preuve, à répétition, qu'ils peuvent se passer de leur télévision publique. Faudrait-il la rescaper contre leur gré?

Dans les coulisses de Radio-Canada, certains parlent de «coup d'état».

On se demande même si Ottawa n'a pas décidé d'appliquer «le plan B» dans le domaine culturel alors que le couperet frappe d'autres institutions francophones. C'est d'autant plus odieux



Ghislaine Rheault

que la part des crédits gouvernementaux versés à la SRC n'a pas cessé de diminuer au fil des ans: CBC reçoit 580 millions \$ d'Ottawa et les réseaux français 318 millions \$. 41,6% des crédits vont à la télé de la CBC, 23,1% à la télé française, 14% à la radio anglaise et 11% à la radio française. Il y a cinq ans, 40% des crédits allaient aux réseaux français de radio et de télé. Maintenant, leur part n'est plus que de 34%. Et certains voudraient qu'elle fonde encore. Un certain Richard Strusberg pressenti pour devenir vice-président exécutif de Radio-Canada défend cette vision des choses. M. Strusberg aurait déjà prétendu que les budgets devraient être répartis entre la CBC et la SRC en fonction du nombre de têtes de pipe. Cela réduirait la part totale du gâteau des francophones à 24%. Comme si la semaine de radiodiffusion et de télédiffusion était élastique, selon que l'on parle anglais ou français! Il verrait d'un bon oeil que le budget de la télévision française passe de 320 millions \$ à 250 millions \$, écrivait récemment *Le Devoir*.

Si une telle hypothèse se réalisait, Radio-Canada devrait modifier de fond en comble la programmation d'automne qu'elle tente présentement de vendre aux annonceurs. Elle devrait mettre en inventaire des séries pour les imputer plus tard au budget (car les dépenses sont comptabilisées l'année de leur diffusion) et offrir

des émissions de moindre qualité. Ces décisions auraient un impact majeur sur les rentrées publicitaires: avec moins d'émissions à succès, on risque de voir fondre les auditoires. On croirait cette stratégie inspirée par les radiodiffuseurs privés qui mènent un lobby intensif depuis des années pour mettre le réseau français de télévision «knock-out». Le plus odieux, c'est que cette ponction de 27 millions \$ n'aurait jamais été envisagée si la direction de la télévision anglaise avait fait ses devoirs. Mais plutôt que de mettre son patron dehors, on organise un cambriolage chez ses voisins pour le tirer d'affaire.

Mais je vous entends penser: si le réseau français en arrache ça ne paraît pas toujours à l'antenne. On n'y a pas perdu le goût immodéré du voyage.

Il m'arrive aussi de sursauter en voyant tant de reporters en cavale. Pendant les primaires américaines, un dimanche matin à la radio, trois journalistes patrouillaient les États-Unis: sauf erreur, ils étaient à New-York, Miami, et en Oklahoma. Or, je n'ai rien trouvé de transcendant dans leurs topos. Cette semaine, après *Le Point Média*, c'était au tour du *Point* à se rendre en Russie. Et cette autre tournée du *Point* en Italie chez les propriétaires de Ferrari, était-elle capitale pour le droit du public à l'information? Jadis, on jetait l'argent par les fenêtres à Radio-Canada. Mais les crises de financement ont forcé les directions à gérer sur le sens du monde. Il y a beaucoup moins d'abus qu'autrefois. Il en reste tout de même. En pleine cure d'amaigrissement, il arrive que certains dénichent encore du foie gras!

Ouverture des piscines extérieures à Québec et Charlesbourg

■ La saison de la baignade dans les piscines extérieures de la ville de Québec débute dès cette fin de semaine. Les piscines Bardy, Les Saules, Marchand, marina Saint-Roch et Saint-Sacrement seront ouvertes à compter du 15 juin, entre 13 h et 16 h et l'entrée sera gratuite. La pataugeoire du parc de l'Esplanade et celle du parc du Musée seront aussi ouvertes aux mêmes heures.

À compter du 24 juin prochain, toutes les piscines extérieures, les pataugeoires ainsi que les jeux d'eau ou de douche seront en fonction.

Dans les piscines extérieures, la baignade libre débute habituellement à 12 h et se termine à 19 h. Quant aux pataugeoires et aux jeux d'eau ou de douche, ils sont en service de 9 h à 16 h.

Dans les piscines extérieures appartenant à la ville de Québec, les activités offertes en après-midi s'adressent davantage aux jeunes.

En fin d'après-midi et en début de soirée, ce sont généralement des pé-

riodes de baignade familiale qui sont offertes. L'accès à toutes ces activités est gratuit.

À CHARLESBOURG

À Charlesbourg, deux piscines sont ouvertes durant la fin de semaine, si la température le permet. Ce sont les piscines de Sainte-Maria-Goretti (7475, avenue Paul-Comtois) et de Saint-Jérôme (585, 64e Rue Est), qui ouvriront leurs portes de 13 h à 18 h, samedi et dimanche. Pour connaître l'horaire, à compter du 22 juin, veuillez appeler durant les heures de bureau, au 624-7740.



Les piscines publiques sont sur le point d'ouvrir.

Les **8** heures de La Galerie du Meuble

L'INCROYABLE VENTE!



Canapé imprimé bordeaux, ocre et vert forêt
Canapé 2 places **448\$**
Canapé-lit **588\$**



Canapé 2 places en cuir bordeaux **1088\$**



Lit "Queen" en érable teint acajou **588\$**
Chevet **248\$**
Vaste choix de finitions



Élément audio vidéo en merisier teint ambre **1188\$**
Choix de finitions.



Bergère Queen Ann aux motifs écus **288\$**



Ensemble dinette en fer forgé et rotin
La table et 4 chaises **688\$**

Samedi 15 juin et dimanche 16 juin **10% à 50%** sur tout! tout! tout!

(Certains articles présentés sortent en quantités limitées)

40^e
Anniversaire
1956-1996

LA GALERIE DU MEUBLE
DÉCORATION INTÉRIEURE

COMMENCEZ À PAYER DÈS 1\$

*12 juin 1997. Conditionnel à l'approbation du crédit. Acompte 30%.

CLASSIQUE
1215, boul. Charest O., Québec, 681-0171

CONTEMPORAIN
18, rue Courcellette, Québec, 681-0171

ROCHE BOBOIS
9, rue Courcellette, Québec, 681-4101

RIVE-SUD
170, rte Kennedy, Lévis, 838-9982

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au mercredi 9h à 17h30. Jeudi et vendredi 9h à 21h. Samedi 9h à 17h. Dimanche 12h à 17h.

CERTIFICAT-CADEAU
40\$
LA GALERIE DU MEUBLE

Ce certificat-cadeau est applicable à tout achat de meubles de 400\$ et plus effectué les 15 et 16 juin 1996. Non monnayable. Ne s'applique pas aux commandes antérieures. Un seul coupon par client. Ne peut être utilisé conjointement avec tout autre certificat-cadeau ou promotion. Veuillez présenter au moment de l'achat.

30 mois de prison pour un indomptable trafiquant

MATHIEU BOIVIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — Simon Bédard, 28 ans, a été condamné hier à deux ans et demi de détention, relativement à des accusations avérées de trafic de stupéfiants. L'homme, un résident de Saint-Luc, avait été pris, en janvier, en possession de plus de 135 grammes de cocaïne.

Simon Bédard, on s'en souvient, avait été victime d'un attentat à la voiture piégée à Lévis, en décembre 1994. Amputé de la jambe droite à la suite des blessures subies dans l'explosion, l'homme, craignant pour sa vie, s'était exilé au Costa-Rica au terme de sa convalescence de huit mois.

Il est revenu au Québec en décembre 1995 et a été pris, le 24 janvier 1996, en possession d'une importante quantité de coke et d'une arme à autorisation restreinte dont le numéro de série avait été altéré. La simple possession

de cette arme constituait d'ailleurs une infraction de plus, les termes d'une probation antérieure lui interdisant la détention d'une arme à feu.

Bédard faisait ainsi face à des accusations de possession de cocaïne en vue d'en faire le trafic, de possession d'une arme à feu à autorisation restreinte et de bris de probation (puisque'il ne devait pas être trouvé avec une arme en sa possession).

«M. Bédard est un trafiquant d'habitude, a fait valoir Me François Huot, procureur de la Couronne. Il aura



Simon Bédard

beau plaider ce qu'il voudra, le simple fait d'avoir été arrêté dans une voiture, louée depuis trois jours à peine, en possession de la drogue et de

l'arme prouve assez clairement qu'il en avait fait son mode de vie.

Il ne faisait pas non plus dans le trafic «de coin de rue»: ce sont quelque cinq onces de drogue dure qui ont été saisis par les policiers. Enfin, M. Bédard était sous le coup d'une probation, qu'il a brisée; j'en conclus qu'elle n'a eu aucun effet dissuasif sur lui... Bref, je propose une peine de trois ans et demi de pénitencier», a conclu l'avocat de la poursuite.

L'avocat de Bédard, Me Lawrence Corriveau, a pour sa part axé sa plaidoirie sur l'absence de preuves: «mon client a été trouvé coupable de trafic de drogue en 1995, pour des actes posés en 1993, mais vous n'avez aucune preuve qu'il a recommencé depuis la fin de sa convalescence, en août 1995!»

De plus, la drogue saisie a une valeur de 14 000 \$, pas d'un million! Je trou-

ve exagéré de réclamer le pénitencier dans de telles circonstances.

Quant à son départ pour le Costa Rica, rappelons-nous qu'un «contrat» était mis sur sa vie, à preuve l'explosion qui lui a coûté sa jambe... Non, vraiment, les preuves sont minces contre mon client», a-t-il conclu.

Le juge Jean Dutil a toutefois sévi assez sévèrement: 12 mois pour la possession illégale d'arme, 18 mois pour le bris de probation et 30 mois pour trafic de stupéfiants, peines devant être purgées de façon concurrente. Bédard s'est de plus vu interdire à perpétuité toute possession d'arme et confisquer tout le matériel saisi en janvier.

La défense
a plaidé
l'absence
de
preuves

Le Solde Fête des Pères Amigo de Cantel

AUJOURD'HUI

Sprint final!

Pendant notre course aux petits prix,
économisez en grand avec *Les loisirs Amigo^{MC}*:

- 0\$ Pas de frais mensuels de 35,95 \$* par mois, pendant 3 mois**!
- 0\$ Pas de frais d'accès au système : une économie de 48 \$**!
- 0\$ Téléphone «Pocket Classic» 910 de Motorola, sans supplément!
- 0\$ 600 minutes (10 h) par mois d'appels locaux gratuits, le soir et le week-end!

*Pocket Classic 910 de Motorola

CONCOURS :

- 1 forfait-golf (2 jours) pour 2 au Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic (valeur : 800 \$)
 - 1 sac de golf, avec équipement complet (valeur : 750 \$)
 - 1 barbecue au gaz propane (valeur : 400 \$)
- Détails en magasin.

CANTEL
amigo^{MC}

On a toujours besoin d'un Amigo!

*Appels interurbains, service de déplacement et taxes applicables en sus. Engagement de dix-huit (18) mois requis. Frais de résiliation anticipée exigibles. Sous réserve d'approbation de crédit. Certaines conditions s'appliquent. Heures en soirée : de 18 h à 8 h, du lundi au vendredi. Heures le week-end : de 18 h le vendredi à 8 h le lundi. **Valable uniquement pour les nouvelles mises en service. Offre en vigueur jusqu'au 30 juin 1996. L'offre «Pas de frais d'accès au système» est en vigueur jusqu'au 16 juin 1996. Tous les détails dans les magasins participants. Valeur du 1^{er} prix : 800 \$, comprenant deux nuitées, deux petits déjeuners et deux soupers - table d'hôte - pour deux personnes, et deux parties de golf avec voiturette, valeur du 2^e prix : 750 \$; valeur du 3^e prix : 400 \$. Valeur totale : 1 950 \$. Règlement complet du concours disponible en magasin. Date de clôture : 15 juin 1996 avant minuit. Tirage : 26 juin 1996.

CANTEL Centres de communications

QUÉBEC

2700, rue Jean-Perrin
Bur. 101
(418) 843-0000

LÉVIS

126, boul. du Président-Kennedy
(418) 838-9844

CHICOUTIMI

1021, boul. de l'Université E.
(418) 690-0535

STE-FOY

2095, boul. Charest O.
Bur. 109
(418) 684-8884

3062, boul. des Quatre-Bourgeois
(418) 651-1423

CANTEL AGENT AGRÉÉ

LAUBERTÉ ÉLECTRONIQUE

1007, rue Fontaine, St-Jean-Christophe
(418) 839-4328

CELLULAND VANIER

550, boul. Père-Lelièvre, bur. 106 A
(418) 686-4888

CELLULAND QUÉBEC

500, rue St-Jean-Baptiste, bur. 220
(418) 877-2737

CELLULAND ANCIENNE-LORETTE

1875, rue Notre-Dame
(418) 872-6682

CELLULAND BEAUPORT

321, boul. Ste-Anne
(418) 666-0877

COMMUNICATIONS SPECTROCOM

99, boul. Bois-Francs S., Victoriaville
(819) 752-6935

Offres en vigueur uniquement dans les magasins participants des chaînes suivantes :

la Saie

EATON

ADVENTURE

LA CABINE TÉLÉPHONIQUE

TELECOM

FUTURE SHOP

RadioShack.

BUREAU EN GROS

COMPLUCENTRE

Maison Sony.

Zelles

MADE

VITRO PLUS

DU-RO

Lebeau

Magasin-Entrepôt

CELLULAND

L'avenir du Domaine Joly toujours incertain

Trois membres du conseil d'administration remettent leur démission

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

■ LÉVIS — L'avenir du Domaine Joly de Lotbinière qui a rouvert ses portes en mai est toujours incertain. Des partenaires dans la préparation d'un plan de développement du site ne s'entendent pas sur les façons de mettre en valeur le Domaine situé à Sainte-Croix.

Ce désaccord a conduit trois membres du conseil d'administration des Amis du Domaine Joly — dont le président Guy Isabelle — à remettre leur démission. Les autres démissionnaires sont Jean-Pierre Ducruc de Sainte-Croix et Donald Gagnon de Lotbinière. « On a perdu tout notre temps cet hiver. On n'a pas réussi à s'entendre sur la façon de développer le Domaine », a résumé M. Isabelle.

Le groupe des Amis du Domaine Joly était vu comme un des principaux organismes à qui le gouvernement du Québec aurait pu céder le site. L'an

dernier, Québec a fait connaître son intention de privatiser cette propriété.

Les divergences de vue se sont cristallisées récemment lors de la présentation d'un projet préliminaire de développement concocté par la firme de consultants Groupe Type de Lyster. Les services de ces experts avaient été retenus en début d'année par la MRC de Lotbinière et des représentants du gouvernement québécois.

Selon ce qu'il a été permis d'apprendre, les démissionnaires auraient souhaité que l'on mise sur les attraits naturels du site au lieu d'investir dans la

mise en place d'une ferme vivrière d'antan avec des animaux, dans le but d'attirer plus de visiteurs. « Les consultants sont en train d'escamoter le Domaine Joly. Pourquoi avoir une ferme ? Il n'y a plus de bâtiments ni de bêtes. Qui va prêter des animaux pour l'été qui vont être engraisés au « popcorn » et aux « chips » ? », a lancé avec dépit M. Isabelle.

À son avis, l'entretien du manoir seigneurial qui orne bien des cartes postales est un boulet au pied. La rénovation et l'entretien de l'immeuble vont accaparer une part trop grande des faibles revenus du Domaine. « Je vais peut-être vous faire sursauter mais le manoir, ce n'est pas viable économiquement, à moins que le gouvernement l'entretienne ou qu'un investisseur privé l'achète », a-t-il affirmé.

M. Isabelle estime, par ailleurs, que les visites guidées, l'animation sur le site, pourraient générer suffisamment



Guy Isabelle considère que l'entretien du manoir est un boulet au pied.

de revenus pour en assurer le développement et l'entretien.

Quoiqu'il en soit, la présentation de l'étude des consultants sur le dévelop-

pement futur du Domaine Joly qui devait se faire ce mois-ci a été remise à la fin de l'été. Ce délai ne compromet pas les activités pour la saison estivale.

COURS D'ESPAGNOL COURS D'ANGLAIS

Session d'été

• Cours intensifs
• Cours privés
Début: 3 juillet 96
Inscription: 26 et 27 juin

Diffudi International
880, Père-Marquette
682-3617

LE PAIEMENT
PRÉ-AUTORISÉ
TOUT SAISON
POUR SEULEMENT
19\$ PAR MOIS
24\$ PAR MOIS
PAR CAMELOT
PAR ROUTE
MOTORIZÉE
LE SOLEIL

TERRAINS Domaine Montmorency

VUE et SITE EXCEPTIONNELS

SUR LE FLEUVE,
L'ÎLE D'ORLÉANS ET LE CHÂTEAU FRONTENAC
Plusieurs maisons en construction
MAISON À VISITER

Venez choisir votre terrain
et réaliser votre rêve.

843-2345
Cell: 563-4850

CORRECTION de la myopie et de l'astigmatisme au LASER

Dr Yolande Dubé m.d.
D.A.B.O. FRCS (C)
Ophtalmologiste

Pavillon du Jeffery Hale
1270, chemin Sainte-Foy

Pour information : (418) 687-3326



GRAND SOLDE SEMI-ANNUEL

Actuellement,
réductions incroyables
jusqu'à

50%

MAISON
GUY POIRIER

1200, avenue Germain-des-Prés à Sainte-Foy
658-8814

Lévis Vente sous la tente

13 au 30 juin 1996

Spéciaux
sur une sélection
de vêtements

499\$

1499\$

Vêtements d'un
grand manufacturier
réduits à des prix
jamais vus!

concept mode
clément
0-20 ans

une seule adresse
Place Kennedy Lévis
(418) 833-2686

Pieds Sensibles

LA CHAUSSURE SOUPLE
AVEC LA SEMELLE COUSSINÉE

- Élégante
- Choix de modèles: confort et habillé
- Pointures et largeurs variées
- Peut contenir une semelle orthopédique



SPIESS

LABORATOIRE
POULIOT

LA OÙ CHAUSSURES ET SANTÉ VONT DE PAIR
2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 652-0100

UN SITE BRANCHE
sur Internet

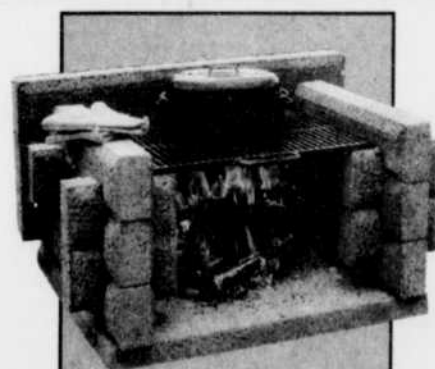
LE LAC CLAIR

«Beau à vous couper le souffle»



Superbes terrains au bord du lac
À une heure de Québec dans Portneuf
À PARTIR DE 45 000\$

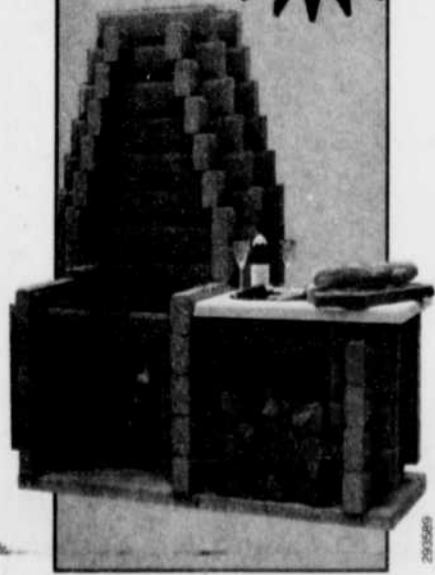
N'achetez pas sans visiter ce site unique
(418) 650-5577 et (418) 821-1162
Internet <http://www.masc-web.com/lacclair/index.htm>



FEU ARDENT INC.

724, chemin Industriel, Bernières
831-1514

OUVERT
LE SAMEDI



CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES
CHARPENTIER
CLIC SAINTE-FOY

NOUVELLES SESSIONS DE COURS D'ANGLAIS

FORMULE: Petites équipes (élèves de même niveau)
BUT: Base solide pour fonctionner en milieu anglais (téléphone, réunions, vente, relations humaines, actualité)

Session régulière
• Du 2 juillet au 6 septembre 96
• 45 heures sur 10 semaines
• Coût: 359\$

Session intensive
• Du 15 au 26 juillet 96
• 30 heures sur 2 semaines
• Coût: 239\$

Inclus: matériel didactique, taxes, attestation de fin de programme

Reçu officiel pour fins d'impôt

659-2542

Accréditation à la SQDM 03F005304-1
Le plus grand réseau d'enseignement des langues au Québec

RIEN À PAYER

SUR TOUS LES CAMÉSCOPES, TÉLÉVISEURS, ÉLECTROMÉNAGERS ET PRODUITS AUDIO À PRIX RÉGULIER Y COMPRIS MODÈLES DÉMONSTRATEURS ET FINS-DE-LIGNE

S.A.C. Ne payez que les taxes. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Détails en magasin.

AVENTURE

ÉLECTRONIQUE

MEILLEURS PRIX GARANTIS

LA PLUS CHAUDE VENTE!

ENSEMBLE ÉLECTROMÉNAGERS

Offre incroyable!

W White-Westinghouse

ASPIRATEUR EUREKA GRATUIT! valeur: \$85

CUISINIÈRE

• 18 pi. cu.

• 2 bacs à légumes

• 2 bacs à légumes

• 1 gallon dans la porte

• Nettoyeur facile

• Moteur robuste

• 4 cycles de lavage

• 3 choix de température

• Distributeur de javelant

4 MORCEAUX

1999⁰⁰

KENWOOD

300

CHOISISSEZ votre PRIME

Détails en magasin

TRÉPIED GRATUIT

Valeur: \$50

699⁰⁰

NEC

MAINTENANT AVEC FAX/MODEM 28.8

NOUVEAU! Technologie MPEG

READY 9522

PENTIUM 100

• Processeur Intel®

• Pentium 100MHz

• Mémoire vive de 16 Mo

• Disque rigide de 1.6 Go

• Fax data 28.8 Kbps

• CD-ROM 4x

• Mémoire vidéo 1 Mo

• Unité de contrôle à distance

• Port infrarouge

• MONITEUR OPTIONNEL

READY9522

2098⁰⁰

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Offre 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

QUÉBEC

Place Lebourgneuf

5500 boul. Des Gradiers

(418) 628-5500

LÉVIS

Galerias Chagnon

300 Côte du Passage

(418) 835-5500

CHICOUTIMI

394 boul. Des Saguenéens

(418) 698-3940

BOUTIQUES

• Gâtées de la Capitale • Place Fleur de lys • Place Lacombe • Place du Royaume (Chicoutimi) • Place de la Ville (Lévis)

• Centre Riverside • Centre St-Georges-de-Sauve • La Grande Place (Rimouski) • Centre Rimouski • Centre Alma (Alma)

OPÉRATION GÉMEAUX À PINTENDRE

Collision simulée: les sauveteurs en ont eu plein les bras

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

■ PINTENDRE — Tout un branle-bas de combat, hier, en début d'après-midi, dans le petit rang des Ruisseaux, à Pintendre. Une quarantaine de pompiers de Pintendre, Saint-Henri, de l'entreprise Pintendre Autos et d'autres de Lévis, des policiers, des ambulanciers, des infirmières et des médecins de l'Hôtel-Dieu de Lévis ont répondu à un appel d'urgence à la suite d'une collision entre un autobus scolaire et un camion contenant des produits toxiques.

Les deux véhicules ont été projetés dans un fossé et ils ont renversés près d'un ruisseau. Des boîtes de pesticides (Malathion) se sont échappées du camion et une d'elles est éjectée. Une partie des pesticides s'est déversée dans le cours d'eau. Heureusement, il ne s'agissait pas d'un vrai accident, mais d'une simulation appelée Opération Gémeaux et organisée pour vérifier l'efficacité des mesures d'urgence en cas de sinistre. Simulation ou pas, les pompiers, transformés en sauveteurs, en ont eu plein les bras.



Une victime éblouie par les pesticides est décontaminée par les pompiers.

Arrivés les premiers sur les lieux, les sapeurs ont sorti les jeunes blessés de l'autobus, secouru les autres qui avaient été éjectés de l'autobus et les ont mis sur des civières.

Ils ont également dressé un périmètre de sécurité autour du camion qui transportait des pesticides. Les personnes qui étaient dans le camion ont dû être décontaminées sommairement avant d'être transportées à l'hôpital. Curieusement, les premières ambulances sont arrivées sur le tard,

soit 33 minutes après l'appel de détresse logé au 9-1-1, alors que le premier camion de pompiers s'est pointé 15 minutes après l'appel d'urgence.

Le coordonnateur des mesures d'urgence, le Dr Alain Tanguay, ne pouvait expliquer les raisons de ce long délai avant l'intervention des ambulanciers.

Étant donné que tous les messages étaient enregistrés, les responsables de l'opération entendent refaire le fil des événements, de minute en minute, pour voir ce qui a cloché. Est-ce que le message aux ambulanciers a été transmis rapidement?

Une chose est certaine par ailleurs. Il a fallu attendre avant que la simulation ne débute. L'appel au 9-1-1 a été avec un téléphone cellulaire. Or, avec un cellulaire, un appel 9-1-1 n'est pas acheminé directement à la centrale des urgences.

L'appel est reçu par un téléphoniste à Montréal ou ailleurs, qui, après une minute ou deux, vous réfère au service d'urgence de votre patelin.

Avec un téléphone conventionnel toutefois, l'appel 9-1-1 est reçu directement au service d'urgence. Malgré tout, les organisateurs se sont dits satis-

faits de la simulation, compte tenu du niveau élevé de difficultés.

L'Opération Gémeaux a eu lieu dans un rang étroit, avec la présence de produits dangereux, plusieurs victimes et sans oublier les travaux d'élargissement de la route du Président-Kennedy qui ralentissent la circulation.

Les maires de Lévis et de Pintendre, Denis Guay et Albert Lachance, ont assisté à la simulation. La dernière simulation du genre sur la Rive-Sud a eu lieu en décembre 1989, à Lévis. Il s'agissait du déraillement de wagons contenant des produits toxiques.

LA PLUS IMPORTANTE MAISON DE SPA AU QUÉBEC



Illustration à titre indicatif seulement

Voici pourquoi tant de gens achètent chez nous!

- Avec cascade d'eau;
- Jusqu'à 12 massages différents selon vos besoins et budgets;
- Système de filtration double;
- Possibilité de 4 contrôles électroniques différents. Produit par GECKO ÉLECTRONIQUE de Sainte-Foy;
- 2 systèmes de lumière (fibre optique et ordinaire);
- Au prix du distributeur;
- Livraison gratuite;
- Installation gratuite de votre SPA;
- Meilleur service après-vente.

Voyez nos modèles promotionnels en inventaire

Payable en mars 1997,

sans intérêt

Modèles: #325 #335 #922

• Réparation • Vente • Service • Accessoires

560, boul. Rochette, Beauport

667-4568

Club Spa

Maladie du légionnaire, toujours le mystère

ANNIE MORIN
Le Soleil

QUÉBEC — Les résultats des nouveaux prélèvements, effectués cette semaine dans le but d'identifier la source de contamination, qui a engendré l'épidémie de la maladie du légionnaire se font toujours attendre. Des prélèvements ont été effectués

sur 23 tours de refroidissement situés dans la zone à risques entourant le Grand Théâtre de Québec. Au début de la semaine, les chercheurs du Centre de santé publique ont grimpé au sommet de 16 édifices possédant parfois plus d'un tour de refroidissement. La désinfection des réservoirs s'est poursuivie dans le quadrilatère visé.

Les prélèvements sont présentement en incubation, la culture des bactéries n'étant significative qu'au bout d'une semaine. Le nom du bâtiment coupable devrait être connu la semaine prochaine. L'épidémie de la maladie du légionnaire est définitivement en perte de vitesse. Depuis vendredi dernier, au

cun nouveau cas n'a été recensé. Dix-huit patients qui présentaient des symptômes de la maladie ont été blanchis lors d'examen approfondis. « Nous sommes probablement en phase de résolution de l'épidémie », avançait hier le Dr Réjean Paradis, médecin conseil en maladies infec-

tieuses au Centre de santé publique de Québec. Il indique cependant qu'il est trop tôt pour se prononcer de façon officielle, l'épidémie étant définitivement chose du passé seulement 28 jours après le recensement du dernier cas. La lente incubation de la maladie — de deux à 14 jours — explique ce délai.

Festival Italien

Chez Céramique Décor

SENESE

Lavabo sur colonne en porcelaine
2 modèles disponibles: 24"x19" 20"x17"

79\$

Quantité limitée

Par son pouvoir d'achat
Par son statut d'importateur
sans intermédiaire
Céramique Décor vous garantit

LE MEILLEUR PRIX

sur tout produit identique avec le même équipement
et les mêmes caractéristiques.

Importateur, sans intermédiaire!

CÉRAMIQUE
D.É.C.O.R.
Céramique d'abord!

4220, 3e Avenue ouest, Québec, Qué. • 627-0122
Depuis 25 ans à votre service

«DANS TOUTES NOS BOUTIQUES»

rabais de **20% à 50%***

sur une sélection de vêtements*

Vente sous la tente à Lévis, Place Kennedy, jusqu'au 30 juin '96 (418) 333-2686

concept mode **clément** 0 - 20 ans

Place Ste-Foy, Les Galeries de la Capitale
Place Kennedy Lévis, Place Fleuve de Lys
Rivière-du-Loup, Rimouski, Drummondville
Victoriaville, St-Georges, Chicoutimi

VENTE

25^e ANNIVERSAIRE

25

TOUT EST RÉDUIT DE **15% à 50%**

ÉVASION

259\$

reg. 478.55

Matelas 1 place

Notre plus haut standard de qualité

L'ENSACHÉ

639 ressorts ensachés individuellement dans du coton et reliés entre eux par une feuille de nylon. Plusieurs couches de rembourrage haute densité se retrouvent dans deux côtés du matelas, un rebord de mousse contour, une durée de vie de 25 ans.

499\$ Matelas 1 place

reg. 589.55

MATELAS DAUPHIN

CHARNY 8124, du Buisson 832-2951
CHARLESBOURG Place Lebourgneuf 622-0492
QUÉBEC 85, Marie de l'Incarnation 527-7178
QUÉBEC Galeries de la Capitale 660-5544
LÉVIS 155, rue Kennedy 835-0218
STE-FOY Place des Quatre-Bourgeois 652-3411
BEC 2482, rue 132 734-5542
SCOTT JONCTION 1169, rue Kennedy 387-5451
ST-FLAVIEN 1027, Chemin St-Joseph 728-3691

COMMENT J'AI RECYCLÉ MES DÉPENSES D'AUTO EN REER

« L'idée m'est passée par la tête que si je portais toutes mes dépenses d'essence et d'entretien de voiture sur ma carte VISA **boniDESJARDINS**, le nombre de **boniDOLLARS** que j'aurai amassés serait un jour suffisant pour couvrir une partie de mon épargne-retraite. Chaque semaine mon REER s'enrichit! »

Desjardins PROGRAMME **boniDESJARDINS**

30 0012 3456 7012

66/66 66/66 CV

G. RAYMOND

VISA

C'est avec des dollars qu'on fait des dollars. Avec le programme **boniDESJARDINS**, chacun des achats portés à la carte VISA **boniDESJARDINS** permet d'accumuler des **boniDOLLARS** équivalant à 2 % de ces achats, applicables à de nombreux services financiers Desjardins. Les **boniDOLLARS** sont comme de l'argent comptant qui peut être utilisé pour un nouveau prêt-auto, une hypothèque, pour de nouvelles assurances Desjardins telles que: assurance vie, assurance voyage, assurance habitation ou automobile, pour réduire vos frais d'utilisation du compte EOP à la caisse, vos honoraires de service de GESTION PRIVÉE ou encore, pour augmenter votre nouvelle cotisation REER. Vous pourriez même échanger vos **boniDOLLARS** contre un rabais de 25 % sur des forfaits **plaisirsQUÉBEC!**

Demander aujourd'hui votre carte VISA **boniDESJARDINS**

1 800 564-BONI

1 800 564-2664

ou procurez-vous le formulaire de demande de carte à votre caisse.

La caisse populaire Desjardins

ENFIN UN PROGRAMME DONT LES AVANTAGES SONT UTILES ET SENSÉS.

Desjardins pour s'aider soi-même

*La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, titulaire de la marque



Le FM 93 Complètement Québec
augmente dans tous ses blocs horaires

Augmentation de

33%

des heures d'écoute

CJ
FM
93

COMPLÈTEMENT QUÉBEC

PROJET-PILOTE DE COOPÉRATION AVEC LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

L'Aluminerie Luralco s'engage à aller plus loin

MICHEL GODIN

Collaboration spéciale

■ **DESCHAMBAULT** — L'Aluminerie Luralco de Deschambault a signé, hier, la première entente de coopération et de gestion environnementale avec le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) en marge d'un projet-pilote qui vise la réalisation de gains majeurs en matière de protection de l'environnement en milieu industriel.

Il s'agit d'une première au Québec qui fait suite à une entente de principe élaborée et convenue en janvier entre le MEF et trois associations industrielles, soit l'Institut canadien des produits pétroliers, l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques et l'Association de l'industrie de l'aluminium du Québec. Dans la région de Québec, outre Luralco, Ultra-

mar devrait signer une entente similaire très prochainement. En tout, six industries dont trois pétrolières et deux usines de produits chimiques devraient y participer.

Selon M. Jacques Rivard, directeur régional pour le MEF, les entreprises participantes doivent d'abord démontrer qu'elles respectent les normes environnementales en vigueur et qu'elles s'engagent à aller encore plus loin en gérant l'environnement et les ressources de façon proactive. « Sur ce point, Luralco affiche un dossier exemplaire depuis les premiers moments de son implantation », a-t-il dit. Ce projet expérimental fera l'objet d'un suivi serré par l'entremise d'un comité aviseur qui tout au long du processus jugera des suites à lui donner.

Globalement, cette entente vise à accroître les gains mesurables en envi-

ronnement, à alléger les formalités administratives et à mieux diffuser les résultats obtenus en matière de protection de l'environnement. Dans le cas de Luralco, en plus des mesures environnementales déjà en vigueur, l'usine s'est engagée à évaluer l'impact de ses rejets de fluorure, à minimiser ses nuisances sonores, à perfectionner la gestion de ses résidus et à améliorer la conservation de l'énergie.

« Nous sommes heureux de participer à ce projet, a indiqué le vice-président directeur général de Luralco, M. Jean-Pierre Gilardeau. La signature de l'entente aujourd'hui représente, pour nous, un pas de plus dans notre démarche d'amélioration dans laquelle tous les employés sont engagés. Nous avons la chance d'avoir une équipe d'envergure au service de l'environnement et plus de 40 "préventionnistes" issus de toutes les équipes des différents secteurs de l'usine. Nous croyons que le projet-pilote de coopération et de gestion du ministère est précurseur de meilleurs gains en environnement pour le Québec. »

L'Aluminerie Luralco, une filiale d'Alumax, emploie 560 personnes qui produisent 215 000 tonnes métriques d'aluminium.

Luralco est la première à aller de l'avant

SI VOS PRIORITÉS SONT AILLEURS
LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ
TOUT SAVOIR POUR SÉULEMENT
19⁹⁵ PAR MOIS PAR CARRIOT
24⁹⁵ PAR ROUTE

Clinique dentaire
Bussière, Delisle, Gingras & Lefebvre
826, Myrand, Sainte-Foy (Québec)



Dr Annick Gingras

Le Dr Claude Bussière, dentiste, a le plaisir d'annoncer l'arrivée du Dr Annick Gingras, graduée de l'École de médecine dentaire de l'Université Laval 1996.

Le Dr Gingras, par son dynamisme et ses compétences, continuera la tradition de qualité des soins telle qu'instaurée et maintenue par le Dr Bussière depuis 1967.

Elle se joindra à l'équipe, le lundi 10 juin 1996.

Pour un rendez-vous: **688-1632**

Pour toute urgence: **664-2995**

On liquide les derniers modèles 95 pour la St-Jean!

23 véhicules seulement à liquider

MARLIN

CHEVROLET - OLDSMOBILE Inc.
2145, boul. Charest Ouest, Ste-Foy, Québec Tél.: (418) 688-1212

7 jours de vraies aubaines

Les rabais que vous attendez: automobiles, camions, Blazer 4x4 et quelques démonstrateurs.

Tous garantis GM

Tous impeccables et les rabais...!!!!

* Ces rabais ne peuvent être jumelés à aucune offre.



GEO METRO 95 # 50236

automatique

P. détail: 13 066\$

Rabais

3071\$



BERETTA 95 # 51976

P. détail: 18 435\$

Rabais

3235\$



CIERA wagon 95 # 51935

air climatisé, vitres électriques, etc. Fiabilité reconnue

P. détail: 25 565\$

Rabais

2265\$

Avant d'acheter, comparez les prix Marlin

GRAND SOLDE DE JUIN

RAGE

VÉLOS FABRIQUÉS AU QUÉBEC À 100%

Casque gratuit	• RAGE JUNIOR SOKOL 16"	119\$
Casque gratuit	• RAGE JUNIOR DEAN 20"	159\$
Casque gratuit	• RAGE MONTAGNE SELLERS rég. 249\$	199\$
Casque gratuit	• RAGE MONTAGNE KARBER	299\$
	• RAGE MONTAGNE PHISALUX STX	499\$
	• RAGE MONTAGNE GOTTINGER Rock shox	849\$
	• RAGE HYBRIDE VIOLA selle confort, roues en alliage	279\$
	• RAGE HYBRIDE PARA Acera X	399\$

TREK USA.

• TREK MONTAGNE 800 SPORT 18 vit.	339\$
• TREK MONTAGNE 850	649\$
• TREK MONTAGNE 7000 alum. SHX 26lbs rég. 1099\$	999\$
• TREK HYBRIDE 700 SPORT	359\$

SPÉCIAL COUPE DU MONDE

• RAGE MONTAGNE PASTEUR '95 True Temper XT rég. 1325\$	895\$
• ASAMA ROCK LINE COMP DEORE LX rég. 1375\$	979\$
• RAGE MONTAGNE BAER XT complet V-brake Judy XC rég. 1795\$	1 495\$
• MONGOOSE MONTAGNE IBOC TEAM SX '95 cadre carbon, XT, Gripshift 800 rég. 2950\$	1 950\$
• TREK MONTAGNE 9700 OCLV carbon rég. 2199\$	1 999\$
• SANTA CRUZ LX Downhill double suspension rég. 3800\$	2 895\$
• TREK Y-22 '95 double suspension XTR rég. 5000\$	3 500\$
• RAGE MONTAGNE Schindler cadre Titan Machinotech XT rég. 5000\$	3 995\$

PAYEZ EN SEPTEMBRE '96*

OBTENEZ JUSQU'À 50\$ D'ACCESSOIRES SUR TOUT VÉLO DE 499\$ ET PLUS

SportRack

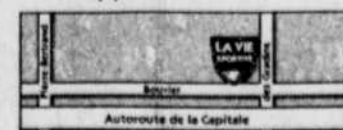
Mondial

SUPPORTS POUR TOIT DE VOITURE
FABRIQUÉS AU QUÉBEC À 100%



• BARRES MONDIAL ACCESSOIRES:	199\$
• PORTE-VÉLO VERTICAL COMPÉTITION	79\$
• PORTE-VÉLO À FOURCHE HAMMER HEAD	109\$
• SPORTRACK TRIO POUR 3 VÉLOS POUR COFFRE ARRIÈRE	49\$ rég. 70\$
• BOITE TRANSPORT 234 Litres	299\$ rég. 360\$

*sur approbation du crédit



La Vie Sportive

600, RUE BOUVIER (COIN DES GRADINS)

T • 623.8368 + F • 623.8608 + SANS FRAIS 1.888.347.7678

• Lun-Mer 9:30 - 17:30 • Jeu-Ven 9:30 - 21:00 • Sam 9:00 - 17:00 • Dim 11:00 - 17:00



POUR PAPA

BRUNCH-CROISIÈRE de 10h30 à 12h30

ou

SOUPER-CROISIÈRE de 19h à 22h

INFORMATION ET RÉSERVATION:

(418) 692-4949 ou 1 800 361-0130



CANTEL airAlliance

PRENEZ L'AUTOROUTE DE LA FORMATION

Formation gratuite de niveau collégial pour l'obtention d'une AEC

- CONSEILS FINANCIERS (901.39)**
Présentation et vente des services d'épargne spécialisée et de crédit à la consommation • 435 heures de formation (25 semaines - 18 heures/semaine) • Début des cours : 30 septembre 1996, à Lévis.
- TECHNIQUES D'ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS (ELC.01)**
Modification, réparation et entretien des équipements industriels comprenant des éléments de contrôle et de puissance • 1320 heures de formation (52 semaines) • Début des cours : 21 octobre 1996, à Lévis.
- ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE : INSTRUMENTATION ET AUTOMATISATION (ELJ.03)**
Installer, entretenir, maintenir, réparer et vérifier les équipements servant à la mesure et à l'automatisation de procédés industriels, etc. • 1470 heures de formation (52 semaines) • Début des cours : 21 octobre à Lévis.
- CONCEPTION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR (CAO/DAO : ELC.03)**
Conception et production de dessins techniques complets et variés utilisant le CAO/DAO. • 510 heures de formation (20 semaines) • Début des cours le 16 septembre, à St-Romuald.
- ASSAINISSEMENT DES SITES (ECA.02)**
Réaliser des travaux d'analyse et d'assainissement des sites et des milieux contaminés • 1380 heures de formation (52 semaines) • Début des cours : 30 septembre 1996, à Lévis.
- ÉLECTRODYNAMIQUE, COMMANDE ET RÉGULATION : OPTIION ÉLECTRODYNAMIQUE (902.31)**
Installer, entretenir, dépanner et assurer la maintenance des équipements de contrôle et de commande de procédés industriels • 1650 heures de formation (63 semaines) • Début des cours : 26 août 1996, à Lévis.

1,2,3,4,5 Subventions (SPRINT) et prêts individuels aux travailleurs et travailleuses. SPRINT vous permet de bénéficier d'une aide financière pendant votre formation (prêts et bourses) jusqu'à 90 % de vos revenus d'emploi disponibles après impôts. Ce programme peut s'adresser également aux prestataires d'assurance-emploi (statut étudiant indépendant). Ce programme s'adresse uniquement aux prestataires d'assurance-emploi (statut étudiant indépendant) provenant de Développement des Ressources humaines Canada.

Le Cégep de Lévis-Lauzon ne s'engage pas à débiter le programme si le nombre d'étudiants est insuffisant et s'il y a absence de financement



CÉGEP DE LÉVIS-LAUZON
Direction de la formation continue

Pour information et inscription : 835-1421

QUÉBEC

Nouveau chef de police

Le nom du successeur de Normand Bergeron, directeur du service de police de Québec, a été dévoilé hier. Il s'agit de Richard Renaud, qui est présentement assistant-directeur. Il entrera en fonction lors du départ du directeur actuel, le 1^{er} août. Normand Bergeron, qui avait été nommé à son poste en 1985, a annoncé sa démission en janvier. Il avait alors confié son intention de se lancer dans une troisième carrière, vraisemblablement en politique. C.B.



Le futur directeur Richard Renaud

Ils s'enfuient avec la caisse

Un vol pour le moins inusité est survenu vers 22h50, jeudi, au bar laitier de la terrasse Dufferin. Deux hommes armés d'un tournevis ont fait irruption dans le commerce pour réclamer les recettes de la journée. Voyant qu'ils n'arrivaient pas à ouvrir le tiroir-caisse pour s'emparer de son contenu, ils sont partis avec l'appareil au complet. Ils se sont enfuis à pied, avec la caisse enregistreuse sous le bras. Les bien malchanceux voleurs ont été interceptés quelques minutes plus tard par des policiers, sans avoir pu mettre la main sur leur butin. C.B.

Burinage de vitres d'auto

La sûreté municipale de Sillery collabore à une journée burinage des vitres d'autos chez DURO au 1286, chemin Saint-Louis à Sillery, aujourd'hui de 8h à 17h. À Saint-Augustin-de-Desmaures c'est au 75, des Grands Lacs dans le parc industriel, que s'effectuera le burinage des vitres en collaboration avec la Maison des jeunes de l'endroit et le Bureau des assureurs du Canada. L'exercice, qui se tiendra entre 9h et 16h, sera gratuit mais les dons recueillis seront entièrement remis à la Maison des jeunes.

Un premier concurrent



LE SOLEIL, JACQUES DESCHÊNES

Le monocoque Corum est arrivé en eaux québécoises, hier, en provenance de New York. Posté au Vieux-Port, près des écluses, le participant à la Transat Québec-Saint-Malo y sera jusqu'au 11 août, tout comme l'équipe de 14 Français le naviguant. Les autres navires arriveront progressivement à Québec, à partir du début du mois de juillet. Entre 22 et 25 bateaux participeront à la Transat. C.B.

SIDEKICK SPORT



SIDEKICK 4x4,
4 portes
JX Sport 1996
1,8 litre, 16 soupapes

299\$*
par mois

* location-bail de 36 mois. 20 000 km par année.
6c le kilomètre excédentaire. Comptant de 2350\$
ou échange équivalent. Valeur résiduelle garantie.
Taxes, transport, préparation en sus.

ACADIA
SUZUKISUZUKI
Qui la conduit, la recommande!Aut. de la Capitale
Sortie Pierre-Bertrand 681-6000CONCEPT
PISCINE
DESIGN

CREUSÉE - HORS TERRE - PATIO

Piscine octogonale
14 x 28 pi

7699\$

CADEAU
SURPRISEValable à l'achat d'une
piscine creusée
jusqu'au 30 juin 1996.
Valeur jusqu'à 750\$

COUPON RABAIS 500\$

Valable en présentant ce coupon à l'achat d'une piscine creusée,
sur tous les modèles à prix courant jusqu'au 30 juin 1996

1451, rue Etna, bureau 102, Val-Bélair 842-7642

La nouvelle
carte MasterCard^{MD} Bell
de la Banque de Montréal

DES POINTS!
DES POINTS!



Accumulez des points InterMax
pour obtenir des interurbains Bell gratuits.

C'est une carte de crédit sans frais.

Vous accumulez des points InterMaxSM
à chacun de vos achats.

C'est aussi une Carte d'appel Bell.

Vous accumulez des points InterMaxSM
à chacun de vos appels interurbainsSM.Renseignements : Magasins TéléboutiqueSM Bell,
succursales de la Banque de Montréal,
ou au 1 888 855-5777.

Banque de Montréal

MD La Banque de Montréal est un usager sous licence
de la marque déposée et du symbole de MasterCard International Inc.
† Marques de commerce de Bell Canada † Sous réserve de certaines conditions

Vanier
accueille un 2e
Renaud & cie

MAINTENANT
OUVERT

À notre magasin plus que
centenaire de la rue
Saint-Paul, s'ajoute un
2e Renaud situé au

355, rue Marais
Vanier
Local 110
(coin de la Capitale - Pierre-Bertrand)

SPÉCIAUX
D'OUVERTURE

sur un
grand
choix de
vaisselle,
verrerie,
coutellerie
de marques
connues.



Depuis 150 ans...
Renaud & cie vous offre le
plus beau choix
d'accessoires de table.

«L'expérience à votre service»

Renaud & cie

355, rue Marais
Vanier
681-1944

82, rue Saint-Paul
Québec
692-0122

Heures d'ouverture:
Lundi, mardi, mercredi, 9h30 à 17h;
jeudi, vendredi, 9h30 à 21h;
samedi, 9h30 à 16h30

Heures d'ouverture:
du lundi au vendredi, 9h à 17h;
samedi, 9h30 à 16h30
dimanche, 11h à 16h30
(section domestique seulement)

TÉLÉPHONE
SANS FIL SONY

TOUT UN CHOIX
POUR PAPA

TÉLÉPHONE
SANS FILMINI-CHAÎNE LASER
AM/FM DOUBLE CASSETTE

STE-FOY, 2600 bd Laurier (Place de la Cité) 658-4535

La clef de sol

L'hôpital Laval recherche des gens souffrant d'asthme



Quand il est jambon, on l'apprécie. S'il est porc, on le méprise.

CONGRÈS DES
PRODUCTEURS
DE PORCS

**Éliminer
les
préjugés
contre le
porc**

MARC LAROUCHE

Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le congrès annuel de la Fédération des producteurs de porc du Québec a pris fin hier à Rivière-du-Loup. Les discussions ont notamment porté sur les préjugés défavorables dont sont victimes les producteurs, un dossier très chaud dans la région.

Selon le président de la fédération, Jacques Proulx, les préjugés entretenus sont sans fondements, et ils entendent bien le démontrer. « Nous mettrons sur pied une opération médiatique qui prouvera que la psychologie environnementale a beaucoup évolué chez les producteurs ».

La fédération dit avoir très peu d'influence sur les grosses entreprises, grandes responsables de la mauvaise image véhiculée. « Nous allons tenter de les rencontrer et de les sensibiliser à la cause environnementale. En ce qui a trait à nos membres, s'il le faut nous ferons office de « police verte » en dénonçant ceux qui ne se plient pas aux règles », ajoutait M. Proulx.

De nouvelles avenues ont été étudiées afin de minimiser les odeurs qui sont souvent associées au taux de pollution. Les canons qui projetaient le fumier (et les odeurs) très loin, ne sont pratiquement plus utilisés. De nouveaux moyens sont maintenant à la disposition des producteurs, comme l'incorporation du fumier directement dans le sol.

Le dossier des porcheries fait couler beaucoup d'encre dans le Bas-Saint-Laurent. À Saint-Jean-de-Dieu, un règlement visant l'implantation de nouvelles porcheries a été adopté, mais il est jugé trop sévère par les producteurs, et trop clément par la population. Le comité « Qualité de vie » craint pour les eaux de la rivière Boibouscache, seule source d'eau potable du village.

Du côté de Saint-André de Kamouraska, deux projets d'implantation de porcherie ont été déposés récemment. Un comité de citoyens a fait circuler une pétition qui a démontré que 80 % de la population était contre l'implantation de porcheries. On craint aussi pour les eaux de la rivière Fouquette, déjà très polluée, et qui contient l'une des rares frayères d'éperlans encore existantes.

SAINTÉ-FOY — Le centre de recherche de l'hôpital Laval est à la recherche de sujets souffrant d'asthme et de reflux gastro-oesophagien.

Le reflux d'acidité de l'estomac à l'oesophage peut produire des brûlements dans la poitrine et des régurgitations au goût amer. Cette irritation peut amplifier ou déclencher des symptômes d'asthme. Les sujets asthmatiques sont

éligibles s'ils sont non fumeurs, s'ils ont eu des symptômes d'asthme au moins une fois dans les dix derniers jours, s'ils prennent une dose journalière stable de stéroïdes inhalés (Pulmicort, Becloforte ou Flovent) depuis un mois et s'ils ont expérimenté des brûlements d'estomac ou de la régurgitation au moins une fois durant le dernier mois.

Certains bénéfices peuvent être re-

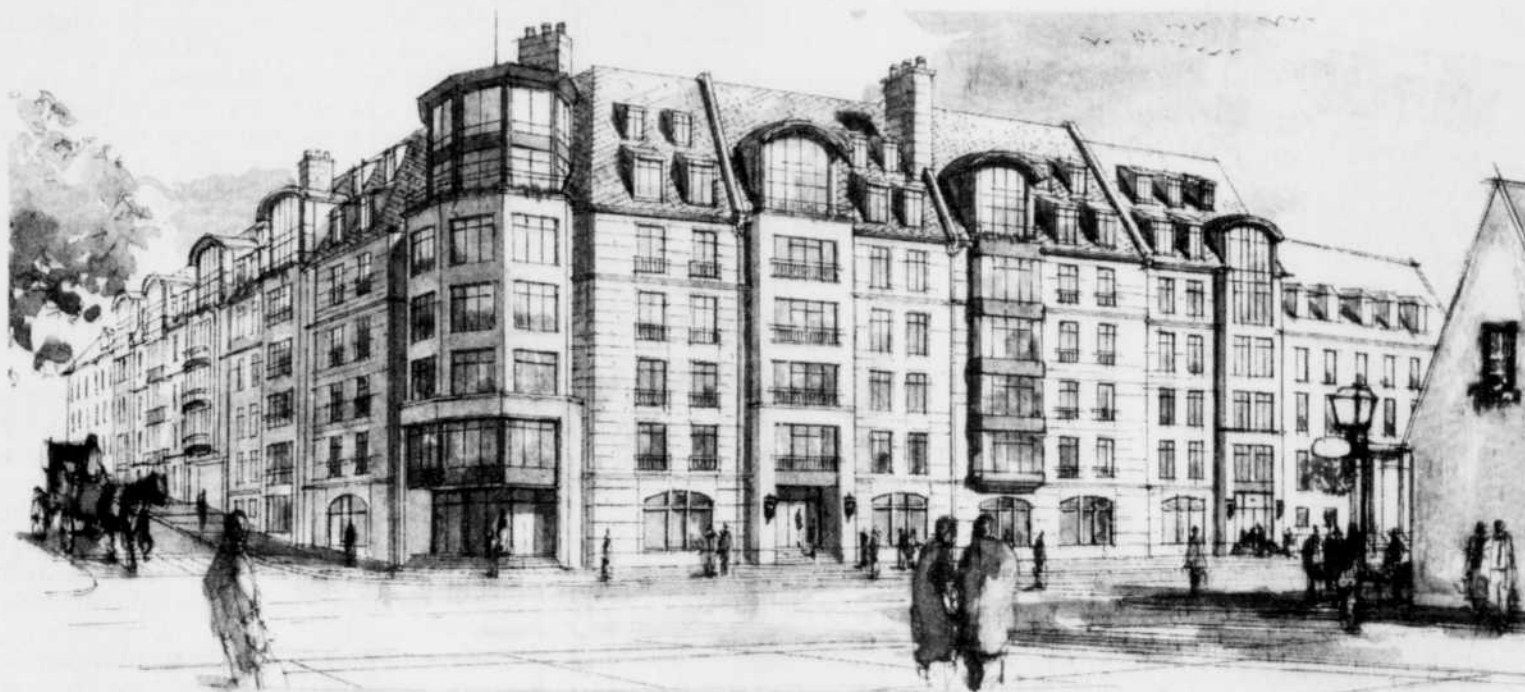
tirés de la participation à ce projet de recherche, dont une meilleure compréhension de sa maladie, certains médicaments fournis et une amélioration des symptômes. Cette étude est approuvée par le comité d'éthique de l'hôpital. Pour plus d'informations, communiquez avec Luce Trépanier, 656-8711 poste 5775. Compensation financière pour frais encourus.

VIVRE AU VIEUX-QUÉBEC

... dans une résidence neuve

avec tout le confort et les commodités d'aujourd'hui.

Offrez-vous dès maintenant la chance de vivre dans un immeuble bien intégré à l'architecture et au cachet historique local, près des activités et des loisirs, à proximité du centre des affaires.



PROMOTION DE PRÉVENTE
pour un temps limité*

- ✓ **CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES DE 100 % POUR 3 ANS**
- ✓ **AUCUNS FRAIS DE CONDO JUSQU'EN DÉCEMBRE 1997**
- ✓ **TAUX HYPOTHÉCAIRES PROTÉGÉS JUSQU'AU 30 JUIN 1997**
- ✓ **FRAIS DE NOTAIRE ET D'ÉVALUATION GRATUITS**

**25 MODÈLES DIFFÉRENTS SUR 58 UNITÉS DISPONIBLES
AVEC AMÉNAGEMENT PERSONNALISÉ**

Le nombre limité d'unités sous un choix multiple de modèles et l'exclusivité du site assurent la qualité de votre investissement

**UNITÉS DE 1, 2 ET 3 CHAMBRES ET PENTHOUSES
AVEC STATIONNEMENT INTÉRIEUR**

À PARTIR DE **115 000 \$** JUSQU'À **460 000 \$** TAXES INCLUSES

Régie des rentes
du Québec

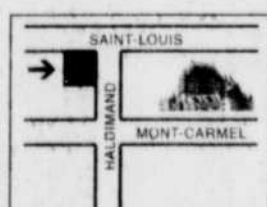
**Nouvelles heures
d'ouverture**

La Régie des rentes du Québec vous prie de prendre note que le personnel de ses centres de service à la clientèle peut maintenant vous accueillir de 8 h 30 à 17 h, sans interruption.

À compter de septembre 1996, les centres de service seront ouverts jusqu'à 17 h 30.

Vous pouvez cependant obtenir des renseignements par téléphone, dès 8 h, douze mois par année.

Québec



**VEZ VISITER
NOTRE
CONDO-MOÛLE**

**LES MAISONS
DE
BEAUCOURS** CONDOMINIUM

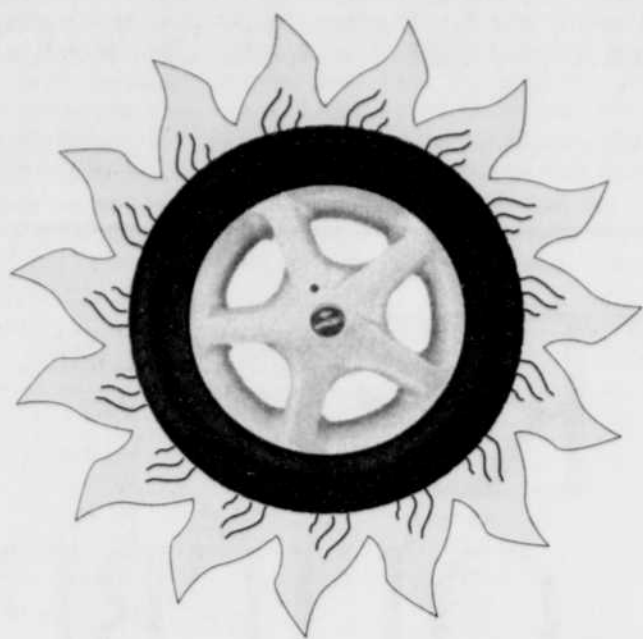
CENTRE D'EXPOSITION ET DE VENTE : 39, RUE SAINT-LOUIS, QUÉBEC (QUÉBEC)

(418) 694-0039

mardi au dimanche : 12h à 20h

* Certaines conditions s'appliquent pour un temps limité.

MICHELIN.



L'innovation brille pour tout le monde!

NOUVEAU!



MICHELIN. *One*

4-SAISONS

P175/70R13	97.95\$
P185/70R14	109.95\$
P205/70R15	129.95\$

Certains détaillants peuvent vendre à prix moindre.



Conçu pour la pluie



MICHELIN.
RainForce MX4

155R13	69.95\$
175/70R14	94.95\$
P205/75R15	116.95\$

Certains détaillants peuvent vendre à prix moindre.



Performance et confort



MICHELIN.
XGT 4

P175/70R13	89.95\$
P185/70R14	99.95\$
P205/70R15	121.95\$

Certains détaillants peuvent vendre à prix moindre.



Consultez le détaillant de votre localité



MICHELIN.
PARCE QUE LES PNEUS, C'EST IMPORTANT.

LE SOLEIL

LE SAMEDI 15 JUIN 1996

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

CRITIQUE

Un concert révélateur et emballant

En hommage à Wilfrid Pelletier, instigateur des conservatoires

MARC SAMSON

Collaboration spéciale

■ QUÉBEC — Wilfrid Pelletier, dont on célèbre cette année le centenaire de la naissance, n'aurait été pas peu fier et heureux d'entendre cet orchestre formé des élèves du Conservatoire du Québec; institution de haut-savoir musical dont il fut, ne l'oublions pas, l'instigateur et le maître-d'oeuvre.

Aussi paraît-il juste que la présente tournée de l'Orchestre du Conservatoire du Québec rende hommage à celui que l'on appelait affectueusement, ou avec une certaine crainte, «maestro».

À un certain point, qu'importe qu'au cours des dernières années — l'initiative remonte à 1982 — les effectifs s'en soient amenuisés. De la bonne centaine de musiciens recrutés dans le réseau des conservatoires qui composaient voilà pas si longtemps cet orchestre, on n'en comptait qu'environ 70 au concert d'hier au Grand Théâtre. Diminution en nombre que l'on peut aussi bien attribuer aux compressions budgétaires (elles existent là aussi!) qu'à la baisse des jeunes fréquentant ces institutions.

Par contre, ce qui ne devait pas se modifier au fil des ans c'est l'enthousiasme (ce qualificatif me revient à chaque occasion), le «sens du devoir en musique» et la recherche du professionnalisme qui animent ces filles et ces garçons. Aussi leur pardonne-t-on aisément quelques entrées hésitantes, certains écarts de justesse, un manque d'unité et de cohésion par endroits, face à un engagement musical aussi sincère que vrai et profond.

Raffi Armenian se retrouve à nouveau pour cette tournée devant les forces réunies de ces musiciens en formation qui, pour la plupart sans doute, aspirent à cette carrière difficile et exigeante. Il trouve chez eux une forme de «ressourcement» et, son solide métier aidant, les place en toute confiance. Avec une préparation ad hoc, ces jeunes se donnent pour lui corps et âme.

Autant d'éléments qui se concrétisaient hier par une exécution particulièrement émouvante et souvent emballante de la *Symphonie n° 4* dite «Romantique» d'Anton Bruckner. Raffi Armenian, un chef dont on ne saurait dire qu'il se montre souvent inspiré, a dirigé là la plus belle exécution qu'il m'ait été donné d'entendre de lui. Du même coup, il corrigeait une lacune quasi incompréhensible dans la vie musicale de Québec: celle de donner l'occasion d'entendre au moins l'une des neuf symphonies que le compositeur autrichien laissa au répertoire, et que tous les grands orchestres et tous les grands chefs ont inscrites depuis bien des lunes à leur répertoire. (Sauf erreur, l'OSQ n'a joué qu'une seule de ces symphonies immenses — la même «Romantique» — et une seule fois en plus.)

L'oeuvre est très complexe, d'exécution et de compréhension, avec notamment des passages très exposés aux cors et de fréquents changements de caractère et de rythme; passant de la description sonore la plus lumineuse et simple de la nature, aux éclats triomphants de tableaux de chasse.

Raffi Armenian a tiré des sections des violons des sonorités soyeuses et d'une grande délicatesse dans le superbe Adagio, modulant et caressant avec délectation les thèmes chantants de ces pages, pour trouver chez ses jeunes instrumentistes une grande échelle de dynamiques (allant de magnifiques pianissimos à de vibrants fortissimos) dans l'étonnant Scherzo.

Soulignons au passage que plus personne ayant entendu le premier mouvement de la *Symphonie Romantique* de Bruckner se demanderait où John Williams a puisé le principal thème de sa musique de *Star Wars*!

Le concert a commencé avec une exécution quelque peu chaotique de l'Ouverture de l'opéra *Nabucco* de Verdi, encore plus pompière qu'à l'accoutumée, où musiciens et chef ont paru les uns et les autres sur le qui-vive.

Les choses sont retombées en place pour la présentation du *Monologue pour orchestre* de Clermont Pépin, qui fut l'un des protégés de Wilfrid Pelletier. L'oeuvre, négligée à tort par les orchestres, remonte à 1961 et le compositeur montréalais y flirte avec l'atonalité tout en s'inspirant du lyrisme d'Alban Berg. L'Orchestre du Conservatoire et son chef Raffi Armenian en ont donné une interprétation à la fois raffinée et d'une incontestable éloquence.

ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DU QUÉBEC. Direction: Raffi Armenian. Programme: Ouverture de «Nabucco» de Verdi; «Monologue pour orchestre» de Clermont Pépin; Symphonie n° 4 en mi bémol majeur «Romantique» de Bruckner. À la salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre, hier.

Une championne !

M. Jean-Maurice Blais et M. Pierre Rhéaume tiennent à féliciter Mme Julie Tardif qui s'est classée BONNE PREMIÈRE pour le mois de mai. Cependant, ses collègues Guy Poitras et Thierry Martin ont livré une chaude lutte. Bonnes ventes à toute l'équipe pour le mois de juin.



Julie Tardif

Châtel

4601, boul. des Galeries, Québec
627-4601

LE SÉMINAIRE SAINT-ALPHONSE

Pour toi, une formation de choix!

Voisin du Mont Sainte-Anne et de la Basilique Sainte-Anne-de-Beaupré, le Séminaire Saint-Alphonse est une école privée pour garçons et filles, pensionnaires et externes, de niveau secondaire I à V. Les éducateurs du Séminaire ont à coeur de créer un milieu de vie enthousiasmant orienté vers la réussite de l'élève et une formation intégrale de la personne.

UNE FORMATION PERSONNALISÉE
UNE FORMATION ACADÉMIQUE
UNE FORMATION CULTURELLE
UNE FORMATION SPIRITUELLE
UNE FORMATION SPORTIVE

Nouveauté:
Équitation classique

POUR EN SAVOIR PLUS
Admissions Séminaire Saint-Alphonse,
10026, avenue Royale,
Sainte-Anne-de-Beaupré (Qc) G0A 3C0

Tél. : (418) 827-3744
Fax : (418) 827-3745
BBS : (418) 827-2973
Adresse électronique : sem@ami.qc.ca
http://www.ami.qc.ca/ssa

Depuis
100ans
au service de
l'éducation

Journée porte ouverte: dimanche 16 juin 1996, 10h à 15h, avec démonstration équestre dans la cour du Séminaire

AGRESSIONS SEXUELLES CONTRE DE JEUNES HANDICAPÉES INTELLECTUELLES DE RIMOUSKI

La défense met en doute la crédibilité des victimes

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — C'est dans un peu plus de deux mois, soit le 19 août, que Gilbert Ruest connaîtra la décision du juge Jean-Paul Decoste au sujet des sept chefs d'accusations d'agressions sexuelles portées contre lui par deux jeunes élèves handicapées intellectuelles de l'école Paul-Hubert, de Rimouski.

Hier, avant d'entendre les plaidoiries, le juge Decoste a refusé au ministère public la permission de faire une contre-preuve de crédibilité au sujet de l'accusé Gilbert Ruest suite à son témoignage de jeudi.

En plaidoirie pour la défense, Me Gilles Gagnon a fait valoir que des atouchements sexuels aient pu se produire dans un local où il y avait des témoins relevant de l'in vraisemblance.

L'organisation du local, la façon dont les élèves étaient disposés, la circulation entre cet endroit et les autres locaux de l'école et la manière dont les présumés-victimes étaient assises militent selon lui pour un acquittement de

son client. Me Gagnon a aussi mis en doute la crédibilité des présumées-victimes sur leur capacité à dire la vérité et l'influence de l'une sur l'autre dans cette affaire qui relèverait, au plan du mobile, de la vengeance.

Pour la Couronne, Me Sandra Blanchard a rejeté cet argument compte tenu que la vengeance aurait pu aussi s'exercer contre une autre personne. Le substitut du procureur général s'est interrogé pourquoi son collègue qualifiait d'in vraisemblable le contexte des accusations jugeant au contraire vraisemblable que pendant deux années scolaires l'accusé ait pu se retrouver seul avec l'une des plaignantes citant à

cet effet quelques témoignages.

La crédibilité des deux jeunes élèves mise en doute par les témoins de la défense ne peut être invoquée, soutient la Couronne, compte tenu que plusieurs d'entre-eux, selon l'expression utilisée par Me Blanchard, avait une mémoire plutôt sélective des faits incriminants et très précise pour ceux à caractère disculpatoire. Pour le ministère public, l'accusé aurait pu avoir avantage à profiter de la «réputation» de menteuse de l'une des plaignantes dont certains

comportements pouvaient refléter des carences affectives.

Me Blanchard a demandé au juge d'être prudent dans l'évaluation de la crédibilité de ces deux jeunes élèves

qui, selon une jurisprudence invoquée, devrait être fondée sur le gros bon sens et non pas en comparaison des normes applicables à des adultes dotés d'un quotient intellectuel normal.

MÉTÉO

QUÉBEC	AUJOURD'HUI	DEMAIN	LUNDI
	Maximum aujourd'hui: 24 Minimum cette nuit: 10	Maximum le jour: 24 Minimum la nuit: 11	Quelques nuages, possibilité d'une averse Max.: 23 Min.: 11
	Ensoleillé avec quelques nuages, dégagé ce soir et cette nuit. Vents devenant O 25-45 km/h.	Ensoleillé, températures près des normales saisonnières. Vents OSO 20-35 km/h.	



PRÉVISIONS RÉGIONALES



ALMANACH QUOTIDIEN

Maximum hier: 24	4h50	Durée du jour: 20h41
Minimum hier: 18		
Normale le jour: 23		
Normale la nuit: 10		
Record max. pour aujourd'hui: 34 1988		
Record min. pour aujourd'hui: 5 1961		
Pluie (jusqu'à 20h00 hier): 29 mm		
Juin, 1996: 24 mm		
Juin, l'an dernier: 98 mm		
Cet été: 179 mm		
Été dernier: 179 mm		

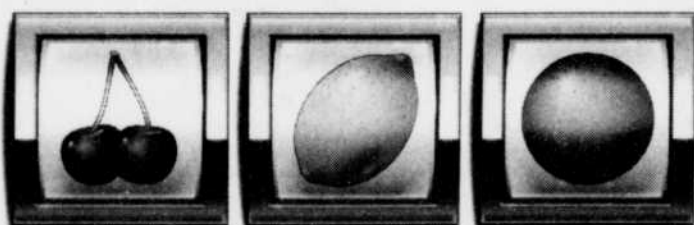
DANS LE MONDE

AUJOURD'HUI	Nua.	4/1
Amsterdam	Soleil	20/11
Beijing	P/Ng	32/20
Berlin	P/Ng	18/10
Buenos Aires	Averse	14/11
Londres	Soleil	22/11
Los Angeles	Soleil	26/17
Madrid	Soleil	33/16
Mexico	P/Ng	26/14
Moscou	Nua.	19/12
New Delhi	P/Ng	38/27
New York	Soleil	31/18
Paris	Soleil	23/11
Rome	P/Ng	28/17
Washington	P/Ng	32/19

LES MARÉES (N.A.S.)

Sept-Îles	Rimouski
02h05 H 2.9m	02h20 H 4.1m
08h35 B 0.5m	09h00 B 0.8m
14h30 H 2.3m	14h50 H 3.4m
20h15 B 0.5m	20h45 B 1.0m
02h40 H 3.0m	03h00 H 4.2m
09h15 B 0.4m	09h40 B 0.7m
15h10 H 2.3m	15h30 H 3.5m

Fruits frais



On ne peut pas trouver plus frais à Québec.

En effet, depuis peu, 100 appareils de loterie vidéo offrant toutes sortes de jeux vous attendent

à l'Hippodrome de Québec dans un

lieu nommé «Au fruit du hasard».

Vous retrouverez là tout le plaisir de vous divertir

dans une ambiance unique à Québec.

Et comme le hasard fait toujours bien les choses...

Parc de l'exposition provinciale, Québec
Pour renseignements: (418) 524-5283
Accessible via le boulevard Hamel Est.



Au fruit du hasard



Loterie vidéo

Depuis toujours, les meubles de jardin en métal voient la vie en noir et blanc.

Offrez-leur le plaisir de la couleur grâce à l'antirouille

CORROSTOP



RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
DE QUÉBEC

AVIS

SÉANCE PUBLIQUE

Le conseil d'administration de la Régie régionale de Québec invite la population à assister à sa séance régulière :

DATE : Le mardi 18 juin 1996
HEURE : 18 h
LIEU : Centre François-Charon
Auditorium (entrée principale)
525, boulevard Wilfrid-Hamel
Québec

Parmi les sujets qui seront étudiés, on retrouve :

- Implantation du réseau intégré d'accessibilité aux soins généraux dans la région de Québec.
 - Évaluation de l'accessibilité et du fonctionnement des salles d'urgence du Québec métropolitain pour l'année 1996-1997.
 - Plan régional d'organisation de services (PROS) en toxicomanie.
 - Bilan du plan de transformation 1996-1998.
- Deux périodes de questions sont prévues pour l'auditoire. Bienvenue !

Pour leur offrir de nouvelles racines

ON CHERCHE UN FOYER

Au fil du temps, cette chronique hebdomadaire vous a sensibilisés à notre besoin de familles qui acceptent d'accueillir temporairement un enfant le temps que ses parents offrent les conditions nécessaires à sa réintégration. Cependant, pour certains enfants, celle-ci s'avère peu probable.

En effet, la présence de certains éléments, soit chez l'enfant, soit chez ses parents, nous permettent d'envisager un abandon éventuel à plus ou moins long terme de la part des parents naturels. Nous voulons donc offrir à ces jeunes une stabilité dans une autre famille où ils pourront prendre racine.

Pour ce faire, nous avons besoin de personnes qui assumeront le rôle de famille d'accueil auprès d'un enfant, aussi longtemps qu'il en aura besoin, qui accepteraient de l'adopter s'il devenait légalement adoptable, mais qui seraient aussi capables de l'aider à retourner dans son milieu familial si toutefois ses parents redevenaient aptes à le reprendre.

Ces situations d'enfants à risque d'abandon exigent de notre part que l'on vérifie la possibilité de rétablir ou non un lien entre ces enfants et leurs parents, ou de faire la preuve que ceux-

ci ne sont pas aptes à s'occuper d'eux, ni maintenant, ni plus tard. C'est souvent par le biais des contacts et des sorties échelonnées sur une certaine période de temps que nous pouvons en arriver à établir de tels constats.

Nous cherchons donc des personnes qui possèdent une sécurité personnelle qui leur permet de prendre des risques, de composer avec l'incertitude et avec la présence des parents naturels particulièrement au début du placement.

L'âge de ces enfants peut varier de quelques mois à 7 ou 8 ans. Les couples avec ou sans enfants et les personnes seules sont acceptés. Ce qui compte pour nous, c'est que les candidats s'engagent d'abord moralement auprès de l'un de ces enfants.

Si la chance leur sourit, peut-être pourront-ils éventuellement recevoir une reconnaissance légale de cet engagement. Les gens intéressés doivent résider sur la rive nord et sur le territoire desservi par le transport en commun. Vous pouvez nous rejoindre en demandant:

L'Accueil Ressources
Les Centres jeunesse de Québec
529-7351 poste 2647

L'artillerie royale a 125 ans



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

L'artillerie royale canadienne fêtera son 125^e anniversaire dans sa ville natale du 21 au 23 juin prochains. Le vendredi 21 juin, un défilé militaire lancera les célébrations et un bal populaire sera tenu au Manège de la Grande Allée en soirée. Le lendemain, 11 sites historiques seront accessibles au public. Le 23 juin, les festivités se déplaceront vers le Fort de la Martinère, à Lévis. Sur la photo, deux organisateurs des fêtes, le capitaine Richard Garon et le lieutenant-colonel Roch Lacroix. A.M.

CET ÉTÉ PENSEZ U.S.A.

avec Voyages Funtastique

UN SEUL PRIX

mais plusieurs destinations

À vous de choisir!

486\$

taxes incluses

tarif vol aller-retour au départ de Montréal pour les villes suivantes:

- LOS ANGELES
- SAN FRANCISCO
- SEATTLE
- SAN DIEGO
- DALLAS
- LAS VEGAS
- PHOENIX
- DENVER
- HOUSTON
- NOUVELLE-ORLÉANS

et plusieurs autres...
Tarif valable en semaine ou fin de semaine, réservations anticipées nécessaires.



Jean-François Cannicloni à votre service

Funtastique

VOYAGES - TRAVEL

2785, boul. Laurier (face à Place Laurier)

653-7400

Ouverture bientôt dans le Vieux-Québec 23 succursales au Québec

Auvent...

Auvent de patio fixe à structure

100% aluminium

Auvent rétractable

«Sunflexx»

«...Le rétractable le plus résistant contre le vent.»

(Plan de financement disponible)



C.B.I. inc.

21, rue Montcalm, Lévis

Tél.: 837-8863

Salle de montre

2800, rue Dalton, Sainte-Foy

Tél.: 651-2800

Ouvert le samedi, de 9h à 16h, à Ste-Foy

DE QUÉBEC

(tarifs adultes avec rabais)

Vers les ÎLES-DE-LA-MADELEINE	Vers GASPÉ	Vers OTTAWA	Vers PHILADELPHIE*	Vers NEW YORK*
340\$	315\$	200\$	210\$	170\$

Profitez dès maintenant de nos tarifs très avantageux pour toute la famille! Réservez vos places auprès de Air Alliance au 1 800 361-8620 ou communiquez avec votre agent de voyage. D'autres destinations sont aussi disponibles. Hâtez-vous! Vous avez jusqu'au 7 juillet pour réserver!

airAlliance



Tarifs aller-retour exclusivement. Rabais jusqu'à 70% sur les tarifs réguliers offerts aux enfants de moins de 12 ans seulement. Applicables aux nouvelles réservations seulement, pour des voyages débutant le 21 juin et se terminant au plus tard le 8 septembre 1996. D'autres destinations sont disponibles. Séjour minimum requis. Billets non remboursables et non transférables. Aucun décalage possible. Nombre limité de sièges. Taxes en sus. D'autres restrictions peuvent s'appliquer.

* Conditions particulières pour les États-Unis: pas de rabais supplémentaire pour les enfants. Certaines conditions particulières s'appliquent. Voyages se terminant au plus tard le 27 août. Certaines destinations non disponibles.

Galeries Charlesbourg 626-7519

Place Ste-Foy 653-4057

Valcartier 844-2520

Place Charny 832-0104

Galeries Chagnon 837-4563

Saint-Romuald 839-0617

LES PROFESSIONNELS
Centre vision
DE L'OPTIQUE

G. Legarignon-Dionne

FORFAIT LUNETTES

Simple vision

Cour.: 232\$

159\$

Double vision

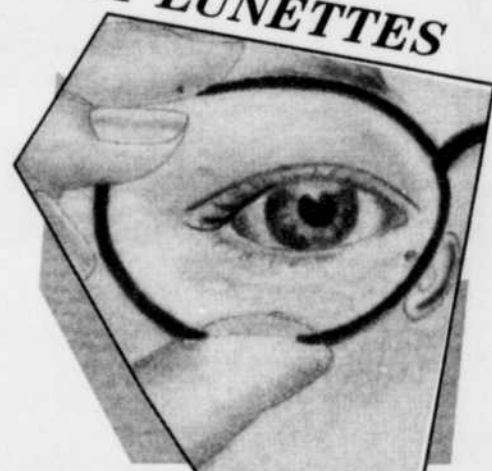
Cour.: 278\$

192\$

Progressif

Cour.: 332\$

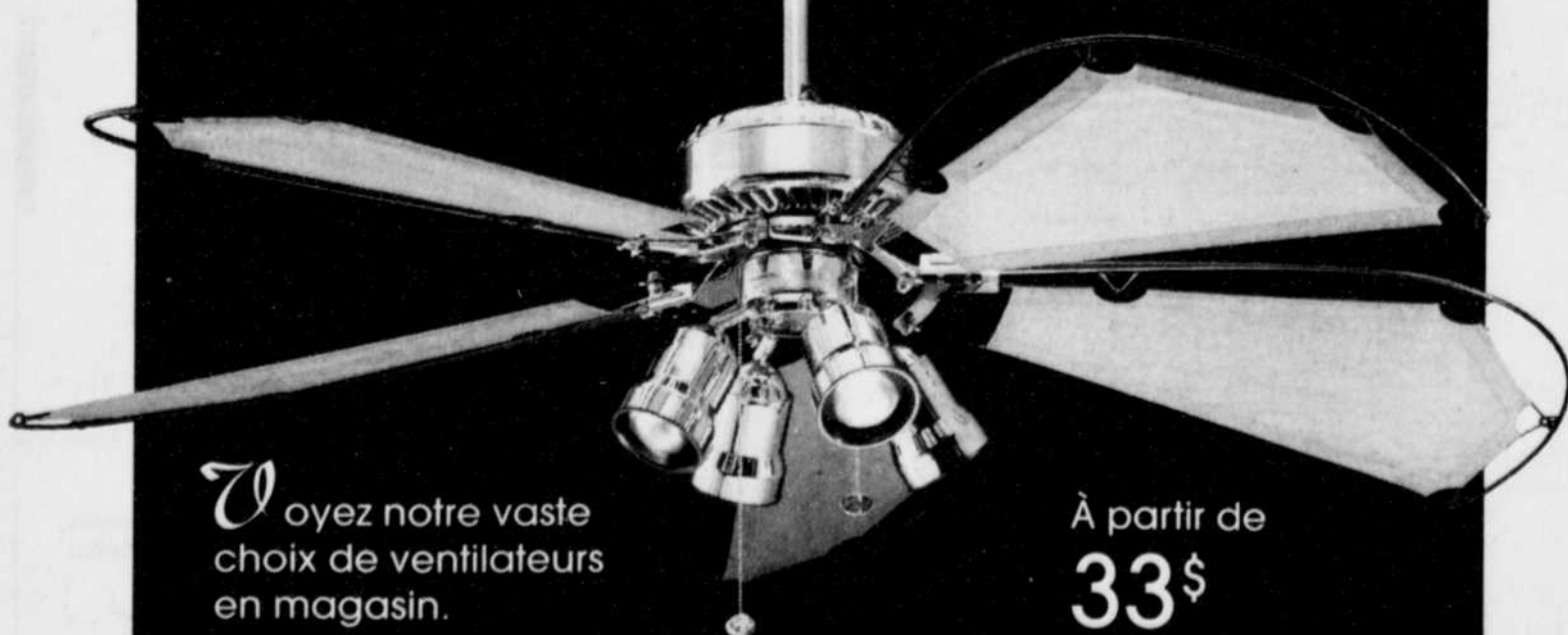
234\$



Montures garanties 1 an

Grande sélection parmi nos montures mode identifiées à cette promotion

VENTILATEURS



Voquez notre vaste choix de ventilateurs en magasin.

À partir de 33\$

boiteau
luminaire

1295, boul. Charest Ouest (coin Saint-Sacrement), Québec 687-2271

L'ART DE DÉCORER

DESIGNERS PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE!

DE TOUT POUR LA DÉCORATION DE VOTRE INTÉRIEUR!

Plans et devis, peinture, couvre-planchers, literie, papier peint, confection, meubles sur mesure, encadrement, accessoires de décoration et de salle de bains, rembourrage et bien d'autres.



Décoration de la Falaise
PINTURES MOORE
656-9971

2485 ch. St-Louis, Sillery, Québec

LE QUÉBEC LE CANADA

Aline Chrétien plonge



Sheila Copps (à gauche), candidate libérale aux élections partielles de lundi dans la circonscription fédérale de Hamilton-Est, a reçu hier l'appui très exceptionnel d'Aline Chrétien. « Jean est impatient de la voir revenir au sein du cabinet », a lancé l'épouse du premier ministre canadien à une centaine de militants libéraux réunis à Hamilton. Selon un porte-parole du bureau du premier ministre, il s'agissait du tout premier discours politique de Mme Chrétien.

La médecine à salaire refait surface

ROBERT FLEURY
Le Soleil

QUÉBEC — Le ministre de la Santé, Jean Rochon, envisage le salariat des médecins dans les quatre hôpitaux universitaires du Québec. Des discussions ont cours actuellement avec les doyens de facultés de médecine et la Fédération des médecins spécialistes.

« Nous avons une excellente collaboration des médecins. Ils sont ouverts à ça. C'est lié à l'encadrement des pratiques médicales, aux plans de pratiques dans les hôpitaux universitaires », explique le ministre en entrevue au LE SOLEIL.

Pour le ministre de la Santé, le salariat n'est pas bien sorcier, car il existe déjà actuellement de nombreuses formes de rémunération autres que seulement à l'acte, soit à forfaits ou contrats sinon à salaire partiel pour certaines tâches.

« Il faut clarifier la situation. Les médecins sont salariés dans les salles d'urgence des hôpitaux et les neurochirurgiens nous demandent actuellement de pouvoir devenir salariés », dit le ministre. Le Dr Rochon cite l'exemple de la Norvège où les

médecins, salariés de l'État, se sont vigoureusement opposés au fait de redevenir payés à l'acte, expliquant qu'il est normal que les professionnels de la santé soient au départ réticents à toute forme de changement dans leur mode de rémunération.

« La pratique médicale évolue. Même les médecins généralistes qui pratiquent en cabinets privés sont maintenant appelés à coordonner leurs activités sur un même territoire », explique le député de Charlesbourg.

« Nous ne déposerons pas un projet de loi, mais cela fait partie la négociation permanente que nous avons avec les médecins. Leurs modalités de rémunération sont appelées à changer au cours des deux ou trois prochaines années », dit le ministre de la Santé. Il parle de le faire par étapes. « Ce sera un renversement important », ajoute-t-il.

À l'automne, le ministre promet plutôt une législation sur le tabac, refusant d'en dire plus pour l'instant!

AUTRE TEXTE

□ Étatisation: débat évité Page A 18

LA PRESSE CANADIENNE EN SURSIS

Les plus touchés seraient les lecteurs

LISE LACHANCE
Le Soleil

■ TROIS-RIVIÈRES — La disparition de la Presse Canadienne aurait un impact beaucoup plus grand que ce qu'imaginent la plupart des directeurs de journaux. Tant sur la presse elle-même que sur la population... et sur l'unité nationale.

Voilà ce que pense le vice-président information des services de la Presse Canadienne, Jim Poling.

Selon M. Poling, qui doit soumettre au conseil d'administration de la PC, mercredi, un plan de restructuration qui se veut une bouée de sauvetage, la dissolution de cette « seule véritable coopérative de presse au monde » entraînerait une hausse spectaculaire des dépenses pour les journaux. Ceux-ci devraient engager une batterie de correspondants pour savoir ce qui se passe à l'échelle canadienne. Ils devraient également embaucher du personnel supplémentaire pour faire la synthèse des textes envoyés par les diverses agences de presse. Sans compter que ces dernières ne leur transmettraient qu'une vision américaine des événements.

« J'ai rencontré hier, à Moncton, un directeur de journal pris de panique devant l'éventualité du démantèlement de la Presse Canadienne », a déclaré M. Poling au SOLEIL, jeudi, à l'issue de

sa rencontre à Trois-Rivières avec les représentants des 11 journaux francophones affiliés à la PC.

L'administrateur soutient que, face à une croissance exponentielle des dépenses, plusieurs journaux devront couper dans les nouvelles, d'où une baisse dans la quantité et la qualité de l'information. Les lecteurs en seront les premières victimes.

Quand il aborde le sujet de l'unité canadienne, M. Poling ne peut cacher une pointe d'émotion. « La Presse Canadienne est très bonne pour l'unité canadienne. Grâce aux échanges d'articles qui ont lieu de l'Atlantique au Pacifique, les gens sa-

vent ce qui se passe à l'autre bout du pays, ce que font les autres Canadiens, comment ils vivent. Cela les rapproche », note-t-il.

Même si M. Poling est convaincu que la formule coopérative est idéale et que la Presse Canadienne fournit la meilleure information au meilleur coût, il n'aimerait guère voir le gouvernement intervenir financièrement pour sauver la PC. Il donne l'exemple de l'Agence France-Presse (AFP) pour illustrer le danger d'une participation de l'État dans le secteur de l'information.

En désespoir de cause, il préconiserait plutôt la création d'une société regroupant, comme actionnaires, les journaux et les chaînes de télé auxquels se joindrait un investisseur privé.

La seule véritable coopérative de presse au monde

Ottawa met un holà aux techniques de reproduction

Finies les mères porteuses, la vente d'ovules, de sperme et d'embryons

JULES RICHER
Presse Canadienne

■ OTTAWA — Deux ans et demi après la fin des travaux de la Commission royale d'enquête Baird, le gouvernement fédéral a finalement décidé de mettre de l'ordre dans le foisonnement des nouvelles technologies de reproduction.

Un projet de loi d'une vaste portée a été déposé, hier, à la Chambre des communes dans le but d'interdire certaines pratiques déjà connues, comme les contrats de mère porteuse; le choix du sexe d'un enfant pour des raisons non médicales ainsi que l'achat et la vente d'ovules, de sperme et d'embryons.

Il s'attaque aussi à des techniques de manipulation pour le moins singulières

comme l'ectogénèse (faire croître un embryon dans un utérus artificiel); le clonage d'embryons humains; la création d'hybrides animal-humain; le prélèvement d'ovules ou de sperme sur des cadavres; le transfert d'embryons entre l'espèce humaine et d'autres espèces; et la création d'embryons aux seules fins de recherche.

Pour s'assurer que ces dispositions

seront suivies, on entend punir sévèrement les contrevenants. Ceux-ci s'exposent à des amendes allant jusqu'à 500 000 \$ et à des peines de prison allant jusqu'à 10 ans. Et il s'agira d'infractions criminelles.

Il faut préciser que les mères porteuses échappent aux poursuites parce qu'on les considère comme vulnérables, indique-t-on dans le document de consultation accompagnant le projet de loi. Seuls les couples faisant usage de ces services et les agences les offrant seront donc réprimandés. L'objectif est de mettre un terme à la commercialisation de cette pratique.

Suivant le même principe, les donneurs de sperme devront offrir leur services sans espérer aucune rémunération directe ou indirecte. Interrogés hier, des fonctionnaires du ministre de la Santé ont reconnu que les cliniques de sperme pourraient rencontrer des problèmes. Selon certains sondages, seulement 20 % des donneurs seraient prêts à agir sur une base volontaire.

Autre disposition majeure du projet, il est prévu de mettre sur pied une agence fédérale qui veillera au contrôle réglementaire des technologies de reproduction. C'est ainsi que les cliniques de fertilisation in vitro devront

obtenir un permis délivré par cette agence. Les scientifiques faisant des recherches dans ce domaine devront également montrer patte blanche auprès de cet organisme. Les provinces qui le veulent pourront prendre en charge l'administration de ces services.

Patricia Baird, qui était à la tête de la commission du même nom, a indiqué hier qu'elle est généralement satisfaite du projet.



Patricia Baird avait présidé cette commission.

RABAIS DU FABRICANT MAYTAG

\$60

RABAIS DU FABRICANT

SUR ENSEMBLE DE BUANDERIE SPÉCIFIQUE

DE RABAIS SUR MODÈLES SPÉCIFIQUES

LAVEUSES

• Durent plus longtemps que toute autre marque

SÈCHEUSES

• Ont fait leurs preuves dans les lavoirs libre-service

LIVRAISON GRATUITE

NOUS REPRENONS VOS VIEUX APPAREILS

LE SEUL VRAI SPÉCIALISTE

DERNIÈRE SEMAINE

CUISINIÈRE

- Four super capacité - 4,0 pi cu
- Surface de cuisson à entretien facile
- Gratuit - Garantie de 5 ans sur les éléments

599\$

MODÈLE SPÉCIFIQUE

TOP-Modèle MAYTAG

réfrigération

R. LÉVESQUE

Le centre de l'appareil électroménager

3000, chemin Royal, Giffard, Beauport 663-4605

RÉFRIGÉRATEUR

- Charnières de portes ultrasolides
- Joint air-étanche renforcé
- Clayettes super robustes
- Paroi intérieure à haute résistance
- Garantie du Réparateur qui s'ennuie**

** Demandez les détails.

RABAIS SPÉCIAL SUR LAVE-VAISSELLE

849\$

MODÈLE SPÉCIFIQUE

Le seul vrai spécialiste!

- Pour sa vaste gamme de produits en inventaire!
- Pour son excellent service après-vente!
- Pour ses vendeurs qualifiés!
- Location disponible

ASSURANCE-MÉDICAMENTS ET LA RAMQ

Rochon a évité le débat sur l'étatisation

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ Le ministre de la Santé Jean Rochon ne voulait surtout pas d'un débat sur l'étatisation en optant pour un régime universel d'assurance-médicaments et c'est pourquoi il avait conçu une formule de partenariat avec les assureurs, une offre qui s'est effondrée devant l'appétit des assureurs. On connaît la suite. L'assurance-médicaments visera seulement les non assurés, les personnes âgées et les assistés. C'est la Régie de l'assurance-maladie qui gèrera le tout. C'est ce qu'a déclaré le ministre lors d'une entrevue au SOLEIL à laquelle participait l'éditorialiste J. Jacques Samson.

« Nous ne voulions pas d'un débat sur l'étatisation. Si nous avions mis la RAMQ en compétition avec les assureurs privés, c'est évident que nous les aurions sortis du marché. C'est pourquoi nous avons examiné une formule de partenariat avec les assureurs. C'était le mandat du Comité Castonguay d'aller voir les assureurs. Ils semblaient intéressés », soutient M. Rochon.

Ce sera la RAMQ qui administrera les 1,1 million de Québécois qui n'ont pas d'assurance-médicaments, comme elle le faisait déjà pour 700 000 personnes âgées et 800 000 assistés. Car les assureurs ont sorti les gros chiffres. La prime individuelle ne coûtait plus 176\$ comme prévu, mais plus de 200\$. Elle atteignait 564\$ pour une famille. Ce qui a mis le feu aux poudres!

Le ministre n'en veut pas aux assureurs. Ils n'ont rien perdu finalement, dit-il. Ce nouveau marché est tout simplement allé à la Régie.

« La RAMQ effectuait déjà 83 millions de transactions. En ajouter 23 millions représentait un coût marginal. Le système était déjà en place. Nous avions prévu un système interactif avant la fin de l'année avec les pharmaciens pour le paiement des prescriptions des personnes âgées et des assistés sociaux », dit le ministre.

Les ordinateurs des pharmaciens et de la Régie totaliseront les transactions des consommateurs pour gérer la franchise de 100\$ par an et la coassurance de 25% à l'achat des médicaments. Pas question pour l'instant de contrôler ces achats car il faudrait un fichier central,

une carte à puces alors que c'est la carte assurance-médicaments actuelle qui sera utilisée.

« Nous faisons des expériences de ce côté là et nous travaillons de concert avec la Commission d'accès à l'information. Mais ce n'est pas le système que nous implantons pour l'instant », dit le ministre assurant respecter ainsi la confidentialité des consommateurs.

COUTS D'ADMINISTRATION
DE 7,4 MILLIONS \$

« L'administration du régime coûtera 7,4 millions\$, répartis entre la RAMQ et le ministère du Revenu, laquelle percevra les primes lors de la déclaration de revenus. Le régime va s'autofinancer et nous reviendrons en Commission parlementaire dans trois ans pour évaluation », dit M. Rochon.

Pour les régimes collectifs, l'effet pourrait être nul. M. Rochon ne voit pas de raison pourquoi l'obligation d'assurer tout le monde affecterait la prime payée par les 4,5 millions de travailleurs déjà assurés.

« Dans un bulletin récent, la SSQ-Vie suggérait toutes sortes d'aménagements pour éviter d'augmenter les primes. De toutes façons, la plupart des régimes sont plus généreux que ce qu'exige la loi », observe-t-il. L'utilisation d'une seule liste de médicaments pourrait également faire réaliser des économies aux assureurs.

Le nouveau régime permettra une économie d'environ 200 millions\$ au gouvernement, « à terme, probablement 250 millions\$ par année ». Cette économie provient du fait que les per-



Le ministre de la Santé Jean Rochon souligne qu'avec ce système l'équité sera plus grande

sonnes âgées et les assistés devront désormais payer leur écot.

Le ministre n'a jamais caché que la récupération budgétaire était l'un des deux principaux objectifs du gouvernement, l'autre étant de corriger une situation intenable avec la Circulaire des malades qui reposait sur le fait que les gens avaient ou non « la bonne maladie », qu'ils étaient âgés, hospitalisés ou assistés.

« La gratuité totale constituait même un empêchement au retour au travail pour les assistés car en travaillant, ils perdaient automatiquement leur assurance-médicaments », dit le ministre. Désormais la prime sera fonction du revenu. Les petits salariés, les assistés et les personnes âgées qui reçoivent le supplément du revenu seront sur le mé-

me pied. « Ce n'est pas juste une question d'économie. Il y a beaucoup de gens mal pris. J'ai vu des jeunes poignés avec une MTS et une facture de 75\$ d'antibiotiques qu'ils étaient incapables de payer. Les nouveaux médicaments coûtent souvent très cher. Cela peut atteindre 15 000\$, 20 000\$ par an si ces gens ne sont pas assurés ».

Notre régime demeure généreux, les centrales syndicales en conviennent. Pour une personne à faibles revenus, cela ne peut pas lui coûter plus de 50\$ par trois mois, soit 25\$ pour la franchise et 25\$ pour sa coassurance », insiste le ministre.

« Et même les assistés peuvent payer ça. Sinon, ils sont toujours capables de s'organiser avec le pharmacien ou le CLSC », dit M. Rochon.

PROTECTION DES
MÉDICAMENTS D'ORIGINE

Avec la RAMQ et un Conseil consultatif de la pharmacologie aux pouvoirs élargis, avec une Revue d'utilisation des médicaments étendue à l'ensemble des établissements, le ministre est confiant d'améliorer son pouvoir de négociation et de mieux contrôler les coûts d'achat de médicaments face aux fabricants de produits de marque ou génériques.

Il semble toutefois très hésitant à supprimer la liste dite des 15 ans qui protège des produits d'origine au détriment de médicaments génériques, une facture additionnelle de 30 millions\$ par année.

« C'est une forme de partenariat avec l'industrie que nous avons depuis des années, une aide à la recherche et au développement en retour d'investissements chez nous. C'est un choix de société », répond-il.

En définitive, beaucoup de choses vont tomber en place avec le régime, dit le ministre, comme la capacité de récupérer une autre vingtaine de millions\$ à l'achat de médicaments, un impératif du dernier budget!

La carte-soleil à puces très rentable

QUÉBEC (PC) — Certaines cartes d'assurance-maladie dans lesquelles, sur une base expérimentale, on avait incorporé un microprocesseur, se sont révélées très avantageuses, indique le dernier rapport annuel de la Régie d'assurance-maladie du Québec.

« Les participants reconnaissent l'utilité de cet aide-mémoire électronique comme outil pour améliorer la circulation de l'information », mentionne le rapport qui a été déposé, hier, à l'Assemblée nationale par le ministre de la Santé Jean Rochon. Rappelons qu'en décembre 1992, dans la région de Rimouski, on avait tenté l'expérience suivante: la carte d'assurance-maladie de 7250 citoyens avait été munie d'un microprocesseur de façon à pouvoir contenir des renseignements sur les soins de santé prodigués au détenteur. C'était une sorte de dossier médical incorporé à la carte Soleil.

L'expérience a pris fin en mars 1996 par le dépôt du rapport d'évaluation. Cette évaluation sera rendue publique à la fin de juin mais la Régie est en état d'indiquer que l'expérience a été positive.

AIDE-MÉMOIRE UTILE

L'aide-mémoire électronique a été utile aux médecins « pour assurer un meilleur suivi médical et pharmaceutique, éviter des prescriptions inappropriées et adapter les conseils aux patients », indique le rapport annuel de la Régie de l'assurance-maladie.

Quelque 300 intervenants de la santé (médecins, pharmaciens, infirmières) ont eu à utiliser les données contenues dans le microprocesseur, la « puce » dans le jargon informatique.

Les données pharmacothérapeutiques ont été jugées les plus utiles et « laissent entrevoir des avantages certains », note le document: ces données permettent au médecin de « connaître les interactions médicamenteuses potentielles ».

MARCHÉ NOIR DE
VIGNETTES DE
STATIONNEMENT

Une douce vengeance du Conseil du trésor?

Le président du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), Robert Caron, s'interroge sur les véritables motifs des autorités gouvernementales, qui ont confirmé au SOLEIL, plus tôt cette semaine, l'existence d'un marché noir de vignettes de stationnement.

« Il est parfaitement raisonnable de penser que le Conseil du trésor cherche peut-être à ramener sur le tapis l'octroi de stationnements subventionnés aux employés de l'État, une condition de travail accordée par la convention collective. »

M. Caron rappelle que le Conseil du trésor, à l'époque où il était présidé par Daniel Johnson, avait adopté une décision mettant fin, à compter de juillet 1992, à l'attribution d'espaces de stationnement subventionnés par l'État.

Cette décision du Conseil du trésor avait été renversée, six mois plus tard, par une sentence arbitrale à la suite d'un grief déposé par le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ). L'arbitre Claude H. Foisy concluait que l'employeur avait violé les dispositions de la convention collective et lui ordonnait d'attribuer les espaces de stationnement subventionnés aux fonctionnaires qui en étaient détenteur au moment de l'application de la décision du Conseil du trésor.

« Il y a des gens, au Conseil du trésor, qui l'ont encore dans la gorge cette décision arbitrale », avoue Robert Caron en ajoutant que lors de la dernière négociation sur le renouvellement des conventions collectives, l'employeur ne s'est jamais opposé à la reconduction de la clause du contrat de travail sur les stationnements subventionnés.

Par ailleurs, lors de l'étude des crédits du Conseil du trésor, en avril, le ministre Jacques Léonard a signalé que les stationnements subventionnés faisaient partie des « avantages » mis sur la table en vue de l'obtention d'économies de 100 millions\$ dans la masse salariale d'ici le 31 mars 1997. Annuellement, ce droit consenti aux salariés de l'État coûte 3,5 millions\$.

Le SPGQ demande donc au Conseil du trésor de faire la démonstration que les cas de fraudes se passent à grande échelle.

« Il doit prouver ces allégations, sinon on pourrait croire qu'il tente de discréditer les employés de l'État qui, en vertu de leur convention collective, bénéficient de stationnement subventionné », affirme Robert Caron qui réclame la mise en place de mécanismes de contrôles pour mettre le grappin sur les fraudeurs, s'il y en a.



Robert Caron

Vente Fin de Bail -
Dernière Fin de Semaine

Aucune Offre Raisonnable
Sera Refusée Économisez jusqu'à 62%

mobilia

Place Lebourgneuf
Tél.: 623-9986

au croisement des autoroutes Laurentienne et de la Capitale

11 grandes succursales - Plus de 250 000 pi ca de valeurs pour votre foyer!

Le Bloc craint le sacrifice de la SRC pour CBC

Faute d'argent, la société d'État se met au régime à Paris

■ OTTAWA (PC) — Malgré l'assurance du gouvernement, le Bloc québécois craint que Radio-Canada ne doive assumer une grande partie de l'effort de canadianisation des ondes du réseau anglais CBC.

«C'est inacceptable qu'on ait l'intention d'aller chercher dans le réseau francophone pour canadianiser le réseau anglophone, ça n'a pas de bon sens», a protesté hier la députée de Rimouski-Témiscouata Suzanne Tremblay.

Le député bloquiste René Laurin a soulevé cette question aux Communes. C'est une note de 27 millions \$ que CBC veut refiler à Radio-Canada, s'est-il plaint.

Selon lui, cette note «creusera davantage l'écart des ressources financières» entre les deux réseaux, ce qui constitue à ses yeux «un acte discriminatoire à l'égard des francophones du Canada et du Québec.»

Le secrétaire parlementaire à la ministre du Patrimoine canadien, Guy Arsenault, a toutefois précisé que «Radio-Canada va assumer ses coupures.»

«Ça ne nous inspire pas beaucoup de confiance la dessus... Ce qu'il faut,

c'est que le président de Radio-Canada, Perrin Beatty, comprenne qu'il ne peut pas demander aux francophones d'assumer une plus grande part de ce que la partie anglophone n'a pas fait jusqu'à maintenant.»

Selon *Le Devoir*, M. Beatty voudrait que le secteur français acquitte une partie de la note de 52 millions \$ qu'entraînera la canadianisation de la télévision anglaise.

LA SRC DÉMÉNAGE À PARIS

Les importantes compressions budgétaires imposées à Radio-Canada vont contraindre la société d'État à quitter les bureaux qu'elle occupait depuis 33 ans à Paris. Ce déménagement, programmé pour décembre, lui fera économiser un demi-million de dollars par année et permettra d'éviter de nouvelles suppressions de postes, assure la direction.

Les vastes locaux parisiens de Ra-

dio-Canada sont situés à deux pas des Champs-Élysées. Le loyer, renoué en 1991 au moment où les prix étaient exorbitants, s'élève à plus de 1 million \$ par année, confirme le chef du bureau, Paul Larose, soit 120 \$ le

mètre carré. Depuis, le marché s'est écroulé: il y a aujourd'hui plus de 2,5 millions de mètres carrés de bureaux vacants dans la capitale. Les entreprises ont donc l'embarras du choix.

La télé publique canadienne n'a pas pour autant décidé de quitter la rue Rabelais, où se trouve aussi l'ambassade d'Israël. Radio-Canada demeurera en effet dans le même immeuble, mais troquera ses 700 mètres carrés du troisième étage (entièrement rénové il y a moins de deux ans) pour 440 au sixième. «On réduit pratiquement la surface du tiers, mais on économise la moitié du loyer. C'était la meilleure solution», déclare M. Larose.

Plusieurs scénarios avaient été envisagés par les dirigeants de Radio-

Canada. L'un d'eux prévoyait que la société d'État s'installe avec armes et bagages dans les bureaux de TV5-Europe, rue Cognacq-Jay, siège historique de la télévision française. Le projet a été abandonné tout comme

La surface des locaux réduite du tiers, la moitié du loyer économisé

l'idée d'aller s'établir ailleurs dans un autre arrondissement offrant des loyers moins élevés. «Déménager des studios de télévision, les tables de montage, les équipements de transmission, tout le matériel technique, c'est une entreprise excessivement coûteuse, souligne M. Larose. Il était plus simple à tous les niveaux de rester ici et de garder le même téléphone, la même adresse.»

Le directeur assure que les importantes économies de loyer que fera Radio-Canada permettront d'éviter de nouveaux licenciements au bureau de Paris. Ces derniers mois, huit postes sur 23 ont été supprimés, sans parler des quelques pigistes qui ont moins à se mettre sous la dent. «On était rendu à



Selon *Le Devoir*, Perrin Beatty veut que la SRC éponge le déficit de CBC.

EN BREF

Chrétien veut un autre programme d'infrastructures

Le premier ministre Jean Chrétien va sonder ses homologues provinciaux la semaine prochaine afin de savoir s'il pourrait obtenir leur appui pour la mise sur pied d'un projet de création d'emplois comparable au plan de rénovation des infrastructures de 6 milliards \$ que son gouvernement avait créé en 1994. M. Chrétien a déclaré hier qu'il souhaite que les premiers ministres se penchent sur le programme d'infrastructures, qui a permis pendant deux ans de refaire des routes et de rénover les systèmes d'égout un peu partout au pays. «C'était une entente tripartite qui a très bien fonctionné», a soutenu le premier ministre. Le coût du programme de rénovation des infrastructures, qui était une promesse électorale du Parti libéral pendant la campagne électorale, en 1993, était partagé entre Ottawa, les provinces et les municipalités. Le gouvernement fédéral estime que ce programme a entraîné la création d'environ 100 000 emplois. Des sources fédérales et provinciales ont indiqué que M. Chrétien favorise plus particulièrement la mise sur pied d'un programme de travaux publics, d'autant plus que des élections générales pourraient être déclenchées l'an prochain. (PC)

PACCAR

«Tout n'est pas réglé»

Même si le ministre Bernard Landry parvenait à s'entendre avec Paccar sur les conditions financières d'une possible réouverture de l'usine de camions Kenworth, le tout ne serait pas réglé. C'est la précision qu'a tenu à apporter hier le président de la FTQ, Clément Godbout. Le dossier Paccar contient selon lui trois aspects essentiels qui ne peuvent être dissociés l'un de l'autre: les réponses des gouvernements, les négociations avec le syndicat pour les conditions de travail, l'état du marché du camion avec une nouvelle technologie à Sainte-Thérèse. «Ni l'un ni l'autre ne peut se régler sans l'un ou l'autre. Si un des dossiers avorte, tout avorte», a prévenu le président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec. La rencontre de mardi prochain entre le vice-premier ministre, Bernard Landry, ministre de l'Économie et des Finances, et des dirigeants de Paccar ne peut donc boucler la boucle. M. Landry ne peut que «répondre pour la partie qui le concerne» et «ça ne peut pas aller plus loin que ça», a tenu à rappeler M. Godbout. «Québec n'a pas d'argent.» Le dirigeant syndical a aussi cherché à atténuer l'importance de ce que certains appellent la «proposition Paccar» en vue de rouvrir l'usine de camions de Ste-Thérèse. «Faisons attention. Paccar n'a pas fait de proposition. On n'a pas commencé à négocier encore. L'usine est fermée. On regarde si on peut la rouvrir et comment. Ce qu'il y a sur la table, c'est une esquisse, pas plus que ça.» (PC)

Godbout déçu des louvoisements de Bouchard

Après Gérard Larose de la CSN, c'était au tour hier de Clément Godbout, de la FTQ, d'avouer sa déception face aux «louvoisements» récents du premier ministre Lucien Bouchard. «Ce qui est fatigant, c'est que ce n'est pas clair, clair, clair», confiait le président de la FTQ à quelques journalistes, après avoir participé à une conférence de presse sur la francisation des entreprises. M. Godbout avoue être «fort déçu» du report de la loi sur l'équité salariale pour les travailleuses, «et on l'a fait savoir à M. Bouchard». Sur la question constitutionnelle également, «on sent un certain louvoiement» de la part du gouvernement Bouchard, déplore-t-il, en évoquant les différentes déclarations du premier ministre concernant sa participation à la rencontre des premiers ministres, les 20 et 21 juin, lors du volet constitutionnel. (PC)

Les Manoirs Sully offrent aux personnes retraitées ou préretraitées l'occasion d'habiter dans un luxueux manoir.



Logements luxueux de 1 1/2 à 4 1/2 pièces
Salle à manger avec verrières • Grands salons aux étages

SERVICES OFFERTS:

- Surveillance 24 heures
- Médecin
- 12 caméras de surveillance
- Entretien ménage
- Service aux tables
- Foyer et jardin extérieur etc.
- 2 repas et collations
- Bains tourbillon
- Salle de billard
- Salles communautaires
- Bâtiment avec gicleurs

500, RUE ROUSSEAU, VANIER
688-3330



Vous pouvez miser sur le 23.

Le 23 juin, le Casino de Charlevoix vous invite

à venir admirer le feu d'artifice de la Fête nationale et à célébrer

son 2^e anniversaire au son d'un orchestre de 50 musiciens

sous la direction de Bernard Labadie. Pour l'occasion, vous entendrez

Les Feux d'artifice de Haendel dans sa version originale

pour instruments à vent et timbales.



Casino de Charlevoix

BLACKJACK • ROULETTE • MIDI-BACCARA • MACHINES À SOUS

Pour plus d'informations, composez le 1 800 665-2274.

Québec ne paiera plus pour les demandeurs du statut de réfugié

■ QUÉBEC (PC) — Le ministre délégué aux Relations avec les citoyens et de l'Immigration, André Boisclair, a exigé du gouvernement fédéral qu'il s'engage à traiter plus efficacement et rapidement les demandes d'asile effectuées au Québec et il a décidé de lui forcer la main en se retirant du financement des soins de santé et des programmes d'employabilité pour les réfugiés.

« En conséquence, a-t-il dit, comme c'est présentement le cas dans toutes les autres provinces canadiennes, c'est par le truchement du programme fédéral de santé intérimaire que les revendicateurs du statut de réfugié auront accès à des soins de santé. »

Dans une déclaration ministérielle, M. Boisclair s'est par ailleurs engagé à apporter des ajustements adéquats dans ses services d'accueil et de soutien de ces réfugiés.

En réaffirmant l'adhésion du Québec aux objectifs de la convention de Genève sur les réfugiés, « et son attachement au principe de protection des personnes en situation de détresse »

M. Boisclair a quand même noté que des demandeurs d'asile utilisent le prétexte de la persécution dans leur pays pour entrer dans un autre pour des raisons davantage économiques.

« Une telle situation, a expliqué le ministre, appelle nécessairement une réaction. Il faut faire en sorte que les mécanismes d'accueil et de protection des personnes en situation de détresse ne soient pas détournés de leur raison d'être. »

Le ministre a rappelé qu'il appartient au gouvernement fédéral d'assurer l'intégrité du système de reconnaissance du statut de réfugié. Il a donc demandé à son homologue fédéral Lucienne Robillard d'assumer, entre autres, une part accrue des coûts générés par les différents services d'accueil et de soutien.

M. Boisclair a aussi annoncé que le Québec ne donnerait plus accès aux mesures de développement de l'employabilité aux personnes en attente d'une réponse quant à leur requête du statut de réfugié.

« Ainsi, a expliqué le ministre, plus le gouvernement fédéral rendra rapidement ses décisions positives, plus les réfugiés reconnus auront rapidement accès aux mesures de développement de l'employabilité. »

Cette déclaration du ministre Bois-

clair a plu à la critique de l'opposition libérale Fatima Houde-Pepin qui l'a accueillie favorablement « parce qu'elle vise à rendre le système d'accueil et de traitement des dossiers des revendicateurs du statut du réfugié plus équitable et plus conforme à la tradition d'ouverture et de solidarité des Québécois ».

12 000 PERSONNES

« Ailleurs au Canada, a-t-elle noté, c'est le gouvernement fédéral qui assume les frais de services de santé offerts aux revendicateurs de statut de réfugié. Le Québec est la seule province qui a choisi de financer ces services. Le gouvernement fédéral devrait donc revoir cette demande avec beaucoup d'ouverture. »

En 1994-1995, les programmes d'assurance-maladie, d'assurance-hospitalisation et d'assistance-maladie offerts aux revendicateurs de statut de réfugiés ont coûté au Québec 12,9 millions \$.

En 1995 seulement, près de 12 000 personnes ont sollicité l'asile au Québec, une augmentation de près de 40 % par rapport à 1994.

Pour les cinq premiers mois de 1996, le Québec a reçu 5860 revendicateurs, soit la moitié de toutes les demandes faites au Canada.

Des médaillés de l'éducation



La Fédération des commissions scolaires du Québec réunissait, cette semaine, ses membres au Centre municipal des congrès de Québec, pour sa 49e assemblée générale annuelle. À l'ouverture de la rencontre, la FCSQ a honoré trois personnes qui ont contribué à l'avancement de l'éducation au Québec. Il s'agit de Lise Desmarais, présidente de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe-Val-Monts, Gilbert Lacasse, ancien président de la Commission scolaire régionale de l'Outaouais et actuel président et éditeur du SOLEIL ainsi que Fernand Paradis, retraité, qui a assumé la fonction de directeur général de la FCSQ pendant 13 ans. Les trois personnalités honorées ont reçu la médaille d'or de la FCSQ pour leur implication dans le milieu de l'éducation. A.M.

Faites parler vos voisins!

« Pourquoi payer plus cher? Les Contour et Mystique coûtent des milliers de dollars de moins que la Honda Accord et l'Altima de Nissan. »

16 695\$

Remise de 1 000 \$ du fabricant incluse. TPS et TVQ sur le plein prix d'achat avant déduction de la remise. Transport (720 \$), immatriculation et taxes en sus.

Ford Contour GL Sport 96

Groupe d'équipements préférés 331A

Moteur Zetec 16 soupapes
Climatiseur

Ensemble sport

- Phares antibrouillard
- Volant inclinable gainé cuir
- Pommeau du levier de vitesses gainé de cuir
- Jantes en aluminium de 15 po (peuvent différer de celles illustrées)

Confort et sécurité

- Deux sacs gonflables
- Sécurité-enfants aux portes arrière
- Glaces teintées
- Rétroviseurs extérieurs chauffants à commande électrique
- Conduits de chauffage au siège arrière
- Radio AM/FM stéréo électronique
- Télécommande d'ouverture du coffre et de la trappe à carburant

Offre d'une durée limitée

Mercury Mystique GS Sport 96

Groupe d'équipements préférés 321A

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: Obtenez un rabais supplémentaire de 750 \$. Voyez votre concessionnaire pour les détails.



FORD

Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury



MERCURY LINCOLN

Commanditaire officiel des Expos de Montréal



Les forêts du secteur Chibougamau interdites

366 feux toujours en activité dont la plupart allumés par la foudre

CATY BÉRUBÉ
Le Soleil

QUÉBEC — La situation a continué à se détériorer dans les forêts québécoises, hier, avec l'éclosion de nombreux nouveaux feux, portant à 366 le nombre d'incendies en activité. La circulation en forêt a même été interdite dans le secteur de Chibougamau par le ministre Guy Chevrette.

Les porte-parole de la Société de la protection des forêts contre le feu (SOPFEU) ont rappelé que la situation

qui prévalait, hier, constitue un précédent dans l'histoire des incendies de forêt au Québec. Il n'est jamais arrivé dans le passé qu'autant de feux surviennent en même temps.

La plupart de ces incendies ont été allumés par la foudre.

La plus importante concentration de feux, soit 187, se trouvait dans le centre de la province, c'est-à-dire en Haute-Mauricie, à la Chute-des-Passes, au Lac Libéral et à Chapais. La zone forestière située près de Chibougamau, où un incendie d'une superficie de 1800

hectares faisait rage à 7,5 km au nord de la ville, causait également une certaine inquiétude.

Le ministre d'État des Ressources naturelles, Guy Chevrette, a décidé à 18 h, hier, d'interdire toute circulation en forêt dans le périmètre limité au sud par la route 113 de Chibougamau à Desmaraisville, à l'ouest par une ligne joignant Desmaraisville au Lac Théodat, au nord par la 51e parallèle, et à l'est par la route 167.

Cette décision a été prise de concert avec la SOPFEU, pour diminuer les

risques d'incendie dans cette zone très à risque, où il n'est tombé aucune précipitation.

LE SAGUENAY TRÈS TOUCHÉ

De plus, quelque 107 feux, principalement localisés entre le réservoir Pipmuacan et le lac Poulin-de-Courval, consumaient une partie des forêts du nord du Saguenay.

Environ 72 feux étaient également signalés dans les régions du réservoir Gouin, de Joncas, de Glova, de Parent, de l'Abitibi, de Quévillon et entre Val-

D'Or et Matagami. La SOPFEU a annoncé le maintien pour toute la fin de semaine des mesures préventives mises de l'avant il y a quelques jours, soit l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert et la suspension des opérations forestières.

Le bilan de la saison s'est alourdi encore hier, s'établissant maintenant à 606 incendies ayant dévasté 16 305 hectares de forêt depuis le début du printemps. L'an dernier, 205 incendies avaient consumé 476 hectares à la même date.

EN BREF

NOUVELLE-ÉCOSSE

Un officier de la GRC tué

Un agent de la GRC et un individu ont trouvé la mort, hier, au cours d'une fusillade survenue après que les forces de l'ordre se soient rendues sur les lieux d'une dispute familiale, a annoncé la GRC. Le sergent Derek Burholder, qui comptait 30 années de service, a été atteint alors qu'il s'approchait du suspect, Ronald Stevens, sur les abords d'une maison située non loin de Lunenburg, a expliqué le sergent Bill Price. Stevens, un pêcheur qui a deux garçons adultes, a apparemment surpris le sergent Burholder et l'a tué à l'extérieur de sa maison mobile avec une arme dissimulée. Le suspect a ensuite été la cible des trois agents qui accompagnaient leur confrère. (PC)

MONTREAL

El Tomi envoyé à son procès

Mahmoud El Tomi a été envoyé à son procès, hier à Longueuil, par le juge Michel Mercier, de la Cour du Québec, à la suite de son enquête préliminaire qui a duré quatre jours. El Tomi, 52 ans, devra se représenter en cour, le 6 septembre, pour répondre à une accusation de meurtre non prémédité de sa femme Ajida, de meurtre prémédité de trois de ses filles et de deux tentatives de meurtre perpétrées contre ses deux filles survivantes du drame du 20 janvier, Batoul, neuf ans, et Sabrin, 18 ans. (PC)

CAE sommée de respecter la loi 101

En pleine « journée de réflexion » sur la francisation des milieux de travail, la FTQ a annoncé, hier, que la compagnie CAE Electronique a été mise en demeure de se conformer à la Loi 101 par l'Office de la langue française. La ministre de la Culture et des Communications, responsable de l'application de la Charte de la langue française, Mme Louise Beaudoin, qui était conférencière invitée en cette journée de la FTQ, en a profité pour rappeler aux entreprises, grandes et petites, qu'elles doivent se conformer à la Loi 101. Mme Beaudoin a justement annoncé, lundi dernier, qu'elle créait un groupe de travail sur la francisation des entreprises. « Au cœur de son mandat », disait-elle, ce groupe de travail devra trouver des moyens de « faire respecter le droit des employés à travailler en français ». Une dirigeante syndicale chez CAE, Mme Lucie Pratte, dénonçait hier aux côtés de la ministre Beaudoin, du président de la FTQ et de la présidente de l'Office de la langue française l'attitude de son employeur. Son droit de communiquer en français avec ses supérieurs et le droit des travailleurs de recevoir des instructions en français sont bafoués tous les jours, relatait-elle. (PC)

En grève depuis deux ans

En grève depuis deux ans, les travailleurs de la raffinerie Irving Oil à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, ont rejeté hier les dernières offres de la compagnie par un vote de 87 contre 43. L'offre qui était sur la table ne contenait pas les choses nécessaires à l'existence d'un syndicat efficace sur les lieux de travail, a déclaré Larry Washburn, le président local du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier. « Certains sont fatigués de ce conflit de deux ans et pensaient que cela aurait pu être une chance d'y mettre un terme. Toutefois, une fois que le vote en a décidé autrement.

Bébé handicapé à l'accouchement, la famille obtient 4 millions \$

OTTAWA (PC) — Un hôpital d'Ottawa a été contraint de payer 4 millions \$ en dommages à une famille dont la fille a subi de graves lésions cérébrales en raison de la négligence des infirmières au moment de l'accouchement.

Depuis presque sept ans, les parents de Joëlle Granger n'ont pas réussi à dormir normalement. Lorsqu'elle est couchée dans son lit, leur fille a tendance à s'étouffer et à avoir des haut-le-cœur en raison de sa condition.

« Nous allons pouvoir compter sur des infirmières durant la nuit et nous allons enfin pouvoir dormir normalement », a indiqué la mère de Joëlle, Lorraine Barrette, après l'annonce du jugement rendu hier.

« Nous nous en sommes passés depuis sept ans parce que nous n'avions pas le choix, mais maintenant, nous allons pouvoir avoir ce qu'il nous faut. »

Mme Barrette, qui est aussi mère de deux garçons âgés de 11 et 14 ans, a témoigné devant le juge qu'elle avait songé à tuer sa fille ainsi qu'elle-même parce qu'elle était devenue dépressive.

Les avocats des deux parties ont estimé que le montant accordé en dédommagement était très élevé en vertu de la jurisprudence canadienne.

L'avocat de la famille a indiqué qu'il en coûtait plus de 150 000 \$ par année pour prendre soin de Joëlle.

« Nous l'aimons beaucoup et (cet argent) va nous permettre de la garder auprès de nous », a déclaré Mme Barrette avec des larmes dans la voix.

L'avocat de l'Hôpital général d'Ottawa, Clive Savage a refusé de commenter la décision. Il a toutefois indiqué que les femmes ne devaient pas avoir peur d'accoucher dans cet hôpital. La possibilité de faire appel est étudiée.

FUTURE SHOP SUPER CENTRE DE L'ÉLECTRONIQUE

Nous battons TOUS les prix
Annonces par les autres distributeurs agréés canadiens...
AVANT L'ACHAT par 55% de la différence
APRÈS L'ACHAT par 155% de la différence
Détails en magasin

De bonnes affaires pour la fête des pères!

Extension 8 Mo GRATUITS

avec tous les ordinateurs Windows

Offre d'une durée limitée. Cette promotion ne peut être combinée avec aucune autre promotion.

IBM
Ensemble complet pour la famille
SON «WAVETABLE» ET HAUT-PARLEURS DE 30 WATTS
133 MHz

IBM
Portatif d'une grande valeur
• Processeur DX4/75;
• RAM de 8 Mo;
• DD de 540 Mo;
• fente PCMCIA TYPE III.

IBM
ÉCRAN DE 10,4" EN COULEUR ACTIVE
2699⁹⁹

Canon
Zoom 12x caméscope 8mm
• Mise au point automatique;
• exposition automatique programmable;
• Viseur couleur
679⁹⁹

SHARP
Mini-chaîne à 3 CDs
• Lecteur à 3 CDs; télécommande;
• synchronisateur numérique;
• lecture aléatoire;
• cassette double.
199⁹⁹

BLAUPUNKT
KENWOOD
Antivol avec façade amovible
• 4 canaux;
• surchiffrement 8x;
• 24 stations préprogrammées;
• heure.
269⁹⁹

Cassette AM/FM
• Lecteur à 10 disques;
• inversion automatique;
• répétition;
• volume électronique;
• réglage de la tonalité et de la balance.
549⁹⁹

Ensemble laveuse/sécheuse
Laveuse.....399⁹⁹
• Modèle économique;
• 2 cycles, 2 températures de lavage et rinçage;
• moteur 1/2 HP.
Sécheuse.....299⁹⁹
• Filtre à charpie facile à nettoyer;
• grande ouverture.
Prix total: 699,995

Magnétoscope stéréo hi-fi à 4 têtes
• Affichage à l'écran;
• facile d'emploi;
• enregistrement à une touche.
298⁰⁰

Magnétoscope
• Télécommande;
• 181 canaux;
• programmation pour 1 an 8 événements.
184⁰⁰

La paire 649⁹⁹

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI AU MERCREDI 9h À 18h
JEUDI ET VENDREDI 9h À 21h
SAMEDI 9h À 17h
DIMANCHE 11h À 17h

FUTURE SHOP SUPER CENTRE DE L'ÉLECTRONIQUE

HP HEWLETT PACKARD Pavilion
133 MHz
OPTION AUCUN INTÉRÊT PENDANT 12 MOIS

SON EN 3 DIMENSIONS
La solution idéale pour le multimédia
MONITEUR EN SUS 3199⁹⁹

Apple Macintosh
Performa 6200 avec HP Deskwriter 320
• Processeur PowerPC 603 75MHz;
• technologie du processeur Risk;
• Ram de 8 Mo.
2639⁹⁹

LOGICODE
Télé. / modem 28,8 interne
• Logiciel de communication à l'état actuel de la technique;
• fabriqué aux États-Unis.
129⁹⁹

PNY
Mémoire de 8 Mo
• 70 nanosecondes 72 aiguilles non parité;
• garantie à vie;
• augmentez la mémoire de votre ordinateur et jouissez d'une performance supérieure.
139⁹⁹

Canon
Commodité sur papier uni
• Qualité d'impression à 360ppp;
• mémoire de 15 pages pour la diffusion et la réception sans papier.
694⁹⁹

Duke Nukem 3D 49⁹⁹

PLACE LAURIER
2700, BOUL. LAURIER
650-1999
SAINT-FOY
NOUS ACCEPTONS LES COMMANDES PAR TÉLÉPHONE

LE MONDE

ABUS DE POUVOIR

Le FBI accuse la Maison Blanche

■ WASHINGTON (d'après AFP, AP, Reuter et NYTNS) — Le chef de la police fédérale (FBI) a accusé, hier, la Maison Blanche d'avoir abusé de sa « bonne foi », mettant ainsi dans un profond embarras Bill Clinton le jour où un sondage indique une énorme réduction de l'avance du président sur son rival républicain Bob Dole.

Le rapport du FBI fait suite à la révélation la semaine dernière que la Maison Blanche avait requis et obtenu du FBI en 1993 les fiches confidentielles de police de quelque 330 Républicains. M. Clinton, un démocrate, avait qualifié l'incident d'« erreur bureaucratique commise de bonne foi ».

Réclamant dès hier « une enquête », M. Dole, candidat quasi-certain du Parti républicain pour l'élection présidentielle du 5 novembre, y avait vu « une liste des ennemis du gouvernement Clinton », dans une allusion claire à l'utilisation du FBI par le président Richard Nixon, un Républicain, durant le scandale du Watergate. M. Nixon avait été contraint de démissionner en août 1974.

Jamais sans doute, un rapport du FBI n'a été aussi accablant pour le pouvoir que celui rendu public hier par son directeur, Louis Freeh, nommé à son poste par M. Clinton en 1993.

Dans un communiqué distribué avec le rapport, M. Freeh affirme qu'il y a eu « des violations extrêmement graves de la vie privée », ces demandes de fiches de la Maison Blanche étant « sans justification ». Il révèle en outre qu'il y en a eu en fait 408.

Le FBI transmet régulièrement à la Maison Blanche les fiches de police des personnes qui sont appelées à y travailler, afin de vérifier que ces personnes ne constituent pas un risque en matière de sécurité. Mais il s'agit là des seules fiches auxquelles le pou-

voir politique a accès.

Ce système « reposait sur la bonne foi et l'honneur », affirme M. Freeh. « Malheureusement, le FBI et moi-même sommes devenus des victimes », poursuit-il, admettant qu'il n'a « pas été assez vigilant ».

Bien qu'il ne mentionne personne, il est clair qu'il se réfère à la Maison Blanche, qu'il accuse en somme d'avoir abusé de sa confiance.

Le porte-parole de M. Clinton, Michael McCurry, a refusé de répondre aux accusations de M. Freeh. « Je ne comprends par cette déclaration », a-t-il dit.

Essayant de limiter les dégâts, M. McCurry a indiqué que M. Clinton « assume la responsabilité des insuffisances » dénoncées par le FBI et « est d'accord avec le fait qu'il y a eu des

Jamais un document du FBI n'a été aussi accablant

violations extrêmement graves de la vie privée ».

Dès la publication du rapport du FBI, qui prône des réformes draconiennes dans les procédures d'octroi des fiches de police, la Maison Blanche a annoncé la mise en place immédiate de mesures dans ce sens.

NOUVELLE PROCÉDURE

La principale est le fait qu'aucune demande ne pourra être faite sans l'autorisation écrite de la personne concernée. La demande en question devra être signée par le conseiller juridique de M. Clinton ou trois de ses adjoints.

Le but est d'éviter une répétition de ce qui s'est passé en 1993, les fiches de police ayant été requises par un simple employé, Anthony Merceca, aux ordres du directeur du bureau pour la sécurité du personnel de la Maison Blanche, Craig Livingstone.

Visant de toute évidence à innocenter ses supérieurs, à commencer par

M. Clinton, M. Livingstone a rendu public une brève déclaration sous serment affirmant qu'on ne lui avait jamais demandé d'obtenir des informations sur quiconque à des fins « inappropriées » et qu'il n'avait jamais demandé à qui que ce soit de le faire.

M. McCurry a admis que cette déclaration a été « suggérée » à M. Livingstone par la Maison Blanche. Il a aussi admis que M. Livingstone conservait ses fonctions, rien ne permettant de mettre en doute sa parole.

Cet embarras majeur pour M. Clinton survient le jour même où un sondage CNN-Time donne à M. Clinton une avance de seulement six points sur M. Dole (49% des intentions de vote contre 43%), contre 22% il y a un mois (56% contre 34%).

Dopé par ce retournement de situation, M. Dole a enfoncé le clou hier, affirmant que les explications de M. Clinton n'étaient « pas suffisantes ». « Il faut une enquête. Il faut découvrir la vérité », a-t-il lancé.

Soeurs pêcheuses



Elles ne sont pas aussi « flyées » que la soeur volante, ces carmélites de Los Angeles, mais elles savent quand même bien profiter de la vie, d'autant plus qu'elles sont à la retraite, en se livrant à la pêche à la ligne. Preuve pour elles que ce n'est qu'un sport, elles n'ont capturé qu'un poisson vite rejeté à la mer.

EN BREF

Tabachnik nie

Le chef d'orchestre franco-suisse Michel Tabachnik, mis en examen en France dans l'enquête sur l'Ordre du Temple solaire, a démenti hier avoir touché des cotisations de la secte. « Je n'ai touché aucune cotisation de la part des membres de l'Ordre du Temple solaire », a-t-il déclaré dans un entretien téléphonique accordé depuis Paris à l'agence de presse suisse ATS, tout en admettant avoir gagné de l'argent par la vente de ses « oeuvres philosophiques » à cette secte. M. Tabachnik avait été mis en examen mercredi pour « association de malfaiteurs et recel » par le juge grenoblois Luc Fontaine. (AFP)

Élection en Bosnie envers et contre tout

FLORENCE, Italie (AFP) — Les élections générales en Bosnie se tiendront avant le 15 septembre même si les toutes les garanties démocratiques ne sont pas réunies, a estimé la conférence de Florence sur la Bosnie.

La décision formelle n'a pas été prise par cette conférence qui a réuni, jeudi et hier, 45 pays et 15 organisations internationales pour examiner l'application à mi-parcours des accords de paix du 14 décembre à Paris.

Elle le sera, d'ici la fin juin, par le président de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe

(OSCE), Flavio Cotti, qui a mis en garde la conférence sur le sens à donner à un scrutin dont le caractère démocratique ne peut pas être garanti.

Mais, l'urgence politique à respecter le calendrier des accords de paix, pour lesquelles la communauté internationale ne s'est engagée que jusqu'à la fin de l'année, a finalement prévalu sur toutes autres considérations.

C'est pourquoi, le représentant en Bosnie de l'OSCE, le diplomate américain, Robert Frowick, a publiquement recommandé que ces élections se déroulent au plus tard le 14 septembre.

GÉNÉRAL LEBED

L'autre donnée surprenante est la croissance du soutien au général nationaliste Lebed, crédité de 11% — les derniers sondages le plaçaient à 7%.

Le réformateur d'opposition Grigori Iavlinski passe en 4e position, avec 9,8% des intentions de vote, et l'ultra-nationaliste Vladimir Jirinovski en 5e position avec 7,5%.

M. Eltsine a appelé hier la Russie à choisir la liberté contre le communisme, lors d'un dernier meeting en présence de sa famille dans son fief d'Ekatérinbourg, dans l'Oural, à l'avant-veille de l'élection présidentielle.

Devant 15 000 partisans réunis pour un dernier concert-meeting de soutien, le chef de l'État a appelé ses concitoyens à renouveler « le choix de la

liberté » qu'ils ont fait, selon lui, en élisant une première fois en juin 1991.

Le chef de l'État a également réitéré son appel au désistement des autres candidats démocrates en sa faveur.

DIX CANDIDATS

Les dix candidats se rangent dans deux camps, le camp dit « démocrate » et celui de l'opposition nationaliste et communiste, qui joue son va-tout après cinq ans de réformes et des millions de nouveaux pauvres et de mécontents.

Dans un électoral scindé en deux — une majorité des Russes qui choisissent l'opposition sont âgés de plus de 50-60 ans: retraités, laissés pour compte, ingénieurs au chômage trop âgés pour avoir le courage de la reconversion — ils ont érigé la nostalgie en principe politique.

Outre Guennadi Ziouganov, ces électeurs, qui ne sont pas toujours communistes, mais toujours mécontents de leur sort, de la richesse insolente d'une minorité ou de la perte de puissance du pays, vont voter essentiellement pour l'ultra-nationaliste Vladimir Jirinovski ou pour le général nationaliste modéré Alexandre Lebed.

Les réformateurs, eux, pourront choisir entre Boris Eltsine, le jeune économiste Grigori Iavlinski ou l'ophthalmologue-entrepreneur Fiodorov.

Le report des voix de cet électoral au 2e tour sera décisif pour la victoire.

Les autres candidatures sont plus folkloriques et dépasseront difficilement 1 ou 2% des voix: de l'ancien président soviétique Mikhaïl Gorbatchev, objet de toutes les rancœurs et dont l'audience est pratiquement nulle, à l'ex-champion d'haltérophilie Iouri Vlassov en passant par les millionnaires Vladimir Bryntsalov et Martin Chakkoum, ces hommes vont apporter au second tour quelques dizaines de milliers de voix tout au plus à l'un ou l'autre des candidats en ballottage.

VIOLENCE RACIALE

Les É.-U. replongent dans un cauchemar à peine oublié

MARIE SANZ

Agence France-Presse

WASHINGTON — Les images de flammes dans la nuit, d'hommes et de femmes noirs en pleurs, qui accompagnent la vague sans précédent d'incendies d'églises noires dans le Sud a replongé l'Amérique dans les souvenirs d'une époque qu'elle croyait à jamais révolue.

Ces images en ont rappelé d'autres: celles des croix de feu plantées par le Ku Klux Klan, de la mort de quatre fillettes noires tuées à Birmingham dans l'Alabama en 1963 dans la destruction d'une église baptiste, des pires moments de lutte pour les droits civiques et contre la ségrégation.

Ces incidents sont particulièrement troublants parce qu'ils nous ramènent en arrière à une époque où ceux qui combattaient contre l'égalité raciale utilisaient l'intimidation et la suppression de la liberté religieuse.

déclare Wade Henderson, président du Leadership Conference on Civil Rights, coalition de près de 200 organisations pour la défense des droits civiques, dont la prestigieuse NAACP (Association nationale pour la promotion des personnes de couleur).

« Nous sommes bouleversés, dépassés par cette épidémie de terreur, symptôme de problèmes plus profonds » dit-il, rappelant que, pour la communauté noire, les églises ont toujours représenté un symbole de résistance, d'unité et de réconfort.

A ce jour 34 églises de paroisses noires dans le sud des É.-U. sont parties en fumée, bien que le Conseil National des Eglises estime que ce sont plus de 50 lieux de culte qui ont été incendiés volontairement depuis 1990.

Le président Clinton s'est rendu mercredi en Caroline du Sud — un des États le plus touché par les incendies d'églises — pour tenter de rassurer la communauté noire dont certains res-

ponsables n'hésitent pas à évoquer un complot raciste et à demander au gouvernement fédéral de prendre si nécessaire des mesures d'exception contre les groupes partisans de la suprématie blanche.

Si ces incidents ont soulevé l'émotion de la communauté noire, ils suscitent aussi la préoccupation des milieux libéraux, inquiets de la passivité des autorités et de l'indifférence contre les manifestations de haine.

« L'absence de réaction à l'incendie d'églises noires, qui a atteint maintenant des proportions épidémiques n'est pas seulement déplaisante, elle est dégoûtante » s'insurgeait le *New York Times* cette semaine.

« Aucun sursaut chez les politiciens, des articles tardifs dans la presse, des opérations de secours allant de zéro à moins que rien » poursuivait le journal dans un éditorial s'interrogeant sur les réactions qu'auraient suscité semblables incendies si les églises avaient

appartenus à des congrégations blanches.

Trente ans après la fin officielle de la ségrégation, le racisme ordinaire reste chose banale aux É.-U. Des incidents plus graves interpellent l'opinion publique comme la récente histoire de cette jeune noire de Philadelphie, obligée, sous la menace, de démentir de son domicile dans un quartier blanc.

DÉBATS PASSIONNÉS

Après s'être installée avec ses deux fillettes dans sa nouvelle maison en mars, Bridget Ward a dû essuyer insultes raciales, graffitis et menaces de mort avant de décider à partir, malgré la protection de la police et les déclarations apaisantes du maire de Philadelphie.

Chaque événement, qui démontre le gouffre séparant encore Blancs et Noirs comme la Marche d'un million d'Hommes Noirs ou l'affaire O.J. Simp-

son, suscite débats passionnés et interrogations sur l'avenir des relations raciales aux É.-U.

Mais, estime M. Henderson, « nous assistons en ce moment à une détérioration certaine », notamment avec les menaces du Congrès à majorité républicaine pesant sur les programmes en faveur des minorités.

« Il est temps de se réveiller et vite » affirme pour sa part Noah Chandler, chercheur au Centre pour le Renouveau Démocratique, une organisation d'Atlanta (Géorgie) enquêtant sur les crimes racistes, qui constate une « tolérance croissante aux É.-U. envers le racisme ».

Dans un nouveau coup porté aux acquis des années 60, la Cour Suprême a déclaré inconstitutionnel jeudi le découpage de cinq circonscriptions du Texas et de la Caroline du Nord, qui avaient été modifiés afin d'assurer aux minorités raciales une meilleure représentation politique au Congrès.



Donnez... de la tendresse

Les plus bas prix de l'année!

INDUSTRIE DE LA CIGARETTE

Les fabricants américains se consolent à l'étranger

Des exportations de 5 milliards \$ en 1995

■ WINSTON-SALEM, États-Unis (AFP) — L'industrie américaine du tabac, attaquée de toutes parts aux États-Unis, tant par la Maison Blanche que par les lobbies antitabac, se tourne de plus en plus vers les marchés étrangers où elle enregistre ses meilleurs résultats.

En 1995, l'année où le président Bill Clinton avait fait une série de propositions contre le tabagisme, les exportations américaines battaient tous les records : 231 milliards de cigarettes, pour 5 milliards \$, ont été vendues dans le reste du monde, une hausse de 5 % par rapport à l'année précédente, selon l'Association américaine des fabricants de tabac (TMA).

Pour le seul premier trimestre de 1996, les ventes sont en hausse de 10 % par rapport à 1995, notamment au Japon.

Aucun fabricant américain de tabac n'a connu une croissance aussi importante que Philip Morris. Les cigarettes Marlboro, leur produit-phare, « douces comme le mois de mai », selon la publicité des années 20 qui les destinait avant tout aux femmes, est devenu le produit de consommation en paquet le plus vendu au monde.

Philip Morris détient aujourd'hui près de 12% du marché mondial, en hausse de 8,5% par rapport à 1991, selon la compagnie.

En France, les ventes de Marlboro ont dépassé celle des Gauloises brunes en avril, devenant la cigarette la plus consommée dans le pays. En

1995, la firme américaine contrôlait 60% du marché en Argentine, 55% à Hong Kong et 15,5% au Japon.

Philip Morris, comme pour son principal concurrent américain RJ Reynolds, réalise plus de la moitié de ses ventes à l'exportation.

Cette tendance inquiète les lobbies antitabac américains, prompts à dénoncer une industrie prédatrice déversant ses produits nocifs sur les marchés des pays en développement.

Ils s'appuient notamment sur un récent rapport du Bureau national de recherches économiques, selon lequel la consommation moyenne de cigarettes en Thaïlande, Corée du Sud, Japon et Taiwan est supérieure de 10 % à ce qu'elle serait sans la présence de marques étrangères.

Parmi les explications avancées figurent les millions de dollars investis par les industriels américains pour lancer de vastes campagnes de publicité dans ces pays où la réclame n'est guère développée.

Philip Morris a lancé en Chine un « championnat Marlboro » de football,

tandis que son rival Reynolds (Winston, Salem, Camel) parraine en Malaisie des magasins de musique destinés aux jeunes.

« Ce que l'industrie du tabac fait aux enfants américains n'est rien comparé à ce qu'elle fait aux enfants des pays en développement », assure John Bloom, qui préside une campagne américaine contre le tabac chez les jeunes.

Les fabricants américains refutent les accusations selon lesquelles ils sont en train de créer une nouvelle génération de fumeurs. « Ce n'est pas nous

qui avons inventé ou créé l'usage du tabac dans ces pays », dit Jan Smith, porte-parole de RJ Reynolds. « Il y avait là d'autres généra-

tions de fumeurs avant que nous n'arrivions. Et si nous partons un jour, il y en aura encore après notre départ ».

Les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pourraient leur donner raison. Selon l'OMS, trois millions de personnes meurent chaque année d'une maladie liée à la consommation de tabac, un chiffre susceptible d'atteindre les 10 millions d'ici 2025.

D'autant plus que sur les 1,1 milliard de fumeurs recensés dans le monde au début des années 90, 800 millions, soit presque 75%, vivent dans un pays en voie de développement.

La Marlboro est le produit de consommation en paquet le plus vendu au monde

EN BREF

Un musée à Condom

La ville de Condom, en France, aura très bientôt un musée du préservatif. Gérard Dubrac, maire de Condom et pharmacien de son état, n'avait pas manqué de remarquer que depuis plusieurs années les Anglo-saxons et touristes allemands passant à Condom et désireux d'acheter des préservatifs demandaient que les boîtes soient tamponnées du cachet municipal. Également, de nombreux touristes se faisaient photographier devant les panneaux d'entrée de la ville. Alors est née l'idée

de créer sinon un musée, du moins un centre permanent traitant de tout ce qu'il y a à connaître du préservatif. 1800 pièces relatives à la contraception et à la prévention des maladies sexuellement transmissibles y sont exposées, a annoncé son maire hier. Un comité scientifique, composé de médecins, pharmaciens et historiens, a déjà défini les grandes lignes de ce musée qui devrait offrir aux visiteurs un historique de la « capote anglaise », de son rôle médical et culturel, et présenter ses techniques de fabrication.

Les eaux du Loch Ness ont frémi pendant 10 minutes

Les eaux du Loch Ness ont frémi jeudi pendant une dizaine de minutes, un phénomène peut-être causé par un mouvement de monstre légendaire de ce lac écossais, ont raconté hier les vacanciers d'un hôtel situé sur la rive. De mystérieux mouvements « en zig-zag » sont apparus à la surface du lac dans la soirée de jeudi et ont duré dix minutes avant de cesser. La légende du monstre du Loch Ness a débuté en 564 après J.C., date à laquelle Sainte Colombe aurait vu un phénomène extraordinaire sur le lac. Tous les ans, quelque 500 000 touristes du monde entier viennent sur les bords du Loch Ness dans l'espoir d'être ceux qui verront, enfin, le fameux monstre. (AFP)

Pol Pot serait vivant

Le co-premier ministre cambodgien Hun Sen a affirmé hier avoir la preuve que le dirigeant Khmer rouge Pol Pot est vivant, lors d'un discours en province retransmis par une radio de son parti. « J'ai la preuve que Pol Pot n'est pas mort », a dit Hun Sen, ex-leader Khmer rouge et actuellement chef du Parti Cambodgien du Peuple. Depuis 1992, a expliqué Hun Sen, Pol Pot et son numéro 2, Ieng Sary, essayent de convaincre le monde qu'ils sont morts mais ils n'y sont pas parvenus. « Maintenant ils disent qu'ils sont morts en 1996 », a dit Hun Sen en ajoutant : « Même s'il meurt, ce ne sera pas la fin de Pol Pot car quand nous parlons de Pol Pot, nous parlons de l'organisation militaire et politique des Khmers rouges ». Un commandant en second de la 320^e division khmère rouge avait annoncé, il y a une semaine, que Pol Pot, chef des Khmers rouges et responsable du génocide des années 1970 au Cambodge, était mort à 68 ans du paludisme dans le nord-ouest du pays. (AFP)

TERCEL SD

Location 48 mois.*
Transport et préparation
inclus, taxes en sus.
AUCUN COMPTANT.

199\$*
par mois



COROLLA SD

Location 48 mois.*
Transport et préparation
inclus, taxes en sus.
AUCUN COMPTANT.

4 PORTES
229\$*
par mois



Ste-Foy
Toyota

...chaque Client est notre meilleur Client!

Angle Henri IV et du Versant-Nord 658-1340

* Offre pour un temps limité et sujette à l'approbation du crédit.

EN TOUTE HUMILITE

**Nos prix sont les plus petits
et ce n'est pas nous qui le disons.**



Une recherche conduite pendant neuf semaines dans les magasins des grandes chaînes d'alimentation du Québec démontre que MAXI offre aux consommateurs le panier d'épicerie le moins cher. Menée par une publication totalement indépendante*, l'enquête a démontré que MAXI a raison de se vanter d'offrir le total le moins cher en alimentation. On serait gêné d'en prendre tout le crédit pour nous-mêmes : nous tenons à dire merci à nos partenaires fournisseurs et merci à nos cadres et employés qui mettent tout en oeuvre pour offrir aux Québécois les plus petits prix.

Notre panier d'alimentation est le moins cher.

maxi

*Le lecteur notera, à titre d'information seulement,
que la publication en question sera disponible gratuitement chez tous les Maxi.
Quantité limitée.

DOSSIERS

LES 16 GRANDS PRIX DE LA FORMULE 1

Le succès marketing du siècle

Villeneuve, l'homme-sandwich qui vend bière et cigarettes à 300 km/h

■ MONTREAL — La génération « Quiche et Perrier » menace d'interdire toute publicité sur la cigarette et la bière. Mais Rothmans, Marlboro, Labatt ou Molson ont trouvé « la formule » pour s'offrir, une fois par année, 52 116 minutes de télévision diffusées dans 129 pays à près de 310 millions de téléspectateurs!

Les seize Grands Prix de la Formula One Championship Association — la FOCA — sont le succès de marketing du siècle. À 250 millions \$ pour mettre en piste quatre voitures par année, des concepteurs comme Williams, Ferrari, McLaren, et des motoristes comme Renault, Mercedes ou Ford, n'ont d'autre choix que de s'allier marchands de tabac et brasseurs. Pour la ville hôte, c'est un pactole de retombées économiques qui valent bien un « droit d'entrée » de 10 millions \$ à la FOCA. Rien qu'aux États-Unis, plus de deux cent quotidiens vont, lundi matin, coiffer leurs articles par « MONTREAL ». C'est ce qui s'appelle du positionnement!

La PME du Grand Prix — 20 millions \$ de chiffre d'affaires, une dizaine d'employés et 3200 contractuels à la mi-juin — a peut-être coûté 2 millions \$ à Montréal l'an dernier mais elle rapporte gros. Par exemple, des 60 000 spectateurs assis — auxquels on peut ajouter 30 000 autres curieux dispersés sur le site de l'Île Notre-Dame — le quart vient d'aussi loin que le Japon, le Brésil ou l'Europe, sans parler des nombreux Américains. Le Grand Prix Molson du Canada a ainsi dans ses coffres une véritable petite mine d'or: le nom d'environ 15 000 riches amateurs de sport automobile, avec leur adresse et le numéro de leur carte de crédit.

D'ailleurs, un des attraits du Grand Prix de Montréal pour ces fanatiques de la voiture de sport, c'est qu'il est le moins cher, de trois à quatre fois meilleur marché que les Grands Prix européens. À 295 \$ le billet « or », et au taux de change actuel, c'est une aubaine.

L'ATTRACTION TOURISTIQUE LA PLUS IMPORTANTE ET LA PLUS PAYANTE

Malgré tout le Grand Prix n'est pas seulement l'attraction touristique la plus importante de l'année, elle est aussi la plus payante pour la Métropole. Par exemple, il ne suffit pas de dire que

tous les grands hôtels de la métropole affichent complet: ils triplent les prix et exigent l'achat d'au moins quatre nuits. Cela représente environ mille dollars par client, rien que pour la chambre. Jeudi, il ne restait plus que des suites à 1200 \$ la nuit à l'hôtel Intercontinental. Cette année, l'Office du tourisme calcule que « l'effet-Villeneuve » portera les retombées à 50 millions \$ pour la semaine!

Car la folie du Grand Prix a envahi Montréal dès lundi, alors que des Boeing 747 débarquaient à Mirabel voitures, pièces de rechange, boîtes à outils et caisses d'équipements électroniques. Depuis deux semaines, les autoroutes de la Métropole étaient placardées d'affiches géantes arborant la photo d'un Villeneuve, estomaqué par tant de popularité.

Concerts rock, défilés de mode, cocktails, réceptions pour les vendeurs de cigarettes et les tenanciers de bar se sont succédés tous les jours, bien avant que ces petites voitures aussi basses que les voitures à pédale de l'ancien temps n'aient effectué un premier tour de roue sur la piste de l'Île Notre-Dame. Jeudi soir, plusieurs milliers de curieux ont payé dix dollars pour participer à une soirée organisée par Rothmans au stade de Verdun et apercevoir, sur scène, Jacques Villeneuve et son coéquipier Damon Hill pendant quelques minutes!

Car le Grand Prix est devenu, comme un concert des Rolling Stones, l'événement de l'année où il est aussi important d'être vu que de voir. Dans un grand journal de la métropole qui n'a droit qu'à quatre laissez-passer — ce qui est déjà généreux pour un maximum de 300 places dans la salle de presse située au deuxième étage de la Tour de contrôle — ce fut la guerre entre correspondants sportifs et chroniqueurs-vedettes des spectacles et de la politique!

Pourtant, comme un grand concert de Céline Dion, c'est un événement tellement mis en scène qu'il faut compter sur un bris mécanique ou la



Michel Vastel

distraction d'une fraction de seconde d'un pilote pour maintenir le suspense. Le directeur du Grand Prix, Normand Legault, pourra presque partir en vacances, dimanche midi, quand un ancien commandant de sous-marin nucléaire, l'amiral Roger Lane-Nott de la Royal Navy, lancera les 22 bolides sur le circuit Gilles Villeneuve.

Legault a passé l'année, le nez plongé dans d'épais « cahiers de charges » qui prévoient tout: de l'angle d'entrée des voitures dans leur stand de ravitaillement à la grosseur et au style des caractères d'imprimerie qu'il doit utiliser pour ses pochettes de presse.

La FOCA ne laisse plus rien au hasard: à sa demande, le circuit de Montréal a été digitalisé dès le début du printemps et envoyé aux onze écuries. Dès le début de mai, les ordinateurs de toutes les écuries avaient déjà calculé que la nouvelle ligne droite du Casino permettrait des pointes de 312 à 316 kilomètres/heure.

Alors, Jacques Villeneuve dans tout ça? S'il réalise une contre-performance demain après midi, ce sera d'abord à cause d'un manque de concentration. Comme Hill en Angleterre ou Schumacher en Allemagne, l'enfant du pays doit se prêter à une incroyable valse de réceptions, de séances de photo, d'entrevues que les médias « locaux » se disputent, parfois à gros prix ou avec des promesses de « Une ». Véritable homme-sandwich, il rentabilise ainsi le colossal investissement des Labatt et des Rothmans.

À LA FINE POINTE

Pour le coureur automobile de talent qu'il est d'abord, Montréal n'est qu'un ruban d'asphalte à faire rêver ses compatriotes pris avec leurs nids de poule! Qu'il soit à Imola, Silverstone, Monaco, Melbourne ou sur l'Île Notre-Dame, il s'installe dans un stand de ravitaillement absolument identique: Williams-Renault déménage en effet de ville en ville parois mobiles, étagères

à outils et même une télévision accrochée à un vérin hydraulique que le pilote peut télécommander de son cockpit pour observer les concurrents à partir d'une des 22 caméras installées autour du circuit pendant qu'on règle son moteur.

Avrai dire, la course de Villeneuve s'est faite dès jeudi, dans le secret d'une suite d'hôtel où un ordinateur a établi sa feuille de route au millième de seconde et au centimètre près, a calculé pour lui à quelle vitesse il devrait aborder un virage et à quel nombre de tours-minute son moteur devrait rugir pour réaliser la meilleure performance.

Car il est bien fini, le temps où des mécaniciens en salopettes maculées de cambouis réglaient un moteur à l'oreille. Aujourd'hui, le logiciel a remplacé la clef à molette et ce sont des informaticiens en blouse blanche qui font les mises au point. Parfois à distance!

À la fin des années 80, l'écurie Honda se faisait envoyer au Japon, par satellite, les performances des moteurs pendant la course. Elle télécommandait ensuite, par satellite au dessus du Pacifique, le réglage des voitures d'Ayrton Senna et d'Alain Prost déterminant elle-même, dit-on, le vainqueur du jour.

La course finie, Jacques Villeneuve repartira, comme les autres pilotes, dans son jet privé vers une autre séance d'essais, à l'autre bout du monde. Gerhard Berger, après deux heures de Grand Prix, « se détend » en pilotant lui-même son « Citation », un petit réactif d'affaires.

Car l'enfant prodige de Berthierville est tout aussi programmé que son bolide pour en faire une planche à billets gérée d'Indianapolis par Craig Pollock. Les seize chroniques — « Mes grands prix » — publiées en exclusivité au Québec par *La Presse*, sont en fait écrites en anglais par un scribe du Nouveau-Brunswick, traduites à Indianapolis et vendues, de 400 à 2000 \$ chacune, aux journaux du monde entier. Et ses « loirs » sont gérés, de Silverstone en Angleterre, siège de l'équipe Williams-Renault, par Ann Bradshaw: on peut tout aussi bien lui demander de participer à des dîners d'État qu'à des congrès de vendeurs de cigarettes ou de gérants de bars...

Villeneuve aussi programmé que son bolide

« L'effet Villeneuve » portera les retombées à

50 millions \$ pour la semaine

Une superproduction TV bientôt vendue à la carte!

■ MONTREAL — Jeudi après-midi, panique au bureau du directeur du Grand Prix de Montréal: un enquêteur de l'Office de la langue française demandait pourquoi une voiture de la FOCA stationnée à l'entrée du circuit était identifiée « Official vehicle ». « Good luck »!

Car en débarquant à Montréal, la Formula One Championship Association ne prend pas seulement le contrôle des lieux: elle y fait la loi. C'est elle par exemple qui commande au directeur des incendies de la Ville de Montréal, le type de véhicules et le nombre de pompiers dont elle a besoin et où ils doivent s'installer.

Les seize grands prix de Formule 1 sont aujourd'hui devenus de vastes superproductions mises en scène pour la télévision. Le Réseau des Sports attire, depuis cette année, jusqu'à un demi-million de téléspectateurs, un dimanche matin à huit heures!

C'est pour cela que les compagnies de bière et de cigarettes paient des

fortunes pour coller leurs publicités sur les voitures et les combinaisons des pilotes. Mais les règlements des États créent un véritable casse-tête pour les agences de publicité. Quatre pays imposent en effet des limites: en Allemagne par exemple, Williams peut utiliser les couleurs de Rothmans mais pas le nom. Au Canada et aux États-Unis, Labatt est davantage en évidence. Les combinaisons, les casques, les gants des pilotes et de tous les mécaniciens qui les entourent doivent ainsi être différentes. Il faut ainsi créer cinq ou six « garde-robes » différentes à une cinquantaine d'exemplaires pour satisfaire aux règlements de tous les pays visités!

Pour l'instant, chaque téléviseur-hôte - Radio Canada à Montréal - est responsable des prises de vue et de la diffusion des images. Mais la qualité est très inégale et même carrément pauvre dans certains pays. Alors la FOCA songe à se promener, de grand prix en grand prix, avec ses propres caméras, ses studios de mise en onde et son réalisateur. Et un système interactif de télévision par satellite à l'échelle de la planète permettra un jour aux câblodistributeurs du monde entier de choisir la prise de vue d'une des 22 caméras fixes ou des huit autres embar-

quées sur les voitures des pilotes.

Bientôt, à la télévision payante, vous pourrez acheter deux heures de sensations fortes, assis à côté de Jacques

Villeneuve! Mais cela ne remplacera jamais l'assourdissante odeur d'huile chaude et de caoutchouc brûlé qui monte du circuit. C'est pour cela que quinze à vingt mille spectateurs du Grand Prix de Montréal viennent d'aussi loin que le Japon, le Brésil ou

l'Allemagne pour s'asseoir sur un étroit banc de bois ou de ciment et entrevoir, l'espace de quelques secondes, un bolide passer tellement vite qu'ils ne peuvent même pas lire le nom de la marque de cigarettes qui paie le salaire du pilote!

Les 16 grands prix de formule 1 sont aujourd'hui devenus de vastes superproductions, mises en scène pour la télévision.



DOSSIERS

LA CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES

Le véritable test pour Chrétien Bouchard

MIKE HARRIS,
premier ministre de l'Ontario.



CATHERINE
CALLBECK,
première ministre de l'Île-du-Prince-Édouard.



FRANK MCKENNA,
premier ministre du Nouveau-Brunswick.



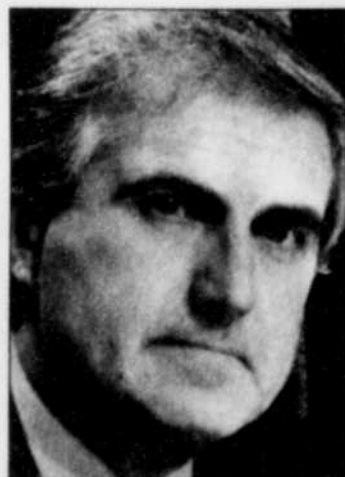
GARY FILMON,
premier ministre du Manitoba.



RALPH KLEIN,
premier ministre de l'Alberta.



JOHN SAVAGE,
premier ministre de la Nouvelle-Écosse.



ROY ROMANOW,
premier ministre de la Saskatchewan.

Une rencontre qui donnera le ton aux relations entre Ottawa, les provinces et le Québec au cours des prochains mois et d'ici au prochain référendum

■ OTTAWA — Le premier ministre Jean Chrétien subira la semaine prochaine son premier véritable test sur le front de l'unité nationale, depuis son arrivée au pouvoir, lorsqu'il rencontrera ses homologues des provinces.

Le dénouement de cette rencontre, la première du genre en deux ans, donnera le ton aux relations fédérales-provinciales au cours des prochains mois, notamment celles qui prévaudront entre Ottawa et Québec d'ici au prochain référendum. Jean Chrétien et son homologue québécois Lucien Bouchard n'ont d'ailleurs pas tardé à lancer leurs salves chacun en direction de l'autre cette semaine en prévision de ce rendez-vous au sommet. Pendant que le premier tenait son ancien adversaire à la Chambre des communes déjà responsable de tout échec des discussions sur la formule d'amendement avant même qu'elles n'aient commencé, le second accusait l'autre d'avoir soumis un ordre du jour « fédéraliste centralisateur ».

Pas plus tard que la semaine dernière, toutefois, les deux hommes politiques semblaient s'être entendus pour respecter une trêve, au terme de leur entretien d'une heure à la Citadelle de Québec.

Dans le cas du premier ministre Jean Chrétien, cette rencontre revêt un caractère important, maintenant que l'échéance électorale approche à grands pas. D'autant plus que plusieurs commencent à manifester leur impatience et leur insatisfaction, quant à son leadership depuis la mince victoire du camp du NON au référendum, dont au premier rang, les gens d'affaires.

Au Québec, un récent sondage SOM-LE SOLEIL a démontré qu'une majorité de fédéralistes (54 %) souhaite le départ du premier ministre avant la prochaine bataille référendaire. « Il n'y a pas de doute que cette conférence marquera un tournant, dans une direction

ou dans une autre, pour le pays. Il s'agit d'un test très important pour M. Chrétien. Il doit absolument sortir de cette conférence en ayant en main des progrès importants. S'il échoue, il nous aura fait reculer substantiellement et cela va changer la dynamique des événements pour l'année à venir », affirme d'emblée le chef du Parti conservateur, Jean Charest.

DOSSIER CONSTITUTIONNEL

Cette rencontre constituera également un test tout aussi important pour le chef du gouvernement du Québec, M. Lucien Bouchard. Déjà malmené par l'aile militante de son parti en raison de sa position en matière linguistique, certains verront d'un mauvais oeil toute célébration d'une bonne entente entre Ottawa et Québec la semaine prochaine.

Que l'épineux dossier constitutionnel soit inscrit à l'ordre du jour de la rencontre des premiers ministres fait donc l'affaire tout autant de Jean Chrétien que de Lucien Bouchard, même si les deux prétendent le contraire.

Bien qu'il se dise déçu de certains sujets de discussions proposés par Ottawa, le premier ministre du Québec pourra participer au volet économique de la rencontre et afficher sa dissidence en se retirant dès lors où ses homologues aborderont la question de la formule d'amendement.

Le chef du gouvernement fédéral, de son côté, souhaite se dégager le plus rapidement possible de l'obligation que lui impose la Constitution de réexaminer la formule d'amendement.

L'article 49 de la loi fondamentale du pays l'oblige en effet à procéder à une telle révision 15 ans après son entrée en vigueur, soit au plus tard le 17 avril 1997 — un échéancier qui ne lui laisserait guère de marge de manœuvre pour le déclenchement d'élections générales.

Comme il faut le consentement unanime de toutes les provinces, avant de modifier la formule d'amendement, les discussions à ce sujet seront brèves, tout au plus une heure.

« Nous allons en parler brièvement la semaine prochaine étant donné que ça prend l'unanimité et qu'il n'y en a pas », a fait valoir M. Chrétien cette semaine. Les discussions risquent d'être d'autant plus courtes que M. Bouchard n'est pas le seul premier ministre à s'être opposé à ce que l'on aborde le dossier constitutionnel.

Les Ralph Klein, de l'Alberta, et Glen Clark, de la Colombie-Britannique, menacent aussi de quitter la table, lorsque leurs homologues passeront des dossiers économiques à la question constitutionnelle.

Au départ, cette patate chaude ne devait pas être au menu des discussions des premiers ministres.

Mais la révision de la formule d'amendement a été inscrite à l'ordre du jour à la dernière minute quand M. Chrétien a obtenu l'assurance que Lucien Bouchard ne boycotterait pas toute la rencontre des premiers ministres si cette question était soulevée.

Jean Chrétien a d'ailleurs rendu public l'ordre du jour de la rencontre 24 heures après avoir rencontré le premier ministre du Québec, vendredi dernier.

AUTRES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Aussitôt évacué le débat sur la formule d'amendement, le premier ministre Chrétien compte aussi s'entretenir du renouvellement du fédéralisme. Le partage des rôles et des responsabilités entre Ottawa et les provinces sont au programme.

Le gouvernement Chrétien veut se retirer, par le biais d'ententes administratives, des secteurs de la formation de la main-d'œuvre, des mines, des forêts, des loisirs, du logement social, du tourisme et de l'environnement. Il compte aussi limiter son pouvoir de dépenser.

En échange, Ottawa veut convaincre les provinces de mettre sur pied de nouveaux organismes nationaux dans les secteurs des valeurs mobilières, de la perception des revenus et de l'inspection des aliments.



Joël-Denis
Bellavance

Même si ces discussions ne seront pas de nature proprement constitutionnelle, elles donneront sans aucun doute lieu à des échanges vigoureux.

Pour un, le premier ministre du Québec a qualifié de « cosmétiques » les changements proposés et voit d'un mauvais oeil la création de nouveaux organismes nationaux qui s'imisce-

raient dans des domaines provinciaux.

L'état de l'économie canadienne, la situation des finances publiques et l'avenir des programmes sociaux seront également abordés durant cette rencontre de deux jours.

FORMULE D'AMENDEMENT

En établissant l'ordre du jour, M. Chrétien semble avoir retenu plusieurs des suggestions du chef du Parti conservateur, Jean Charest.

L'idée même de convoquer une conférence des premiers ministres a été évoquée pour la première fois par le chef conservateur quelques jours après le référendum.

M. Charest se réjouit que son adversaire libéral ait repris à son compte quelques unes de ses idées (finances publiques, commerce intérieur, dévolution des pouvoirs), mais il estime que la révision de la formule d'amendement ne devrait pas être abordée vu l'absence d'unanimité.

« Cela pourrait être un faux pas majeur », soutient Jean Charest qui entretient des relations très étroites avec les premiers ministres conservateurs de l'Alberta, du Manitoba et de l'Ontario.

Bien qu'il soit acquis qu'il n'y aura aucune entente sur la révision de la formule d'amendement, des constitutionnalistes affirment sans ambages que M. Chrétien ne pourra reléguer ce dossier aux oubliettes au terme de la rencontre de la semaine prochaine.

« Pour le moment, nous ne voyons pas d'unanimité à l'horizon. Mais cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas essayer. Je crois que M. Chrétien devrait mettre sur pied un comité afin d'étudier cette question », déclare le sénateur Gerald Beaudoin, un expert en matière constitutionnelle.

« M. Chrétien ne pourra se contenter d'examiner à la sauvette la formule d'amendement. Il faut un examen réellement sérieux. Il devra donc convoquer une autre conférence en bonne et due forme s'il veut respecter l'article 49 de la constitution », renchérit Benoît Pelletier, professeur de droit constitutionnel à l'Université d'Ottawa.

La dernière fois que Jean Chrétien a réuni ses homologues provinciaux remonte à juillet 1994, soit au moment où Daniel Johnson était encore au pouvoir au Québec.

Les premiers ministres avaient seulement signé un accord sonnant la levée des barrières commerciales entre toutes les provinces et le gouvernement fédéral.



BRIAN TOBIN,
premier ministre de Terre-Neuve.

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur GILBERT LACASSE

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

ÉDITORIAL

Un remède pour les finances publiques

On ne peut plus parler d'un régime universel d'assurance-médicaments, mais, plutôt maintenant, d'un simple programme d'assurance-médicaments qui fera 1,1 million de gagnants, pour bon nombre des bas salariés non couverts par un régime collectif, mais surtout plusieurs centaines de milliers de perdants parmi les 1,5 million d'assistés sociaux et de personnes âgées.

Les amendements apportés par le ministre Jean Rochon au projet initial parrainé par le père de l'assurance-maladie, M. Claude Castonguay, ont colmaté plusieurs brèches dans le régime annoncé, pour en contenir les coûts.

Le programme sera ainsi confié à la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) qui prédit que ses frais d'administration ne monteront que de 7% puisqu'il s'agira pour elle d'une faible charge additionnelle. Il est permis d'être sceptique.

La prime pour l'adhésion au programme pourra aussi être limitée autour du niveau anticipé de 176\$. Puisque les assureurs privés, qui ne partageaient pas l'optimisme budgétaire du ministre, ne sont plus dans le portrait et qu'il ne sera pas permis aux

personnes déjà couvertes de soustraire le volet médicaments de leur régime actuel pour joindre celui de l'État, aucune hausse des primes des régimes collectifs ne sera justifiée. Le ministre Rochon voulait imposer une taxe indirecte aux 4,5 millions de Québécois déjà couverts par une assurance par le biais d'une hausse de 5 à 10% de leurs primes, pour les faire participer au partage des risques, les personnes âgées et les assistés sociaux étant les plus forts consommateurs de médicaments.

Mais nous n'avons toujours aucune garantie que les paramètres budgétaires avancés s'avèreront exacts et que nous n'assisterons pas à une explosion des coûts pour l'État, comme ce fut le cas pour l'assurance-maladie. Le ministre mise que les nouvelles lois du marché que son assurance créera, freineront la hausse des prix des médicaments. Si ses prévisions se révélaient erronées, il faudra que le financement soit assumé par ces assurés, par des augmentations des primes et des franchises. Il faut inscrire clairement que l'ensemble des contribuables n'auront pas à se partager les coûts pour les nouveaux assurés.

Le ministre peut encore bonifier aussi le programme pour les personnes âgées et les assistés sociaux. Des personnes de ces groupes risquent de se cogner le nez à la porte de la pharmacie, prescription à la main, parce qu'elles n'auront pas en poche les 50\$ pour payer leur quote-part trimestrielle. Pareille situation ne peut se présenter actuellement. Le ministre prétend que la souplesse et l'humanisme qui prévalent dans les communautés éviteront que des personnes malades soient privées de médicaments faute d'argent. Ce n'est pas la réalité des grandes villes. Un mécanisme formel de dépannage doit plutôt être prévu.

Le programme d'assurance-médicaments n'est ni une véritable mesure sociale, ni une véritable assurance: le coût d'adhésion sera en effet le même, que le revenu annuel de la personne soit de 15 000\$ ou de 50 000\$, et les primes n'ont aucune relation avec les risques pris par l'assureur, ce qui est la caractéristique première d'une assurance. Contrairement à son attitude intransigeante dans la réorganisation du réseau hospitalier, M. Rochon a fait montre de flexibilité dans la mise au point de l'assurance-médicaments. L'étude du projet de loi en commission parlementaire, la semaine prochaine, lui fournit l'occasion de bonifier un peu plus le programme par une gradation du coût en fonction de ces deux derniers barèmes.

Une gradation des coûts serait plus logique



J.-Jacques Samson

GRAND PRIX



CHRONIQUE POLITIQUE

Une sombre histoire

Le président de la CSN, Gérald Larose, n'est pas très tendre à l'endroit du premier ministre Bouchard: «Ça manque de clarté; ça manque de fermeté et ça manque de perspective».

M. Larose donnait trois exemples: le dossier linguistique, l'équité salariale et la participation de M. Bouchard au volet constitutionnel de la conférence des premiers ministres, la semaine prochaine.

Dans le cas de la langue, le «bouquet de mesures» de Louise Beaudoin est le résultat d'un compromis entre le désir d'ouverture à la communauté anglophone du premier ministre et la seuil de tolérance des militants du PQ.

Le report de la loi sur l'équité salariale correspond à la volonté de s'assurer que le «consensus» du sommet de Québec va tenir jusqu'à celui de l'automne. Autrement dit, que le milieu des affaires va rester à bord.

Quant à la stratégie face à Ottawa, elle semble parfois dépendre de l'humeur de M. Bouchard, mais il doit surtout composer, c'est-à-dire négocier avec l'opinion publique.

On ne le dira jamais trop: le premier ministre est d'abord et avant tout un négociateur. Jacques Parizeau tranchait, Robert Bourassa louvoyait, M. Bouchard négocie. Pour lui, tout est négociable. Sauf l'objectif final, paraît-il. On verra.

Le problème, quand la négociation devient une règle de gouvernement, c'est qu'il devient difficile de discerner les principes. Finalement, c'est ça que demande Gérald Larose: quels sont au juste les principes qui guident le gouvernement Bouchard?

S'il y a un dossier qui «manque de clarté», c'est bien celui des commissions scolaires linguistiques. Pour le commun des mortels, la question est déjà complexe en soi et l'attitude du gouvernement n'aide en rien à la simplifier.

Idéalement, la solution serait d'abroger, c'est-à-dire supprimer, l'article 93 de la Constitution, pour abolir la protection dont bénéficient les écoles confessionnelles catholiques et protestantes à Montréal et Québec.

Le gouvernement a plutôt retenu la so-



Michel David

lution dite «Kenniff», qui prévoit la création de comités confessionnels au sein de commissions scolaires linguistiques.

Pas besoin d'être un spécialiste pour imaginer les problèmes que va créer cette formule hybride, qui tente de ménager la chèvre et le chou, mais pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué, n'est-ce pas?

Abroger l'article 93 représente tout un contrat, a fait valoir la ministre Pauline Marois. Cinq autres provinces pourraient être impliquées et l'expérience démontre dans quels marécages peut nous entraîner ce genre de discussions. Admettons.

Il y a aussi la solution «Proulx-Woehrling», qui consisterait à amender l'article 93, en remplaçant le régime confessionnel particulier à Montréal et Québec par le régime de dissidence qui est reconnu aux minorités catholiques et protestantes ailleurs au Québec.

Comme seul le Québec est en cause, l'accord d'Ottawa suffirait. L'opération serait moins longue, mais Mme Marois trouve encore des problèmes à cette solution et dit craindre la multiplication des commissions dissidentes.

Possible, mais ça ne peut certainement pas être plus compliqué que ce qu'elle s'appête à faire. Tellement qu'on se demande s'il n'y a pas une autre raison.

Il serait assez délicat pour un gouvernement péquiste de réclamer une modification à une Constitution qu'on présente depuis près de quinze ans comme la mère de tous les vices.

Cette contradiction ne semble pas embarrasser outre mesure le PLQ, dont la

majorité des députés avaient voté contre le rapatriement unilatéral de 1982, y compris Daniel Johnson, mais il reste qu'amender serait en quelque sorte légitimer.

Depuis l'échec de l'accord du Lac Meech, tout le discours souverainiste repose sur l'impossibilité de changer la Constitution pour satisfaire les besoins du Québec. «Nous sommes le pays de la Constitution immobile», a décrété M. Bouchard en octobre 1990.

Dans cette perspective, on peut comprendre le gouvernement Bouchard d'hésiter à s'engager dans un exercice qui démontrerait qu'on a plutôt affaire à un «statu quo qui bouge», comme dirait M. Johnson.

Encore que ce ne serait peut-être pas une si grande hérésie. Le programme du PQ affirme depuis 1991 que «dans une société comme la nôtre, il est urgent de doter le système scolaire de structures linguistiques plutôt que confessionnelles». Si c'est si urgent...

De toute façon, le gouvernement a déjà annoncé qu'il avait un plan B et qu'il n'hésiterait pas à emprunter la voie constitutionnelle, si la solution qu'il préconise était contestée devant les

tribunaux. On pourrait toujours comprendre qu'il s'y résigne en dernier ressort, plutôt que de renoncer aux commissions scolaires linguistiques, mais M. Bouchard a dit qu'il agirait «dès lors qu'une seule poursuite sera intentée», sans même attendre la décision des tribunaux.

En optant pour la formule «Kenniff», on a l'impression que notre premier ministre négociateur a voulu honorer sa promesse à la communauté anglophone, sans trop bousculer ceux qui tiennent à conserver les garanties confessionnelles prévues à la Constitution, mais qu'il serait en fait ravi qu'on le force à adopter une autre solution.

Gérald Larose a raison: tout cela manque un peu de clarté. C'est même une assez sombre histoire.

S'il y a un dossier qui «manque de clarté», c'est bien celui des commissions scolaires linguistiques

CARREFOUR DES LECTEURS

La récréation est terminée, cher Lucien

Il serait bon pour toi de te rendre compte, avant qu'il ne soit trop tard, que la période référendaire où tu pouvais dire à peu près n'importe quoi est bel et bien terminée. Tu pouvais alors te présenter comme le Sauveur qui conduirait le peuple vers la Terre Promise où coulerait en abondance le lait et le miel, tellement les gens étaient en attente de paroles réconfortantes en ces temps difficiles. Le temps des discours ethniques et nationalistes est révolu. L'heure est aux réalités sociales et économiques, et ce n'est pas la promesse de la rénovation

d'un pont en décrépitude qui pourra satisfaire les personnes victimes d'exclusion par le néolibéralisme que ton gouvernement cautionne en moussant l'économie sociale et solidaire pour récupérer les perdants d'un système inhumain. Quant à tes états d'âme étalés sur la place publique en comédie tragique, tu peux les remballer. La menace de déclencher des élections précipitées suite à l'affaire Bertrand et l'annulation de la rencontre avec Jean Chrétien, le tout chambardé par une volte-face dans les semaines suivantes, ne fait pas sérieux et risque de faire fondre la popularité dont tu jouis présentement comme neige au soleil, malgré la faiblesse notoire des libéraux.

Mais ce qui est plus grave et impardonnable, c'est le mensonge éhonté dont tu t'es rendu coupable en niant devant les journalistes t'être entretenu avec les gouverneurs des États américains des conséquences de la séparation du Québec sur le reste du Canada. Nous surveillerons de près ton comportement lors de la prochaine rencontre des premiers ministres. Tant et aussi longtemps que le Québec fera partie du Canada, nous ne tolérerons pas que nos représentants laissent filer des avantages légitimes du fédéralisme canadien sous prétexte de nuire au prochain référendum qui hante leurs nuits.

Gilles Baribeau
Charlesbourg

Vive l'Avalanche!

En tant que partisan des Nordiques, je me réjouis de la conquête de la coupe Stanley par l'équipe du Colorado. Quelle belle équipe équilibrée en partant des gardiens jusqu'aux joueurs avant, offensifs et défensifs! Personnellement, je ne comprends pas les ex-partisans des Nordiques qui n'appuient pas l'Avalanche. Ce n'est pas de la faute à Sakie si l'équipe évoluait dans un petit marché. Je persiste à croire que, pour garder une équipe de la LNH ici, les dirigeants auraient été obligés de se départir de joueurs vedettes. Mais M. Aubut voulait construire une grosse équipe facile à revendre. Moi, je me rappelle

l'époque Bergeron, la grande rivalité Montréal/Québec. Il y avait de l'adrénaline dans l'air. Je me souviens également de l'ère Pagé, celui-là même qui a refusé Damphousse, qui ne voulait pas du trouble-fête Claude Lemieux et qui ne comprenait pas pour quelle raison les gens de la région réclamaient des joueurs francophones. Ce gars-là m'a presque fait détester les Nordiques que j'aimais tant auparavant. Continuerons-nous d'appuyer une équipe de la LNH ou nous contenterons-nous de la LIH? Personnellement sans être un chauvin partisan du Canadien de Montréal, je pense que je vais le suivre.

Gérald Poirier
Lacienne-Lorette

Du vinaigre dans un nuage stellaire

Rudiments de vie découverts dans le cosmos

■ MADISON (AP) — Des radioastronomes de l'Université de l'Illinois ont découvert dans un nuage stellaire situé à 25 000 années-lumière de la Terre de faibles traces d'acide acétique (l'acide qui fait le vinaigre), une molécule organique qui aurait joué un rôle dans la formation de la vie.

«L'acide acétique a peut-être été l'une des premières étapes dans la chimie de la vie. Si l'on y ajoute une forme d'ammoniac, on obtient de la glycine, l'acide aminé le plus simple d'une grande importance en biologie», a expliqué Lewis Snyder, membre de l'équipe. La glycine est le constituant essentiel des protéines.

Les astronomes essaient maintenant de détecter la présence éventuelle de glycine dans la même région de ce nuage, Sagittaire B2 Nord. Riche en chimie, cette région est un berceau de nouvelles étoiles.

Car de l'ammoniac a déjà été découverte il y a plus de 25 ans dans l'espace interstellaire. D'où l'hypothèse très plausible que des molécules d'ammoniac et des molécules d'acide acétique se soient rencontrées dans l'espace extra-terrestre pour former l'acide aminé de base.

Le nuage dans lequel des molécules d'acide acétique ont été décelées est analogue à celui qui a donné lieu selon les astronomes à la formation du Système solaire. Le fait qu'on trouve de l'acide acétique dans le même genre de nuage, si loin de la Terre, donne à penser que les éléments chimiques nécessaires à la formation de la vie ont pu se trouver, se trouvent ou se

trouveront réunis ailleurs dans l'univers.

Les chercheurs pensent aussi que les comètes et les astéroïdes pourraient renfermer des molécules importantes en biologie. Selon une hypothèse sur l'origine de la vie terrestre, ces éléments chimiques auraient été amenés sur la Terre par la chute de morceaux d'astéroïde et de comètes. Mais il est aussi possible que ces éléments aient été déjà présents dans les matériaux dont la concentration a créé progressivement la Terre.

Pour Steven Federman, astronome de l'Université de Toléme, spécialisé dans l'étude de la matière interstellaire, la découverte de «vinaigre» dans Sagittaire B2 Nord «constitue un pas important dans la confirmation de l'existence de molécules complexes qui peuvent être vitales en biologie».

L'équipe de radio-astronomes, dirigée par David Mehringer, a présenté une communication sur sa découverte au congrès national de la Société américaine d'astronomie. Les chercheurs de l'Université de l'Illinois ont analysé leurs spectres à l'aide du réseau de radiotélescopes de Hat Creek (Californie). Un second réseau situé à Bishop (Californie) a confirmé ces résultats.

Comètes et astéroïdes renfermeraient des molécules importantes en biologie

Le Système solaire court vers une collision

MADISON (AP) — Au cours des cinq millions d'années écoulées, le Système solaire (qui emmène la Terre dans sa course autour du centre de la galaxie) se déplace dans une région pratiquement vide de nuages interstellaires, ces gigantesques amas de gaz et de poussière qui jonchent l'univers. Or cela pourrait ne pas durer, et personne n'est capable de dire avec certitude ce qui se passerait alors.

Selon des travaux présentés au congrès national de la Société américaine d'astronomie, notre Système solaire va entrer éventuellement dans un milieu qui serait un million de fois plus dense que celui que nous traversons actuellement.

Mais qu'on se rassure, cette rencontre ne devrait pas se produire avant 50 000 ans. L'autoroute de l'espace est encore dégagée pour de nombreuses générations!

Le Soleil et son cortège de planètes tournent autour du centre de la galaxie à la vitesse de 60 millions d'années-lumière en un million d'année. Jeffery Linsky, de l'Université du Colorado est à la fois affirmatif et vague: «Il y aura une rencontre. Mais nous ne savons pas exactement quand et comment la Terre sera affectée.»

Le flux du vent solaire (constitué des particules éjectées par le Soleil) sera modifié et devrait théoriquement changer le climat de la Terre. Dans quelle mesure? On l'ignore, admet Linsky.

HÉLIOSPHERE MODIFIÉE

Priscilla Frisch, astrophysicienne de l'Université de Chicago, pense que l'héliosphère (la région sous influence des vents solaires, qui s'étend actuellement sur 1,6 milliard de kilomètres) pourrait être comprimée et serait ramenée à moins de 300 000 kilomètres, avec des conséquences «spectaculaires» à l'intérieur du Système solaire. La modification de l'héliosphère pourrait, selon les astronomes, diminuer la protection de la Terre contre le rayonnement cosmique, remodeler la magnétosphère, cette bulle magnétique qui entoure notre planète, et peut-être modifier la chimie de l'atmosphère.

On rappelle à ce propos que des chercheurs ont avancé que les périodes glaciaires ont peut-être été provoquées par la traversée de nuages interstellaires par notre Système solaire.

Mais on ne sait ni où, ni quand, ni avec quoi

BELGIQUE

Dur coup pour la mafia des hormones

Éleveur flamand soupçonné d'avoir fait assassiner un inspecteur-vétérinaire

BERTRAND PINON
Agence France-Presse

■ BRUXELLES — L'enquête de la justice belge sur l'assassinat en 1995 d'un vétérinaire flamand en lutte contre la «mafia des hormones» a marqué un pas décisif cette semaine avec l'annonce de la mise en détention provisoire d'un éleveur flamand, soupçonné d'avoir payé les tueurs présumés.

Interpellé mercredi matin à son domicile limbourgeois de Munsterbilzen (est de la Belgique) par la police judiciaire de Turnhout (nord), l'éleveur Germain Daenen, ex-gérant d'un abattoir de Bilzen (est), a été placé mercredi soir en détention préventive, a-t-on appris jeudi de source judiciaire.

L'éleveur flamand est soupçonné par la juge d'instruction de Turnhout, Myriam Vrints, d'avoir servi d'intermédiaire dans l'assassinat l'an dernier de l'inspecteur-vétérinaire belge Karel van Noppen, a-t-on précisé de même source.

M. van Noppen, qui enquêtait sur une fraude à la viande aux hormones, avait été abattu de quatre balles à côté de son domicile à Wechelderzande, près de Turnhout le 20 février 1995. Il avait auparavant reçu des menaces de mort et certains de ses collègues avaient été victimes d'actes de malveillance.

Germain Daenen est le troisième suspect écroué dans le cadre de l'enquête sur la mort de M. van Noppen. Selon des sources informées belges, il aurait

été dénoncé par deux Flamands, Karel de Schutter et Albert Barez, arrêtés en Belgique et en France en janvier et mai et soupçonnés d'être les tueurs de l'inspecteur-vétérinaire.

Selon ces sources, les deux hommes auraient avoué lors d'interrogatoires séparés l'assassinat du vétérinaire, tout en se rejetant mutuellement la responsabilité des coups de feu. Ils auraient en outre affirmé avoir été recrutés et payés par Germain Daenen pour l'exécution du «contrat».

Les trois hommes se seraient rencontrés début 1994 à la prison d'Anvers (nord), où de Schutter était détenu pour trafic illégal d'armes et Barez pour vol et recel. À l'époque, Germain Daenen avait été placé pendant cinq jours en détention préventive dans cet établissement après la faillite de son abattoir de Bilzen, a-t-on précisé de même source.

Karel de Schutter a été arrêté le 24 mai au domicile de sa mère à Sainte-Maxime (sud de la France) par la police française agissant sur la base de

renseignements des enquêteurs belges. Il est écroué depuis à la prison de Draguignan (sud de la France).

Albert Barez était pour sa part déjà détenu en Belgique depuis le début de l'année, après avoir été de nouveau arrêté en janvier 1996 à Brasschaat, près d'Anvers, pour une affaire de vols de conteneurs.

Le parquet de Turnhout n'a livré jeudi aucun élément sur l'identification éventuelle du ou des commanditaires de l'assassinat de Karel van Noppen.

Germain Daenen étant considéré par la justice comme un simple intermédiaire.

La «mafia des hormones» est considérée comme très active en Belgique. Sur un cheptel bovin de 3,1 millions de têtes, plus de 2500 procès-verbaux ont été dressés entre 1992 et 1995 dans les élevages du royaume pour utilisation d'hormones interdites et plusieurs éleveurs ont été condamnés depuis mars à des peines de prison ferme.

L'assassinat de Karel van Noppen, devenu le symbole de la lutte anti-hormones, avait suscité une vive émotion dans l'opinion publique belge. Le 20 février, une «Journée sans viande» avait été observée pour l'anniversaire de sa mort.

Son décès commémoré par une journée sans viande

L'INCOMPARABLE ET LA PLUS POPULAIRE EN VILLE

LAMEGA VENTE 2 POUR 1

PRIX LE PRIX

VOUS LE SUCCÈS LA VENTE SE CONTINUE

OBTENEZ 2 PRODUITS-DÉCORATIONS POUR LE PRIX DE 1
C'EST SEULEMENT CHEZ TI-FRÈRE

COUVRE-PLANCHERS PLUS DE 100 000 V.C. D'AUBAINES EN COUVRE-PLANCHERS
• Installations garanties faites par des experts • Meilleurs conseillers à Québec
• Dépositaire autorisé des marques: Peerless, Domco, Armstrong, Queen, Harding

TAPIS COMMERCIAL* Plus de 20 000 v.c. à liquider. Très grand choix de couleurs en stock. À partir de seulement 4.99\$ v.c.	TAPIS SAXONY* 2 POUR 1 Beau choix de couleurs. Plus de 10 000 v.c. en stock. 100% nylon. Anti-tache et anti-statique idéal pour salon, chambre... Seulement 17.99\$ v.c.	PRÉLARTS* 2 POUR 1 SANS CIRAGE Plus de 15 000 v.c. en stock. Choix énorme de modèles et de couleurs. Seulement 15.99\$ v.c.	PRÉLARTS* 2 POUR 1 QUALITÉ SUPÉRIEURE Sans cirage, très durable et facile d'entretien. Seulement 29.99\$ v.c.
TAPIS TWIST* 2 POUR 1 100% nylon. Anti-tache et anti-statique. Choix énorme de couleurs en stock. Seulement 24.99\$ v.c.	TAPIS RÉSIDENTIEL* 2 POUR 1 QUALITÉ SUPÉRIEURE Grande valeur incroyable! Grand choix de couleurs. 100% nylon et polyester. Anti-tache et anti-statique. Venez faire de votre maison le château de vos rêves! Seulement 36.99\$ v.c.	CÉRAMIQUE MURALE à partir de 1.49\$ p.c. CÉRAMIQUE POUR PLANCHER (12 x 12) Régulier 2.99\$ p.c. à 4.99\$ p.c. TUILES PRÉ-ENCOLLÉES Régulier 80.80\$/45 p.c. 39.80\$/45 p.c. TUILES COMMERCIALES TVA et vinyle Régulier 1.80\$ p.c. 3.80\$ p.c. 5.40\$ p.c.	

STORES NOUS FABRIQUONS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ
VERTICAUX, HORIZONTAUX, TOILES, PLISSÉS, P.V.C., TISSUS, ALUMINIUM
• Meilleurs conseillers à Québec • Dépositaire autorisé des marques reconnues: Levolor, Holican, Hunter Douglas, Draco • Tringles supérieures, garanties à vie

SPÉCIAL DU MOIS* MODÈLE DERNIER CRI! STYLE MISTRAL, 3 1/2" 2 POUR 1	PORTE-PATIO* Fait de PVC 3 1/2", 72 x 84. Blanc gris ou noir. Rég. 39.99\$ pour seulement 24.99\$	STORES VERTICAUX* PVC STYLE «GRANITE STONE» 3 1/2" / Beau choix de couleurs 2 POUR 1	STORES HORIZONTAUX* Nous vendons seulement les meilleures marques reconnues: Levolor, Hunter, Draco, Holican. Venez épargner jusqu'à 50%
STORES VERTICAUX* PVC ETERNA 3 1/2" Grand choix de couleurs en stock 2 POUR 1	STORES VERTICAUX* PVC FINESSE 3 1/2" Couleurs superbes en stock 2 POUR 1	50%	

LITERIE DOUILLETES, COUVRE-LITS, DRAPS, DUVETS, OREILLERS
• Confections garanties faites par des professionnelles • Meilleures conseillères à Québec • Dépositaire autorisé des marques: Shetlex, Lawrence, Cannon, Griffith

ENSEMBLE DE DRAPS EN PERCALE* Belle qualité, très confortable, couleurs variées, simple, double, reine, roi. À partir de seulement 59.99\$ (simple) 2 POUR 1	DOUILLETES* À PARTIR DE SEULEMENT 5.99\$ Achetez 1 douillette, obtenez 2 gratuites. Achetez 2 douillettes, obtenez 3 gratuites. Etc.	ACCESSOIRES* DE SALLE DE BAIN RIDEAUX SELECTIONNÉS Vaste choix de modèles en stock. Régulier 15.99\$ seulement 2 POUR 1	PAPIER PEINT* BOUTONS DÉCORATIFS* pour motifs en papier de la maison 6.99\$ 2 POUR 1
---	--	---	--

TI-FRÈRE
215, boul. Hamel, Vanier

Heures d'ouvertures: Lundi, mardi, mercredi: 9h00 à 18h00. Jeudi et vendredi: 9h00 à 21h00. Samedi: 9h00 à 17h00. Dimanche: 12h00 à 17h00.

L'UNIQUE MAXI CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION

SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE GRATUIT 681-6023